LOUGA 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga

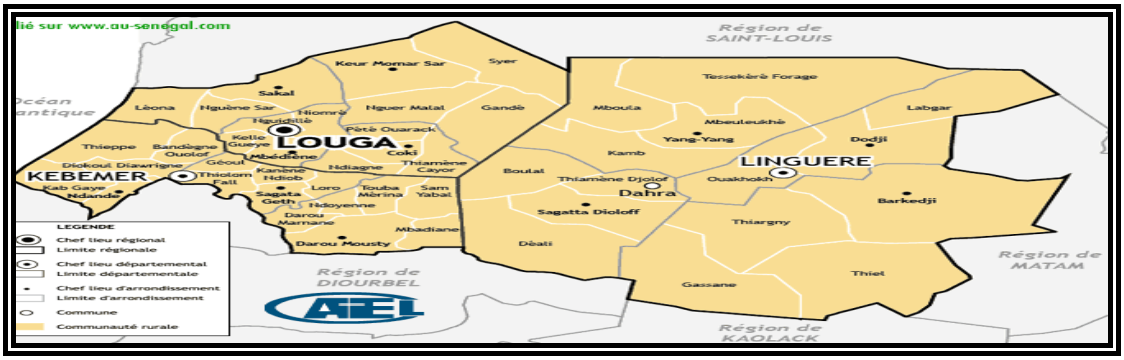

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Octobre 2016

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Alioune CISSE
Adjoint	Birane NIANG

COMITE DE LECTURE

Amadou Fall DIOUF	CPCCI
Serge MANEL	DSDS
Bintou Diack LY	DSECN
Idrissa DIAGNE	ENSAE
Mamadou BALDE	ENSAE
Oumar SENE	ENSAE
Awa CISSOKO FAYE	DSDS
MM. Ramlatou DIALLO	DSECN
Mady DANSOKHO	ENSAE
Mamadou DIENG	CAR
Ndèye Aïda FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mahmouth DIOUF	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Abdoulaye TALL	OPCV
Mamadou BAH	DMIS
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS ..... *ix*

AVANT PROPOS ..... *xi*

RESUME EXECUTIF ..... *xiii*

INTRODUCTION GENERALE ..... *xiv*

Chapitre I : **PRESENTATION GENERALE DE LA REGION** **16**

I.1. Situation géographique 16

I.2. Organisation administrative 16

I.3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles 16

I.4. Aspects économiques 17

Chapitre II : **DEMOGRAPHIE** **19**

INTRODUCTION **19**

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 20

II.2. Répartition spatiale de la population et densité 23

CONCLUSION **25**

Chapitre III : EDUCATION **26**

INTRODUCTION **26**

III.1. LA PETITE ENFANCE 26

III.2. L'ELEMENTAIRE 39

II.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire **47**

II.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL **52**

III.3. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 64

CONCLUSION **67**

Chapitre IV : AGRICULTURE **68**

INTRODUCTION **68**

IV.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 69

IV.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 75

CONCLUSION **81**

Chapitre V : RESSOURCES NATURELLES **82**

V.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 82

V.2. Lutte contre les feux de brousse 83

V.3. Reboisement et conservation des sols 86

V.4. EXPLOITATIONS FORESTIERES 88

V.5. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 90

Chapitre VI : PECHE **92**

INTRODUCTION **92**

VI.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES 92

VI.2. LA PECHE ARTISANALE 95

VI.3. La production 99

VI.4. La ventilation de la production 100

VI.5. La transformation des produits de la pêche artisanale 102

CONCLUSION **103**

Chapitre VII : JEUNESSE ET SPORTS **105**

Introduction **105**

VII.1. Les infrastructures sportives 105

VII.2. Les associations et centres de formation sportive 108

VII.3. CONTRAINTES ET ATOUTS 110

CONCLUSION **111**

Chapitre VIII : ELEVAGE **112**

INTRODUCTION **112**

VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES 113

VIII.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 117

VIII.3. LES PRODUCTIONS 120

VIII.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL 126

VIII.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 127

CONCLUSION **134**

Chapitre IX : **AU ET ASSAINISSEMENT** **135**

Introduction **135**

IX.1. Potentiel et Ressources en eau 136

IX.2. TARIFICATION DES ABONNES 141

CONCLUSION **143**

Chapitre X : COMMERCE ET ARTISANAT **144**

INTRODUCTION **144**

X.1. COMMERCE 144

X.2. ARTISANAT 151

CONCLUSION **152**

Chapitre XI : SANTE **153**

XI.1. SANTE 154

- **Les accouchements en 2015** **162**
- **Accouchements par césarienne** **163**
- **Complications obstétricales** **164**

Chapitre XII : SERVICES FINANCIERS DECENTRALISES **167**

INTRODUCTION **167**

XII.1. LES SERVICES FINANCIERS DECONCENTRES 167

XII.2. LE FLUX FINANCIER 168

CONCLUSION **170**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Evolution de la population de la région de Louga entre 1976 et l'année 2015 20
Tableau 1. 2 : Répartition de la population régionale par sexe et âge en 2015 21
Tableau 1. 3: Répartition de la population de la région de Louga selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2015 24
Tableau 1. 4: Densité de population de la région de Louga selon le département en 2015 24

Tableau 2. 1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 27
Tableau 2. 2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 28
Tableau 2. 3: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 30
Tableau 2. 4: Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 31
Tableau 2. 5: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par département 33
Tableau 2. 6: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département e 34
Tableau 2. 7: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et par département 35
Tableau 2. 8: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et l par département 37
Tableau 2. 9: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par département e 38
Tableau 2. 10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département et le statut 40
Tableau 2. 11: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département 40
Tableau 2. 12: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département 43
Tableau 2. 13: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par département 43
Tableau 2. 14: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 45
Tableau 2. 15: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par département 47
Tableau 2. 16: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par département 48
Tableau 2. 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par département 49
Tableau 2. 18: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par département 50
Tableau 2. 19: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par département 51
Tableau 2. 20: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par département 52
Tableau 2. 21: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département 54
Tableau 2. 22: Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département 57
Tableau 2. 23: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par département 58
Tableau 2. 24: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département 59
Tableau 2. 25: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par département 62
Tableau 2. 26: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par département 63
Tableau 2. 27: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par département 65
Tableau 2. 28: Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et lle département 65

Tableau 2. 29: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière etle département 66
Tableau 2. 30: Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3. 1: Situation pluviométrique comparative de la région de Louga entre 2014 et 2015 selon le département et le poste..... 69
Tableau 3. 2: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Louga..... 71
Tableau 3. 3: Mise en place de l'urée en tonne selon le département pour la campagne 2015-2016.... 72
Tableau 3. 4: Mise en place du 6-20-10 en tonne selon le département pour la campagne 2015-2016... 73
Tableau 3. 5: Mise en place du 15-10-10 selon le département 73
Tableau 3. 6: Situation de mise en place des produits phytosanitaires 74
Tableau 3. 7:Mise en place du matériel agricole par département..... 74
Tableau 3. 8: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département 79
Tableau 3. 9: Répartition et évolution de culture d'arachide d'huilerie selon les superficies, rendements et productions, par département 80

Tableau 4. 1: Situation du domaine classé, par département..... 83
Tableau 4. 2: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, pardépartement 84
Tableau 4. 3 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par département 84
Tableau 4. 4: Situation et évolution des pare-feux par département 85
Tableau 4. 5: Evolution de la situation des feux de brousse par département 86
Tableau 4. 6: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par département..... 87
Tableau 4. 7: Situation et évolution des plantations réalisées par département..... 88
Tableau 4. 8 : Répartition des produits exploités selon la destination. 89
Tableau 4. 9 : Répartition des recettes par type de produit. 90
Tableau 4. 10 : Répartition des recettes forestières selon la nature du produit en 2015. 90
Tableau 4. 11: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par département 91

Tableau 5. 1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Services des Pêches et d'Aquaculture diplôme, par Service..... 93
Tableau 5. 2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région..... 94
Tableau 5. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par départemente 95
Tableau 5. 4: Evolution des sites, des pêcheurs selon le type de pêche, par département 96
Tableau 5. 5: Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département 97
Tableau 5. 6: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par département 99
Tableau 5. 7: Evolution des quantités produites par la pêche maritime selon l'espèce, par département..... 100
Tableau 5. 8: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département(pourcentages en colonne)..... 101
Tableau 5. 9 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département..... 101
Tableau 5. 10: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type..... 102
Tableau 5. 11 : Répartition des produits transformés selon le type (pourcentage en colonne)..... 103

Tableau 6. 1 : Répartition des Infrastructures sportives 106
Tableau 6. 2 : Evolution du nombre de stades selon le statut par département..... 107
Tableau 6. 3 : En matière de pratique sportive 109

Tableau 7. 1 : Répartition des postes vétérinaires en 2015 selon le département..... 113
Tableau 7. 2: Répartition des effectifs du personnel des services vétérinaires en 2015 selon le grade 114
Tableau 7. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par département ... 115
Tableau 7. 4: Evolution des effectifs du cheptel selon l'espèce par Département..... 117
Tableau 7. 5: Evolution des effectifs du cheptel selon l'espèce par Département (pourcentages en colonne)..... 118

Tableau 7. 6: Effectif estimé de la volaille en 2015 selon le département 119
Tableau 7. 7: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande (toutes espèces confondues) 131
Tableau 7. 8 : Production contrôlée de viande (en tonnes) selon l'espèce en 2015 121
Tableau 7. 9 : Production contrôlée de viande selon l'espèce (% en colonne) en 2015 121
Tableau 7. 10 : Abattages contrôlés de viande selon l'espèce en 2015(% en ligne) 122
Tableau 7. 11: Répartition et évolution de la production d'œufs par Département 122
Tableau 7. 12: Evolution de la production de lait par Département 123
Tableau 7. 13 : Production contrôlée des cuirs et peaux (nombre) en 2015 124
Tableau 7. 14 : Production contrôlée de cuirs et peaux par département (pourcentage en ligne) 125
Tableau 7. 15 : Financement opération Tabaski 2015 126
Tableau 7. 16 : Exportation de moutons sur pied selon la destination (Tabaski 2015) 127
Tableau 7. 17 : Répartition des malades selon l'affection 128
Tableau 7. 18 : Immunisation selon l'affection et le département 130
Tableau 7. 19 : Répartition des consultations suivant le type d'affection 131
Tableau 7. 20 : Répartition du nombre de sujets déparasités par département 132
Tableau 7. 21: Evolution des résultats des campagnes de vaccination du bétail par département 133

Tableau 8. 1: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par département ;... 138
Tableau 8. 2: Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par département 139
Tableau 8. 3: Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon lle département 140
Tableau 8. 4: Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Louga par département 141
Tableau 8. 5: Tarification des abonnés domestiques à l'eau 142
Tableau 8. 6: Tarification des abonnés maraîchers 142

Tableau 9. 1 : Évolution du nombre de marchés selon le type, par département 145
Tableau 9. 2: Évolution du nombre de commerçants selon le type, par département 147
Tableau 9. 3: Évolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département 148
Tableau 9. 4: Évolution des résultats de la vérification des instruments de mesure 150
Tableau 9. 5: Évolution des recettes recouvrées 151

ISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2. 1 : Répartition des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, pardépartement 45
Graphique 2. 2 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 46
Graphique 2. 3 : Graphique Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut 56
Graphique 2. 4 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département 59
Graphique 2. 5 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau 61

Graphique 7. 1 : Infrastructures pastorales et avicoles par localité 116
Graphique 7. 2 : Effectif du cheptel par espèce selon le département en 2015 117
Graphique 7. 3 : Répartition des effectifs de la volaille selon la localité 119
Graphique 7. 4 : Evolution de la production estimée de viande 121
Graphique 7. 5 : Evolution de la production d'œufs entre 2014et 2015 123
Graphique 7. 6 : Evolution de la production de lait par département ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 7. 7 : Production de cuirs/peaux selon le département 125
Graphique 7. 8 : Répartition des malades selon l'affection 128
Graphique 7. 9 : Proportion de décès selon l'affection 129
Graphique 7. 10 : Répartition du nombre de consultations suivant l'affection ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Graphique 7. 11 : Déparasitage selon l'espèce et le département 132
Graphique 7. 12 : Taux de vaccination par antigène et par département en 2015 134

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO : Association Education en Milieu Ouvert

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AG.HYG : Agent d'Hygiène

AUX.HYG : Auxiliaire d'Hygiène

BAD-AEPA : Banque Africaine de Développement-Adduction Eau Potable Assainissement

BAC : Baccalauréat

BFEM: Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

BTP: Bâtiments et Travaux Publics

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Professionnelle

CI : Cours d'Initiation

CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

CRETF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CDD: Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CM : Chef de Ménage

CMU : Couverture Maladie Universelle.

CPC : Consultation Primaire Curative

CPN : Consultation Pré Natale

CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

ENTES : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal

EDS : Enquête Démographique et de Santé

ESPS : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

ERP : Etablissement Recevant du Public

IRA : Infections Respiratoires Aigues

IA : Inspection d'Académie

IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAPEL : Projet d'Appui à l'Elevage

PNBSF : Programme National de Bourse de Sécurité Familiale.

PRS : Programme Régional Solaire

PEPAM : Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire

PIB : Produit Intérieur Brut

RM : Région Médicale

SDE : Sénégalaise Des Eaux

S/OFF HYG: Sous-officier d'Hygiène

SRSD: Service Régional de la Statistique et la Démographie

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Il est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir :

(i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique ;

(ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ;

(iii) mener des études et recherches sectorielles, macroéconomiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;

(iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;

(v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2015 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'Agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de «valeur ajoutée» que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat Civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activités au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour la collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

BABACAR NDIR

Directeur Général de l'Agence Nationale de la

Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

La présente situation économique et sociale, édition 2015, retrace l'évolution des indicateurs clés des différents secteurs de l'économie régionale et tente de dresser une vue panoramique sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. Une analyse descriptive de certains indicateurs est faite ici tout en s'efforçant, autant que faire se peut, de dégager les points forts et autres à améliorer.

L'analyse du niveau et de l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe et de sa répartition spatiale, a révélé une population très jeune, inégalement répartie entre les trois départements (Kébémer, Linguère, Louga). Le constat global en 2015 est que dans la région de Louga, la population compte plus de femmes (50,4%) que d'hommes.

L'économie de région de Louga est à vocation essentiellement agrosylvopastorale.

L'agriculture dans la région de Louga est de manière générale fortement exposée aux irrégularités de la pluviométrie et au phénomène de la dégradation des terres qui constituent des limites objectives à une bonne productivité. La pluviométrie pour la campagne agricole 2015-2016 a été correcte dans l'ensemble de la région de Louga tant en durée qu'en hauteur d'eau et la mise en place des semences a été faite à temps opportun. La production céréalière de la région de Louga a plus que doublé en 2015 soit une progression de 161% par rapport à 2014.De même, la production issue des autres cultures vivrières a progressé de 73,8%. La production d'arachide d'huilerie a connu un grand bond en 2015 soit une progression de 279%.La Région de Louga est la première productrice de niébé du Sénégal.

L'élevage est un secteur d'une grande importance socio-économique et culturelle dans la région de Louga qui la place au second rang national après Tambacounda en matière d'élevage de bovins et petits ruminants. La production de viande dans la région de Louga est passée de 1930,157 tonnes en 2014 à 2482,841 tonnes en 2015 soit une hausse de 28,6%.La production laitière de la région a connu une hausse de 18,5% en 2015.Entre 2014 et 2015, les débarquements de poissons ont connu globalement une baisse de 27,57% soit une régression de 29,5% pour la pêche maritime et 3,7% au niveau du volet continental.

INTRODUCTION GENERALE

La région de Louga couvre une superficie de 24 847 km² (entre la latitude 14°70 et 16°10 Nord et les longitudes 14°27 et 16°50 Ouest) ce qui la place ,en termes de superficie, à la 3ème place au plan national après les régions de Tambacounda (59 602 km^2) et Matam (29 424 km^2). Elle est limitée au Nord par la région de Saint-Louis, au Sud par celles de Kaolack et Diourbel, à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par la région de Thiès et l'Océan Atlantique.

La Région administrative de Louga a été créée par la loi N°7661 du 26 juin 1976 qui consacra la partition de l'ex région de Diourbel en deux entités administratives distinctes.

La population de la région de Louga est estimée en 2015 à 924047 habitants dont 50,4%du sexe féminin contre 49,6% d'hommes, soit environ 6,8% du total national sur 12% du territoire Sénégalais soit une densité moyenne de 38 habitants au km². Cette population est inégalement répartie entre les départements: Louga 42,7%, Kébémer 29,6% et Linguère 27,7%.

La population de la région de Louga est caractérisée par une extrême jeunesse avec un taux de fécondité assez élevé, malgré une tendance à la baisse. L'écrasante majorité de la population (78,3%) réside en milieu rural.

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agrosylvopastorale dont l'économie est tirée par le secteur primaire avec une prédominance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et de la pêche à un degré moindre.

Le système éducatif constitue sans doute un maillon très faible ce qui place la Région de Louga parmi les cinq régions les moins performantes du Sénégal en termes de TBS et souffrant d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires à son développement.

La région de Louga n'est pas à proprement parler une région minière par excellence, cependant elle dispose de gisements de dunes blanches et tourbes le long du littoral, de calcaire dans la vallée du Ferlo (nord).Mais l'exploitation de ces ressources naturelles se heurte à des contraintes liées à l'enclavement des sites et aux coûts élevés des investissements requis pour leur mise en valeur optimale.

L'hydraulique, en milieu rural comme en zone urbaine, a bénéficié d'importants investissements, visant principalement la satisfaction des besoins des populations et du cheptel mais c'est au niveau de l'assainissement que beaucoup d'efforts restent à faire malgré quelques avancées ces dernières années.

Chapitre I : PRESENTATION GENERALE DE LA REGION

I.1. Situation géographique

Située entre la latitude 14°70 et 16°10 nord et la longitude 14°27 et 16°50 ouest, la région de Louga, avec une superficie de 24847 km², est classée au troisième rang derrière les régions de Tambacounda (59602 km²) et de Matam (29424 km²).
La région de Louga, frontalière avec cinq autres régions, bénéficie d'une façade maritime d'environ 50 kilomètres. Elle est limitée par les régions de :

- ✓ Saint-Louis au nord ;
- ✓ Diourbel et Kaffrine au sud ;
- ✓ Matam à l'est ;
- ✓ Thiès.

I.2. Organisation administrative

La région administrative de Louga est née en 1976 de l'ancienne région de Diourbel. Elle est scindée en trois départements (Kébémer Linguère et Louga) et 55 communes.

I.3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

La région présente un relief plat avec quelques formations dunaires surtout à l'Est. Elle se caractérise par son agriculture extensive et son élevage qui se meuvent dans un écosystème de plus en plus dégradé. Par suite d'une combinaison des intempéries naturelles et des activités anthropiques sur le milieu, celui-ci connaît une dégradation assez profonde**.**
En effet, depuis plus de deux décennies, la région de Louga reçoit de faibles précipitations variant entre 200 et 500 mm avec une répartition dans le temps et dans l'espace rarement uniforme. Cela a contribué à l'apparition de zones écologiquement homogènes :

- ✓ Dans le vieux bassin arachidier, on rencontre des sols ferrugineux tropicaux lessivés et dégradés en surface à cause des cultures sous pluies intenses et sans jachère. La couverture végétale est devenue un élément très rare et les dunes de sables se reconstituent au gré des vents assez forts pendant une bonne période de l'année.
- ✓ Au niveau de la zone des Niayes, notamment à l'Ouest des arrondissements de Ndande et Sakal et dans les terroirs semi-arides de Keur Momar Sarr, la situation parait moins désastreuse**.** Au niveau des Niayes, la proximité de la nappe phréatique et l'influence constante des alizés maritimes généralement humides adoucissent le milieu. Toutefois, l'ensevelissement des cuvettes à vocation maraîchère par du sable et le renforcement du peuplement humain au détriment des zones arides pourraient constituer une menace sérieuse à l'équilibre de certains sous-espaces présentant un micro climat particulier.
- ✓ La zone sylvopastorale, mieux arrosée que les parties Ouest et Nord de la région, reste remarquablement aride et à la proie des feux de brousse pendant la saison sèche en raison de l'influence quasi-permanente de l'harmattan. L'élevage y est l'activité principale.

I.4. Aspects économiques

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. Mais Louga est aussi une région de longue tradition culturelle.

C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformance des activités agricoles qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressants.

Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance, la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont le caractère aléatoire constitue un facteur de développement du maraîchage au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de Keur Momar Sarr et autour des forages.

L'élevage constitue l'une des principales activités de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il

occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km^2), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage.

Le secteur secondaire est encore à la traîne avec la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie.

Le commerce en général connaît un essor certain notamment au niveau du secteur informel très dynamique. Le dynamisme de ce secteur n'est malheureusement pas perceptible au niveau de l'économie sénégalaise du fait de l'absence de comptabilité des différents acteurs qui s'y déploient.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

La dynamique de la démographie est un phénomène complexe dont le déterminant demeure le rapport fécondité/natalité et mortalité qui est en nette croissance depuis les années 60.Le Sénégal apparaît ainsi comme un pays à forte fécondité même si des baisses sont observées au cours des différentes EDS.

Autant de par ses aspects quantitatifs que qualitatifs, la population demeure le fondement du développement économique et social du pays. Pour l'avoir bien compris, l'Etat du Sénégal a élaboré et mis en œuvre depuis 1988 une déclaration de politique de population pour donner une réponse adéquate aux phénomènes et problèmes démographiques comme le stipule la constitution dont le Chef de l'Etat qui définit la politique générale de la nation est le garant.

En effet, une croissance rapide de la population conjuguée à une urbanisation accélérée par un exode rural massif entraine naturellement un ralentissement des performances économiques creusant du coup le déséquilibre entre les ressources disponibles dont la croissance est moins rapide et la population.

L'adoption de la Déclaration de Politique de Population (DPP) en avril 1988 par le Gouvernement marque ainsi une nouvelle étape très déterminante dans la prise de conscience du volet population dans le processus de développement économique et social en définissant une politique globale tournée vers l'avenir. Des jalons sont ainsi posés pour « améliorer la qualité de la vie et favoriser l'instauration d'un bien être pour toutes les couches de la population ». Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser au niveau et à l'évolution de la population, à la structure par âge et sexe, l'analyse de la pyramide des âges, le rapport de masculinité par groupe d'âge, la répartition spatiale de la population.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. Niveau et évolution de la population

Selon les projections de l'ANSD à partir des résultats du RGPHAE, la population de la région de Louga s'élève en 2015 à 924047 habitants soit un accroissement moyen annuel de 2,8% entre 2013 et 2015. La population féminine est évaluée à 465118 personnes (50,4%) et celle des hommes à 458929 personnes, soit 49,6%.

Tableau 1. 1: Evolution de la population de la région de Louga de 1976 en 2015

Année de recensement	1976	1988	2002	2013	2015
Effectif	419599	490077	677750	874 193	924047
Taux d'accroissement intercensitaire		2,7	2,5	2,5	2,8

Source : ANSD

Entre le premier (1976) et le deuxième Recensement National de la population (1988), le taux d'accroissement annuel de la population de la Région de Louga est établi à 2,7%. Par la suite, on observe une baisse du taux d'accroissement annuel qui se stabilise à 2,5% entre les périodes intercensitaires 1988-2002 et 2002-2013.

Sur une période de vingt-cinq (25) ans, entre le Recensement Général de la Population de 1988 et celui de Décembre 2013, la population de la région de Louga a été multipliée par 1,8 (490077 habitants en 1988 contre 874193 personnes en 2013).

II.1.2. Structure par âge et par sexe

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

La forme de la pyramide des âges de la région de Louga, avec une large base et un sommet rétréci, est caractéristique d'une population jeune. La population régionale croît assez rapidement avec un indice de fécondité assez élevé de 5 enfants (RGPHAE 2013) en dépit d'une légère baisse par rapport au RGPH de 2002.

Les enfants (0-14 ans) constituent 43% de la population de la région de Louga en 2015 contre 33,4 % de jeunes (15-34 ans). La population de 35-59 ans représente 17,6%, alors que les 60 ans et plus sont estimés à seulement 5,9%.

Tableau 1. 2 : Répartition de la population régionale par sexe et âge en 2015

Groupe d'âge	Homme	Féminin	Ensemble	%	Rapport de Masculinité (RM)
0- 4 ans	74920	71177	146097	15,80	105
5-9 ans	69 249	63 175	132 424	14,30	110
10-14 ans	63086	55937	119023	12,90	113
15-19 ans	54488	49140	103628	11,20	111
20-24 ans	40540	42864	83404	9,00	95
25-29 ans	29971	36909	66880	7,20	81
30-34 ans	24941	30723	55664	6,00	81
35-39 ans	20896	25343	46239	5,00	82
40-44 ans	16962	20534	37496	4,10	83
45-49 ans	13989	16609	30598	3,30	84
50-54 ans	12327	13739	26066	2,80	90
55-59 ans	10589	11198	21787	2,40	95
60-64 ans	8083	8568	16651	1,80	94
65-69 ans	6077	6429	12506	1,40	95
70-74 ans	4711	4834	9545	1,00	97
75-79 ans	3496	3367	6863	0,70	104
80et +	4604	4572	9176	1,00	101
Ensemble	**458929**	**465118**	**924047**	**100,00%**	**99**

Source : ANSD. Projections de population 2015

Graphique 1. 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Louga en 2015

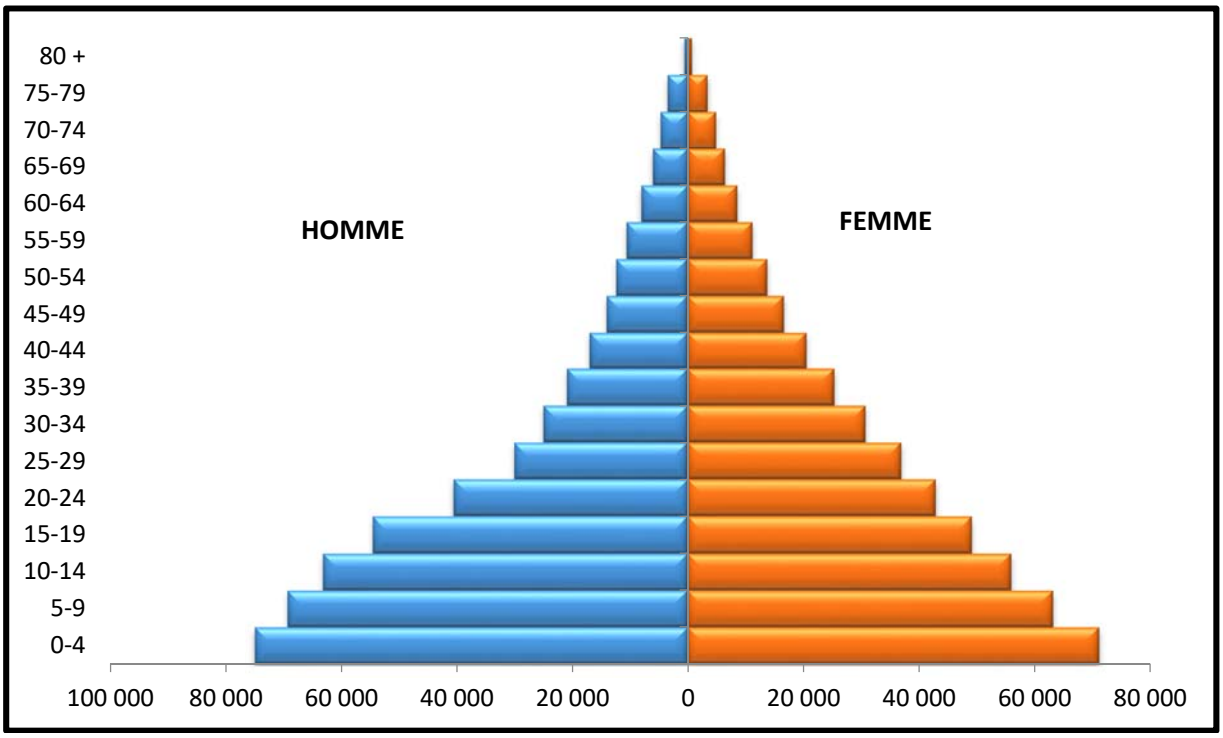

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

L'indicateur Rapport de Masculinité (RM) traduit le rapport de l'effectif des personnes du sexe masculin sur celui des femmes et on l'exprime en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Le constat global en 2015 est que dans la région de Louga, la population compte plus de femmes que d'hommes. On compte ainsi 99 hommes pour 100 femmes.

Il convient de remarquer que le rapport de masculinité est fortement dépendant de la structure par âge de la population résidente.

A la naissance, on note généralement que le rapport de masculinité est de 105 garçons pour 100 filles et qui diminue avec l'âge du fait certainement de la plus forte mortalité globale des garçons.

Entre 0 et 19 ans, on trouve plus de personnes de sexe masculin, les rapports de masculinité variant de 105 (0-4 ans) à 113 (10-14 ans) en passant par 110 pour la tranche d'âge 5-9 ans et 111 entre 15 et 19 ans.

A partir de 20 ans et jusqu'à 74 ans, les rapports de masculinité sont inférieurs à 100, révélant un très fort déséquilibre entre les effectifs de femmes et d'hommes surtout aux âges compris entre 25 et 49 ans qui pourrait trouver une explication dans le facteur migration, les hommes étant plus concernés par ce phénomène.

Chez les personnes entre 75 et 79 ans et au-delà de 80 ans, on trouve plus d'hommes que de femmes avec des rapports de masculinité respectifs de 101 et 104. L'espérance de vie plus grande des hommes à ces âges très élevés expliquerait cet écart dans les effectifs par sexe.

Graphique 1. 2 : Courbe du rapport de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Louga en 2015

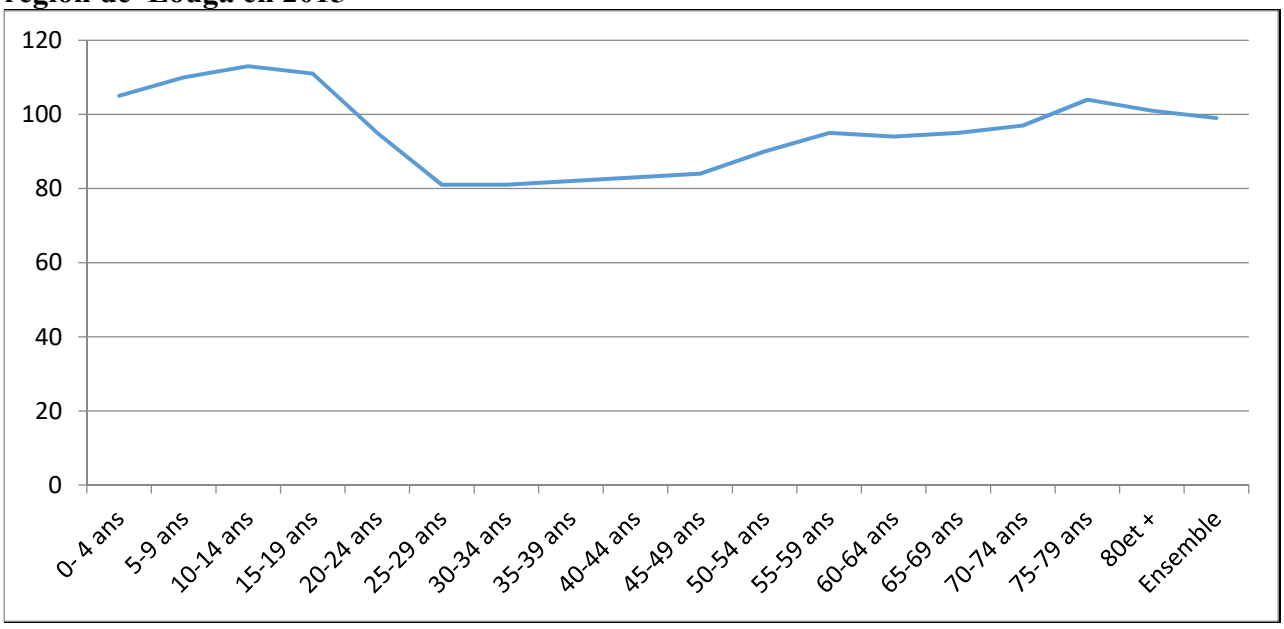

Source : ANSD. Projections de population 2015

II.2. Répartition spatiale de la population et densité

II.2.1. Répartition spatiale

La population régionale est distribuée très inégalement entre les trois départements. Le département de Louga qui abrite la capitale régionale demeure le plus peuplé avec 42,7% de la population de la région en 2015.

Les départements de Kébémer et Linguère sont respectivement le lieu de résidence de 29,6% et 27,7% de la population régionale.

La population de la région de Louga est majoritairement rurale (78,3%).

Tableau 1. 3: Répartition de la population de la région de Louga selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2015

Département	Effectif par sexe		% en ligne			Effectif selon le lieu de résidence		% en ligne		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Ensemble	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Effectif	% en colonne
Kébémer	136398	137461	49,8%	50,2%	273859	29496	244363	10,8%	89,2%	273859	29,6%
Linguère	128810	126884	50,4%	49,6%	255694	52781	202913	20,6%	79,3%	255694	27,7%
Louga	193243	201251	49,0%	51,0%	394494	118224	276270	30,0%	70,0%	394494	42,7%
Région	458451	465596	49,6%	50,4%	924047	200501	723546	21,7%	78,3%	924047	**100,0%**

Source : ANSD. Projections de population

Le département de Kébémer apparaît comme le plus rural avec 89,2% de la population résidant en zone rurale. Le département de Linguère présente également une proportion de population rurale (79,3%) au-dessus de la moyenne régionale (78,3%). Par contre, le département de Louga semble le plus urbanisé avec un taux de ruralité de 70% (en-dessous de la moyenne régionale).

II.2.2. Densités de population

La région de Louga s'étend sur une immense superficie de 24847 km^2 qui fait plus de quatre fois la région de Thiès (6670 km^2) et quarante-cinq fois (45) celle de Dakar (547 km^2). Cependant, la distribution de la population par département laisse apparaitre des disparités.

Tableau 1. 4 : Densité de population de la région de Louga selon le département en 2015

Département	Superficie (km^2)	c. % superficie Région	. %Population Région e.	Densité (hts/km^2)
Kébémer	h. 3823	i. 15,4%	j. 29,6%	k. 72
Linguère	m. 15375	n. 61,9%	o. 27,7%	p. 17
Louga	r. 5649	s. 22,7%	t. 42,7%	u. 70
Région	w. 24847	x. 100	y. 100,0%	z. 37

Source : ANSD

La densité moyenne de peuplement de la région demeure globalement faible soit 37 habitants au km^{2}en 2015 (contre habitants/km^2 pour la moyenne nationale) avec des disparités selon le département.

La plus faible densité de peuplement (17hbts/km^2) se rencontre dans le département de Linguère qui concentre 27,7% de la population régionale en 2015 sur une superficie 15375 km^2 soit 62% du territoire de la région de Louga. Les départements de Kébémer et Louga ont des densités moyennes respectives de 72 habitants/ km^2 et 70 habitants/ km^2 et abritant respectivement 29,6% et 42,7% de la population régionale en 2015.

CONCLUSION

Globalement, la distribution de la population par sexe dans la région de Louga fait ressortir une légère prédominance des femmes (50,4%). Le rapport de masculinité est de 99 hommes pour 100 femmes.

Par ailleurs, la population de la région de Louga est incontestablement caractérisée par une extrême jeunesse avec un taux de fécondité assez élevé, malgré une tendance à la baisse. D'une manière générale, l'écrasante majorité de la population (78,3%) réside en milieu rural. La région de Louga concentre à peu près 6% de la population nationale sur un territoire représentant 12% de la superficie du Sénégal avec des disparités au point de vue répartition spatiale.

Chapitre III : EDUCATION

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1980, le Sénégal s'est engagé dans de vastes chantiers de réforme du système éducatif national au double plan quantitatif et qualitatif conformément aux conclusions des Etats Généraux de l'Education et de la Formation. C'est dire que le secteur de l'Education demeure une priorité pour le gouvernement du Sénégal qui lui consacre une part importante du budget national et avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers. Ces dernières années, le système est confronté à des perturbations qui n'épargnent aucun ordre d'enseignement du fait notamment de la récurrence des grèves des enseignants mais aussi des élèves avec des conséquences incommensurables. Dans ce présent chapitre, il est question de traiter quantitativement l'éducation régionale de la petite enfance aux formations professionnelles.

III.1. LA PETITE ENFANCE

III.1.1. Les infrastructures

La région de Louga s'est engagée résolument vers la promotion de l'éducation de la petite enfance. C'est ainsi que des infrastructures de base pour la petite enfance ont été réalisées dans la région jusque ici. Ces infrastructures sont, entre autres, la case communautaire, la case des tout-petits, l'Ecole maternelle, la garderie d'enfant ainsi que la classe préparatoire à l'élémentaire. Le nombre total de ces infrastructures dans la région de Louga est de 281 réparties de façon inégale entre les trois départements à raison de 224 pour le département de Louga et 28 et 29 pour respectivement Linguère et Kébémer. Il faut noter que ce sont les cases communautaires qui sont les plus fréquentes dans la région de Louga avec un nombre de 166 sur les 281 de la région et se sont toutes localisées dans le département de Louga. Il s'en suit la case des tout-petits pour un nombre de 59 dont 21 dans le département de Louga, 18 et

20 dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. On décompte un nombre de 28 établissements concernant la Garderie d'enfant dont 22 dans le département de Louga et 3 dans chacun des deux départements restants. Pour la classe préparatoire et l'école maternelle, on en décompte respectivement 16 et 12 et la plus part dans le département de Louga. Il faut noter que pour la case communautaire et la case des tout-petits, les infrastructures recensées sont de 3ème type. Autrement dit, il en existe pas pour le public et le privé. Quant à l'école maternelle, classe préparatoire et garderie d'enfant, il en n'existe que dans le public pour les deux premiers et dans le privé pour le troisième.

Tableau 2.1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par département

Type d'établissement	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case communautaire	Public	ii. 0	jj. 0	kk. 0	ll. 0
	Privé	nn. 0	oo. 0	pp. 0	qq. 0
	3ème type	ss. 0	tt. 0	uu. 166	vv. 166
	Total	xx. 0	yy. 0	zz. 166	aaa. 166
Case des Tout Petits	Public	dd. 0	eee. 0	fff. 0	ggg. 0
	Privé	iii. 0	jjj. 0	kkk.0	lll. 0
	3ème type	n. 20	oo. 18	pp. 21	qqq. 59
	Total	sss. 20	ttt. 18	uu. 21	vvv.59
Ecole maternelle	Public	yyy.3	zzz. 3	aaaa. 6	bbbb. 12
	Privé	ddd. 0	eeee. 0	ffff. 0	gggg. 0
	3ème type	iiii. 0	jjjj. 0	kkkk. 0	llll. 0
	Total	nnn. 3	oooo. 3	pppp. 6	qqqq. 12
Garderie d'enfants	Public	tttt. 0	uuuu. 0	vvvv. 0	wwww. 0
	Privé	yyy. 3	zzzz. 3	aaaa. 22	bbbbb. 28
	3ème type	ddddd. 0	eeeee. 0	fffff. 0	ggggg. 0
	Total	iiiii. 3	jjjjj. 3	kkkk. 22	lllll. 28
Classe préscolaire à l'élémentaire	Public	oooo. 3	ppppp. 4	qqqqq. 9	rrrrr. 16
	Privé	ttt. 0	uuuuu. 0	vvvvv. 0	wwwww. 0
	3ème type	yyyy. 0	zzzzz. 0	aaaaaa. 0	bbbbbb. 0

	ccc.	Total	ddddd.	3	eeeeee.	4	ffffff.	9	ggggg.	16
	. Public		jjj.	6	kkkkk.	7	llllll.	15	mmmm.	28
	nnnn.	Privé	ooooo.	3	ppppp.	3	qqqqq.	22	rrrrrr.	28
hhh. Total	sss.	3ème type	tt.	20	uuuuu.	18	vvvv.	187	wwwwww.	225
	xxxx.	Total	yyyy.	29	zzzzz.	28	aaaaa.	224	bbbbbbb.	281

Source : Inspection d'académie de LOUGA.

Les infrastructures citées précédemment ont connu une baisse de 5,1% entre 2014 et 2015. Cette baisse est imputable à la garderie privée et à la garderie communautaire qui en ont connu des baisses respectives de 6,7% et 8,8%. Pour les autres établissements, leurs nombres ont tous connu une augmentation. S'agissant de la case des tout-petits, le nombre est passé de 57 à 59 soit une augmentation de 3,5%. Pour la classe préparatoire à l'élémentaire, il s'agit de 15 à 16 soit une augmentation de 6,7%. Il faut signaler que le nombre d'établissements concernant l'école maternelle n'a pas connu de variation entre 2014 et 2015 et s'est établi à 12 unités.

Tableau 2.2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département

Type d'établissement	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Total
Case des Tout Petits	2013/2014	19	17	21	57
	2014/2015	20	18	21	59
	Variation en %	5,3	5,9	0,0	3,5
Classe préscolaire à l'élémentaire	2013/2014	3	4	8	15
	2014/2015	3	4	9	16
	Variation en %	0,0	0,0	12,5	6,7
Ecole Maternelle	2013/2014	3	3	6	12
	2014/2015	3	3	6	12

	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
	2013/2014	3	3	24	30
	2014/2015	3	3	22	28
Garderie privée	Variation en %	0,0	0,0	-8,3	-6,7
	2013/2014	0	0	182	182
	2014/2015	0	0	166	166
Garderie Communautaire	Variation en %	0,0	0,0	-8,8	-8,8
	2013/2014	28	27	241	296
	2014/2015	29	28	224	281
Total	Variation en %	3,6	3,7	-7,1	-5,1

Source : Inspection d'Académie de Louga

III.1.2. Le personnel

Le personnel enseignant de la petite enfance dans l'enseignement est d'une importance capitale dans la mesure où il est la base de l'éducation nationale. Le tableau suivant donne la répartition du personnel enseignant des établissements de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre que dans la région de Louga, un nombre de 681 enseignants dans la petite enfance a été recensé dont 437 dans le département de Louga et 125 et 119 dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. Ces enseignants sont constitués de 558 femmes et de 123 hommes. Il faut noter que la majorité de ces enseignants se trouve dans les cases communautaires avec un nombre de 416 sur les 681. Il s'en suit le public classique avec 139 enseignants. Le privé franco arabe arrive en troisième position avec 92 enseignants recensés en 2014. Concernant le privé catholique et le privé laïc, les nombres recensés d'enseignant sont respectivement 11 et 23. Comme dans l'ensemble, les femmes sont les plus

nombreuses dans toutes les catégories d'établissement ; de même, quel que soit l'établissement, c'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus d'enseignants dans la petite catégorie.

Tableau 2.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département

Sous statut établissement	Sexe	Kébémer	Linguère	Louga		Total général
Communautaire	Homme	22	20	17		59
	Femme	53	68	236		357
	Ensemble	**75**	**88**	**253**		416
Privé Catholique	Homme		1			1
	Femme		3	7		10
	Ensemble		**4**	**7**		**11**
Privé franco arabe	Homme	3	2	13		18
	Femme	10	7	57		74
	Ensemble	**13**	**9**	**70**		**92**
Privé Laïc	Homme			5		5
	Femme			18		18
	Ensemble			**23**		**23**
Public classique	Homme	8	10	22		40
	Femme	23	14	62		99
	Ensemble	**31**	**24**	**84**		**139**
Total	Homme	33	33	57	0	123
	Femme	86	92	380	0	558
	Ensemble	119	125	437	0	681

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le tableau 2.4 laisse apparaitre une légère baisse de 2,6% du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative dans la région de Louga. Du point de vue circonscription, cette baisse est imputable aux départements de Louga et de Kébémer. Dans ces deux

départements, les baisses sont de 1,7% et 5,6% pour respectivement Kébémer et Louga. Quant au département de Louga, une augmentation de 8,7% a été notée entre 2014 et 2015.

Selon le type d'établissement, cette baisse est imputable aux établissements Privé Classique avec une baisse de 4,8%, au Privé laïc pour une baisse de 14,8% et au Privé Franco Arabe pour une baisse de 17,9%. Par contre, le personnel des établissements Communautaires a connu une augmentation de 3,2%, en passant de 403 en 2014 à 416 en 2015. Il a est de même pour le privé catholique avec une augmentation d'une seule personne. Autrement dit, ce nombre est passé de 10 à 11, soit une variation de 10,0%.

Tableau 2.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le Département

statut établissement	Sexe	Kébémer	Linguère	Louga	Total général
Communautaire	2013/2014	62	76	266	403
	2014/2015	75	88	253	416
	Variation en %	21,0	15,8	-4,9	3,2
Privé Catholique	2013/2014	0	4	6	10
	2014/2015	0	4	7	11
	Variation en %	0,0	0,0	16,7	10,0
Privé franco arabe	2013/2014	16	11	85	112
	2014/2015	13	9	70	92
	Variation en %	-18,8	-18,2	-17,6	-17,9
Privé Laïc	2013/2014	0	0	27	27
	2014/2015	0	0	23	23

	Variation en %	0,0	0,0	-14,8	-14,8
Public classique	**2013/2014**	43	24	79	146
	2014/2015	31	24	84	139
	Variation en %	-27,9	0,0	6,3	-4,8
Total	**2013/2014**	121	115	463	699
	2014/2015	119	125	437	681
	Variation en %	-1,7	8,7	-5,6	-2,6

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le personnel des établissements de la petite enfance est constitué entre autres du Directeur, des Educateurs « craie en main », des assistants et d'autre personnel administratifs. Un nombre de 677 est recensé en 2015 dans la région dont les diplômes obtenus sont Maitrise et +, License, DEUG, BAC, BFEM, CFEE et Autre. Il faut aussi noter que parmi le personnel il y a des sans diplôme. Dans la région, les directeurs d'école dans la petite enfance sont au nombre de 93, quant aux éducateurs craie en main, au nombre de 251, ainsi que les assistants et autre personnel administratif, ils représentent respectivement 218 et 115 individus.

La qualification du personnel de l'enseignement de la petite enfance laisse à désirer. En effet, sur les 677 personnes, les 284 sont sans diplômes. Il faut noter qu'en outre des sans diplômes, le mode est le niveau BFEM avec un nombre de 250, il s'en suit le BAC avec 111. Le personnel ayant le niveau BAC+ reste encore faible avec au total 6 personnes dans la région.

Le personnel recensé en 2015 dans la région dans la région de Louga est réparti comme suit : 436 dans le département de Louga, 122 dans celui de Linguère et 90 dans le département de Kébémer.

La tendance concernant la qualification qui se dégage dans la région dans son ensemble se confirme dans les trois départements de même que concernant l'occupation.

Tableau 2.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par département

Département	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Autres	Sans diplôme	total
Kébémer	**1**	**0**	**1**	**22**	**59**	**6**	**0**	**30**	**90**
Directeur	1	0	1	8	17	0	0	0	27
Educateur " craie en main"	0	0	0	11	33	0	0	2	46
Assistant	0	0	0	3	9	4	0	1	17
Autre personnel administratif	0	0	0	0	0	2	0	27	29
Linguère	**0**	**0**	**1**	**27**	**62**	**5**	**0**	**26**	**122**
Directeur	0	0	1	8	14	1	0	0	24
Educateur " craie en main"	0	0	0	17	42	0	0	1	60
Assistant	0	0	0	2	6	2	0	2	12
Autre personnel administratif	0	0	0	0	1	2	0	23	26
Louga	**1**	**2**	**1**	**62**	**128**	**12**	**2**	**228**	**436**
Directeur	1	1	0	17	21	1	1	0	42
Educateur " craie en main"	0	1	1	39	94	7	1	2	145
Assistant	0	0	0	6	12	2	0	169	189
Autre personnel administratif	0	0	0	0	1	2		57	60
Région	**2**	**2**	**3**	**111**	**250**	**23**	**2**	**284**	**677**
Directeur	2	1	2	33	52	2	1	0	93
Educateur " craie en main"	0	1	1	67	169	7	1	5	251
Assistant	0	0	0	11	27	8	0	172	218
Autre personnel administratif	0	0	0	0	2	6	0	107	115

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le diplôme professionnel est un indicateur très important pour la mesure éventuelle d'une possibilité d'avoir des enseignements de qualité. Ainsi, le tableau suivant donne la répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription. L'analyse de ce tableau montre que dans la région de Louga, sur les 681 recensés à ce niveau, les 463 n'ont aucun diplôme professionnel admis pour la petite enfance. Il faut noter, en dehors de cela, que le CEAP est le diplôme le plus fréquent avec un nombre de 138 sur les 681

dans la région et le CAP représente 77. Parmi le personnel enseignant, 416 se trouvent dans le 3eme type, et 139 et 126 dans respectivement le Public et le Privé. Comme la plupart des indicateurs dans la petite enfance, ici, c'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus de d'enseignants avec un nombre de 437 et pour les départements de Linguère et de Kébémer, on en recense respectivement 125 et 119 en 2015.

Tableau 2.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance par département selon le statut et le diplôme professionnel et,

Département	Statut établissement	CAP	CEAP	Autres	Sans diplôme	Total
Kébémer	Public	11	9	0	11	31
	Privé	0	0	0	13	13
	3eme type	5	24	0	46	75
	Total	**16**	**33**	**0**	**70**	**119**
Linguère	Public	5	12	0	7	24
	Privé	0	1	0	12	13
	3eme type	11	26	0	51	88
	Total	**16**	**39**	**0**	**70**	**125**
Louga	Public	32	30	0	22	84
	Privé	7	6	3	84	100
	3eme type	6	30	0	217	253
	Total	**45**	**66**	**3**	**323**	**437**
Région	Public	48	51	0	40	139
	Privé	7	7	3	109	126
	3eme type	22	80	0	314	416
	Total	**77**	**138**	**3**	**463**	**681**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.1.3.

III.1.4. Les effectifs

Il a été recensé en 2015, un nombre de 19337 élèves inscrits dans la catégorie de la petite enfance. Les filles en représentent 10281, soit 53,1% contre 9056 garçons soit 46,9%. Comme la plupart des indicateurs analysés dans cette section, c'est le département de Louga qui se taille la part la plus importante avec un nombre de 15274 élèves soit 78,9% contre respectivement 2094 (10,8%) et 1969 (10,3%) pour les départements de Linguère et de Kébémer. Cela témoigne le fait que l'éducation de la petite enfance est plus valorisée dans le département de Louga que dans les autres départements. Ces élèves sont répartis dans la case communautaire qui en a accueilli

en 2015 un nombre de 7325 dont 3780 filles et 3545 garçons. Il faut noter que tous les élèves de la case communautaire sont inscrits dans le département de Louga. S'agissant de la case des tout-petits, un nombre de 4064 y sont inscrits dans la région dont 2278 filles et 1786 garçons. Pour cette catégorie, 1530 sont dans le département de Louga contre 1213 et 1321 dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. Il faut noter que c'est la classe préparatoire à l'élémentaire qui a enregistré le plus faibles nombre avec seulement 502 élèves dont 287 filles et 215 garçons.
Quant à l'école maternelle, le nombre d'élèves inscrits en 2015 est de 1328 dont 723 garçons et 605 filles. Enfin pour les garderies, il a été recensé 3895 élèves pour la garderie communautaire et 2223 pour la garderie. Pour le premier, les filles sont au nombre de 2041 contre 1854 pour les garçons et pour la seconde, elles sont au nombre de 1172 contre 1051 pour les garçons.

Tableau 2.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance par le type d'établissement, selon le sexe et le département

cccc. Type d'établissement	ddddd. Sexe	eeeee. Kébémer	ffff. Linguère	ggggg. Louga	hhhhh. Région
iii. Case Communautaire	jjj. Garçon	kkkkkkk. 0	llllll. 0	nmmmmm. 545	nnnnnn. 3545
	ooooo. Fille	ppppppp. 0	qqqqqqq. 0	rrrrr. 3780	sssss. 3780
	ttt. Ensemble	uuuuuuu. 0	vvvvvvv. 0	vwwwww. 325	xxxxxx. 7325
yyyyy. Case des Tout Petits	zzzzz. Garçon	aaaaaaaa. 563	bbbbbb. 581	ccccccc. 642	ddddddd. 1786
	eeeeee. Fille	ffffffff. 758	ggggggg. 632	hhhhhhh. 888	iiiiii. 2278
	jjjj. Ensemble	kkkkkkkk. 1321	llll. 1213	nmmmmmm. 530	nnnnnn. 4064
ooooo. Classe préscolaire	ppppp. Garçon	qqqqqqqq. 44	rrrrrr. 55	ssssss. 116	ttttt. 215

à l'élémentaire	uuuuuu. Fille	vvvvvvvv. 53	vwwwwww. 3	xxxxxxx. 161	yyyyyyy. 287
	zzzzzz. Ensemble	aaaaaaaaa. 97	bbbbbbb. 28	ccccccccc. 277	ddddddd. 02
eeeeeee. Ecole Maternelle	fffffff. Garçon	ggggggg. 119	hhhhhhh. 05	iiiiiii. 281	jjjjjjj. 605
	kkkkkkk. Fille	lllllllll. 148	nmmmmmmm 33	nnnnnnn. 42	ooooooo. 23
	ppppppp. Ensemble	qqqqqqq. 267	rrrrrr. 438	sssssssss. 623	ttttttt. 1328
uuuuuuu. arderie	vvvvvvv. Garçon	wwwwwwww. 129	xxxxxxx. 38	yyyyyyy. 84	zzzzzzzz. 1051
	aaaaaaaa. Fille	bbbbbbbb. 155	ccccccc. 77	ddddddddd. 40	eeeeeeee. 172
	fffffff. Ensemble	ggggggggg. 284	hhhhhhhh. 15	iiiiiiii. 1624	jjjjjjj. 2223
kkkkkkkk. arderie Communautaire	llllll. Garçon	nmmmmmmmm. 0	nnnnnnnn. 0	ooooooooo. 854	ppppppppp. 854
	qqqqqqqq. Fille	rrrrrrrrrr.	sssssssss.	tttttttt. 2041	uuuuuuuu. 041
	vvvvvvvv. Ensemble	wwwwwwwww.	xxxxxxxx.	yyyyyyyy. 895	zzzzzzzz. 895
aaaaaaaa. otal	bbbbbbbbb. Garçon	ccccccccc. 855	ddddddddd. 79	eeeeeeeee. 222	fffffffff. 9056
	ggggggggg. Fille	hhhhhhhhh. 1114	iiiiiii. 1115	jjjjjjj. 8052	kkkkkkkkk. 0281
	lllllll. Ensemble	mmmmmmmmm 969	nnnnnnnnn. 094	ooooooooo. 5274	ppppppppp. 9337

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'évolution du nombre d'élèves inscrits dans la section petite enfance dans la région de Louga a connu une légère augmentation entre 2014 et 2015 comme le montre le tableau suivant en l'occurrence l'Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative.

Cette baisse est située à l'ordre relatif de 1,4% en passant de 19076 en 2014 à 19337 en 2015. Cette hausse est imputable aux départements de Kébémer et de Linguère qui en ont connu respectivement 9,2% et 4,6%. Quant au département de Louga, le nombre d'élèves n'a pas statistiquement varié. Autrement dit il est passé de 15272 en 2014 à 15274 en 2015. Il faut noter que le nombre d'élèves dans les catégories d'établissement a connu une hausse à l'exception de la case communautaire avec une baisse de 4,5%, de l'Ecole maternelle avec une variation de -2,5% et de la garderie pour une variation de -8,9%.

Tableau 2.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département

Type d'établissement	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case Communautaire	2013/2014	0	0	7667	7667
	2014/2015	0	0	7325	7325
	Variation en %	0,0	0,0	-4,5	-4,5
Case des Tout Petits	2013/2014	1173	1158	1465	3796
	2014/2015	1321	1213	1530	4064
	Variation en %	12,62	4,75	4,44	7,06
Classe préscolaire à l'élémentaire	2013/2014	83	112	267	462
	2014/2015	97	128	277	502
	Variation en %	16,9	14,3	3,7	8,7
Ecole Maternelle	2013/2014	289	421	652	1362
	2014/2015	267	438	623	1328
	Variation en %	-7,6	4,0	-4,4	-2,5
Garderie	2013/2014	258	310	1871	2439
	2014/2015	284	315	1624	2223
	Variation en %	10,1	1,6	-13,2	-8,9
Garderie Communautaire	2013/2014	0	0	3350	3350
	2014/2015	0	0	3895	3895
	Variation en %	0,0	0,0	16,3	16,3
Total	**2013/2014**	**1803**	**2001**	**15272**	**19076**
	2014/2015	**1969**	**2094**	**15274**	**19337**

	Variation en %	**9,2**	**4,6**	**0,0**	**1,4**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.1.5. Intensité de la préscolarisation

L'intensité de la préscolarisation est un indicateur important pour la mesure de la fréquentation de la petite enfance. Cette mesure est appréhendée par le taux brut de préscolarisation qui est le rapport entre les effectifs du préscolaire sur la population des 3-6 ans tandis que l'indice de parité traduit le rapport de l'effectif des filles sur celui des garçons Ainsi le tableau 2.9 met en évidence l'intensité de la préscolarisation dans la région de Louga. L'analyse de ce tableau montre une augmentation du TBPS dans la région de Louga passant de 20,22% en 2014 à 23,4% en 2015. Cette hausse est remarquable dans les départements de Kébémer et de Linguère avec des variations respectives de 7,9% et 4,4%. Autrement dit le TBS dans le premier département cité est passé de 6,29% en 2014 à 6,70% en 2015 et de 7,3% à 7,62% dans le second. S'agissant du département de Louga, une baisse du TBS a été enregistrée soit 39,78% en 2014 contre 39,12% en 2015 ce qui constitue une variation de -1,7%. La faiblesse des TBPS dans le préscolaire témoigne que les parents n'accordent pas encore une importance dans l'éducation de la petite enfance. Cette éducation qui connait une disparité en faveur des petites filles dans la région comme le témoigne l'indice de parité. Cet indice varie entre 1,2 et 1,23 entre 2014 et 2015 et dans la région de Louga. Il faut noter que c'est dans le département de Kébémer où l'on trouve la plus grande valeur de cet indice qui est de 1,6 en 2014 et de 1,43 en 2015. Cela montre que c'est dans ce département que l'on accorde plus d'importance dans la préscolarisation des petites filles.

Tableau 2.9 : Evolution des Taux Bruts de Préscolarisation (TBPS) par sexe, par département et de l'indice de parité

Département	Année	TBPS Garçon	TBPS Fille	TBPS Global	Indice de parité
Kébémer	**2013/2014**	4,97	7,73	6,29	1,6
	2014/2015	5,63	8,07	6,79	1,43
	Variation en %	13,3	4,4	7,9	-10,6

	2013/2014	6,40	8,30	7,30	1,3
	2014/2015	6,97	8,30	7,62	1,19
Linguère	**Variation en %**	8,9	0,0	4,4	-8,5
	2013/2014	36,14	43,67	39,78	1,2
	2014/2015	35,76	42,72	39,12	1,19
Louga	**Variation en %**	-1,1	-2,2	-1,7	-0,8
	2013/2014	18,06	22,54	20,22	1,2
	2014/2015	21,10	25,90	23,40	1,23
Région	**Variation en %**	16,8	14,9	15,7	2,5

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.2. L'ELEMENTAIRE

III.2.1. Les infrastructures

En 2015, le nombre d'établissements qui accueille les élèves du primaire est de 887 dans la région de Louga. Ce nombre est pratiquement le même en 2014 à un établissement près. Ce nombre a connu une hausse de 0,3% dans le dans le public et une baisse de 7,7% dans le privé. Il faut noter que la valeur absolue de ce nombre dans le privé n'est pas si importante comparativement à celle dans le public à tel point que sa baisse puisse influencer l'ensemble. Cette baisse est ressentie surtout dans le département de Louga où dans le privé, le nombre établissements recensés en 2015 est de 17 contre 20 en 2014, soit une baisse de 15,0%. Quant au public, ce nombre est de 348 en 2015 contre 355 en 2014, soit une baisse de 2,0%. Le nombre d'établissements primaires dans le privé n'a pas varié entre 2014 et 2015 dans le département de Linguère et a été de 2 dans tout le département. Mais il faut noter que celui du public dans ce dit département a connu une augmentation considérable de 2,2%. Il est passé de 274 en 2014 à 280 en 2015. Dans le département de Kébémer, les deux types d'établissement ont connu une hausse du point de vue de leur nombre. Pour le public, il a été recensé 231 en 2014 et 235 en 2015 et pour le privé 4 et 5.

Tableau 2.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire par le département et selon le statut

Département	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	231	4	235	235	5	240	1,7	25,0	2,1
Linguère	274	2	276	280	2	282	2,2	0,0	2,2
Louga	355	20	375	348	17	365	-2,0	-15,0	-2,7
Région	**860**	**26**	**886**	**863**	**24**	**887**	0,3	-7,7	0,1

Source : Inspection d'Académie de Louga.

La capacité d'accueil d'une école ne peut pas être connue sans que l'on ait une idée sur le nombre de classes que compte l'école. C'est ainsi qu'il est important de mettre en évidence le nombre de classes que compte l'ensemble des établissements d'enseignement élémentaire dans la région de Louga. Le tableau suivant laisse apparaitre un nombre de 3829 classes dont 1575 multigrade, 2212 pour le flux unique et 42 pour le double flux. Les classes qui concernent le double flux sont enregistrés toutes dans le département de Louga

Tableau 2.11 : Répartition du nombre de classes par département selon le statut des établissements et le type de groupe pédagogique et,

qqqqqqqqq. Département	rrrrrrrr. Statut des établissements	ssssssss. Type de Groupe pédagogique			ttttttt. Total général
		vvvvvvvvv. imple	vwwwwwwwww. ouble flux	xxxxxxxxx. ultigrade	
yyyyyyyyy. ébémer	zzzzzzzzz. ublic	aaaaaaaaaa. 9	bbbbbbbbbbb.	ccccccccc.	ddddddddd. 4
	eeeeeeeee. rivé	fffffffffff. 519	ggggggggggg.	hhhhhhhhhh. 36	iiiiiiii. 1055
	jjjjjjj. Total	kkkkkkkkkk. 38	lllllllllll.	mmmmmmmmm 41	nnnnnnnnn. 079
oooooooooo. inguère	ppppppppp. ublic	qqqqqqqqq. 2	rrrrrrrrrrr.	sssssssss.	ttttttttt. 12
	uuuuuuuuu. rivé	vvvvvvvvv. 37	vwwwwwwwww	xxxxxxxxx. 93	yyyyyyyyy. 130

qqqqqqqqq. I épartement	rrrrrrrr. Sta tut des établissem ents	ssssssss. Type de Groupe pédagogique			ttttttt. Tot al uuuuuuuuu. énéral
		vvvvvvvvv. imple	vwwwwwwwww. ouble flux	xxxxxxxxx. ultigrade	
	zzzzzzzzzz. otal	aaaaaaaaaa. 49	bbbbbbbbbbbb.	cccccccccc. 93	ddddddddddd 142
	fffffffff. ublic	ggggggggggg. 16	hhhhhhhhhhh. 1 1	iiiiiiiiiiii. 6	jjjjjjjjj. 133
eeeeeeeeee. I ouga	kkkkkkkkkkk rivé	lllllllllll. 909	nmmmmmmmmm 1	nnnnnnnnnn. 35	ooooooooooo 475
	pppppppppp otal	qqqqqqqqqq. 025	rrrrrrrrr. 4 2	sssssssss. 41	ttttttttt. 160 8
	vvvvvvvvvv ublic	wwwwwwwww 47	xxxxxxxxxx. 1 1	yyyyyyyyyy. 1	zzzzzzzzzz. 69
uuuuuuuuuu. I égion	aaaaaaaaaaa rivé	bbbbbbbbbbb. 065	ccccccccccc. 3 1	ddddddddddd. 564	eeeeeeeeeee 660
	fffffffffff. otal	ggggggggggg. 212	hhhhhhhhhhh. 4 2	iiiiiiiiiii. 1575	jjjjjjjjj. 382 9

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le flux unique est le type de classe pédagogique le plus important tant dans le public (56,4%) que dans le privé (86,98%). Dans le département de Louga 63,7% des classes sont à flux unique contre respectivement 33,6% et 2,6% pour les multigrades et le double flux. Cette tendance se confirme pour les autres départements. En effet, dans le département de Linguère, le flux unique représente 649 classes sur les 1142 soit 56,8% contre 493 pour le double flux soit 43,2%. S'agissant du département de Kébémer, les deux flux sont presque à égalité même s'il y'a un léger désavantage pour le flux simple qui représente 538 classes, soit 49,8% et 541 pour le double flux soit 50,2%.

3984 élèves se sont inscrits dans le cycle primaire en 2015 dans la région de Louga. Ce nombre a été de 3922 en 2014, ce qui donne une variation de 1,6%. 221 élèves se sont inscrits dans le privé contre 3763 dans le public. Il faut noter une variation de -

10,9% et 2,4% pour respectivement le privé et le public. L'effectif est réparti de façon inéquitable entre les trois départements. Le département de Louga a accueilli en 2015 un nombre de 1836 élèves dans le privé, ce qui représente 46,0% et celui de Linguère, 1121 ce qui représente 28,1% et pour le département de Kébémer, il s'agit de 1027 élèves soit 25,9%.

III.2.2. Le personnel

Le personnel enseignant dans la région de Louga, dans l'élémentaire, est composé à l'instar de l'école sénégalaise, des enseignants permanents et contractuels. Ainsi, le tableau suivant donne l'évolution du personnel enseignant selon le statut et le graphique qui le suit donne la proportion de ce personnel selon le statut. L'analyse du tableau montre que dans la région le personnel enseignant dans le primaire a connu une augmentation de 2,4% en passant de 3674 à 3763 entre 2014 et 2015. Cette variation est imputable aux personnels permanents et contractuels. Le premier est passé de 1463 à 1561 soit une variation de 6,7%. La même variation est constatée pour le second dont les valeurs absolues sont 2063 en 2014 et 2202 en 2015. Il faut signaler qu'en 2015, il n'existe pas de volontaires dans l'enseignement primaire dans la région de Louga. Cette tendance est la même dans les trois départements. Autrement dit, dans chaque département, le nombre de permanents et contractuels a connu une augmentation et celle de façon relative varie entre 2,1% pour les permanents dans le département de Louga à 15,6% pour eux aussi dans le département de Linguère.

Tableau 2.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire par département selon le sexe et le statut de l'établissement,

Département	Sexe	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
	Homme	720	19	739	270	7	277	-62,5	-63,2	-62,5
	Femme	272	6	278	731	19	750	168,8	216,7	169,8
Kébémer	**Ensemble**	**992**	**25**	**1017**	**1001**	**26**	**1027**	0,9	4,0	1,0
	Homme	829	13	842	230	3	233	-72,3	-76,9	-72,3
	Femme	227	3	230	875	13	888	285,5	333,3	286,1
Linguère	**Ensemble**	**1056**	**16**	**1072**	**1105**	**16**	**1121**	4,6	0,0	4,6
	Homme	986	151	1137	656	55	711	-33,5	-63,6	-37,5
	Femme	640	56	696	1001	124	1125	56,4	121,4	61,6
Louga	**Ensemble**	**1626**	**207**	**1833**	**1657**	**179**	**1836**	1,9	-13,5	0,2
	Homme	**2535**	**183**	**2718**	1156	65	1221	-54,4	-64,5	-55,1
	Femme	**1139**	**65**	**1204**	2607	156	2763	128,9	140,0	129,5
Région	**Ensemble**	**3674**	**248**	**3922**	**3763**	**221**	**3984**	2,4	-10,9	1,6

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Tableau 2.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics par département selon le statut,

Département	Statut du personnel	2013/2014	2014/2015	Variation en %

	Permanent	380	395	3,9
	contractuel	566	607	7,2
	volontaire	46	0	-100,0
Kébémer	**Ensemble**	992	**1001**	0,9
	Permanent	456	527	15,6
	contractuel	527	578	9,7
	volontaire	73	0	-100,0
Linguère	**Ensemble**	1056	**1105**	4,6
	Permanent	627	640	2,1
	contractuel	970	1017	4,8
	volontaire	29	0	-100,0
Louga	**Ensemble**	1626	1657	1,9
	Permanent	**1463**	**1561**	6,7
	contractuel	**2063**	**2202**	6,7
	volontaire	**148**	**0**	-100,0
Région	**Ensemble**	**3674**	**3763**	2,4

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Cette variation notée précédemment est importante mais il l'est d'autant plus pour la part de chaque corps dans l'ensemble. Il faut noter que le graphique suivant montre qu'il y'a plus de contractuels que de permanents dans la région de Louga. En effet, les premiers représentent les 58,5% du personnel dans l'enseignement primaire contre 41,5% pour les seconds. C'est dans le département de Louga que l'écart est plus grand avec 61,4% de contractuels contre 38,6% de permanents. Il est presque la même chose dans le département de Kébémer avec 60,6% contre 39,4%. La répartition est un peu homogène dans le département de Linguère où l'on a 52,3% de contractuels contre 47,7% de permanents.

Graphique 2.1 : Répartition des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par département

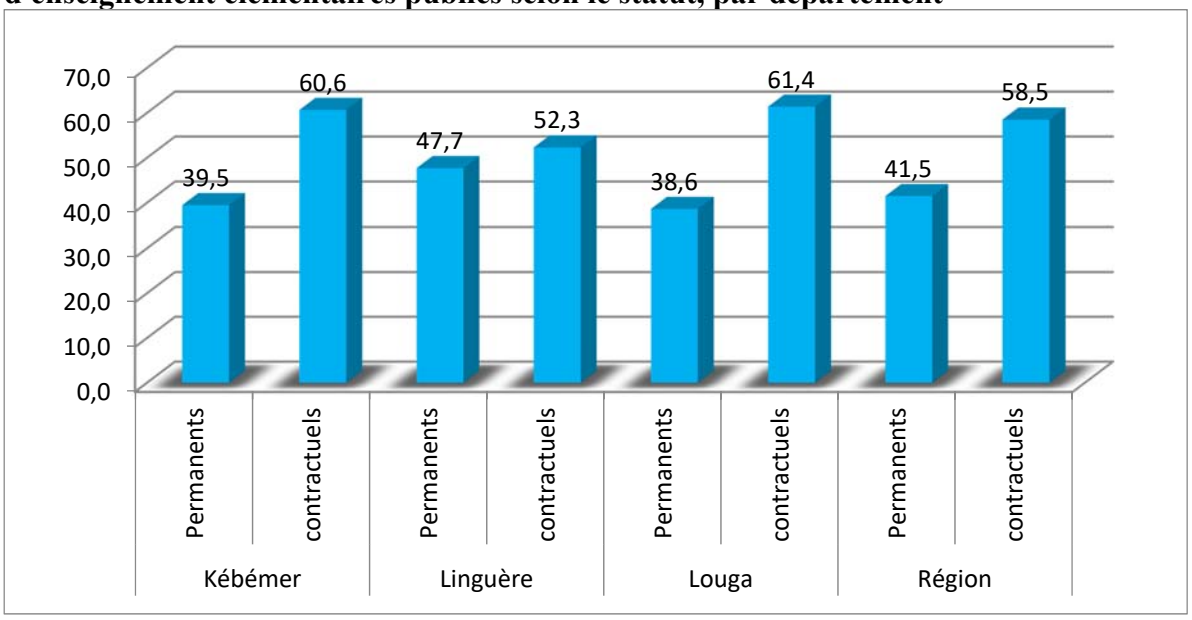

Le statut de l'enseignant dans sa fonction est important pour sa productivité mais la qualification est plus importante pour sa performance dans l'enseignement. La répartition du personnel enseignant dans l'Elémentaire selon le diplôme académique montre que la plupart des enseignants ont soit le BFEM (45,46%) ou le BAC (49,40%). Il faut remarquer que 0,98% des enseignants dans l'Elémentaire est sans diplôme académique.

Parmi le personnel, il y a également des enseignants titulaires de Maîtrise/master (0,65%), de Licence (1,13%) ou DEUG/BAC+2(1,63%).

Tableau 2.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	26	0,65
Licence	45	1,13
DEUG	65	1,63
BAC	1968	49,40
BFEM	1811	45,46

CFEE	8	0,20
Autre	22	0,55
Sans diplôme	39	0,98
Total	3984	100,00

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Graphique 2. 2 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

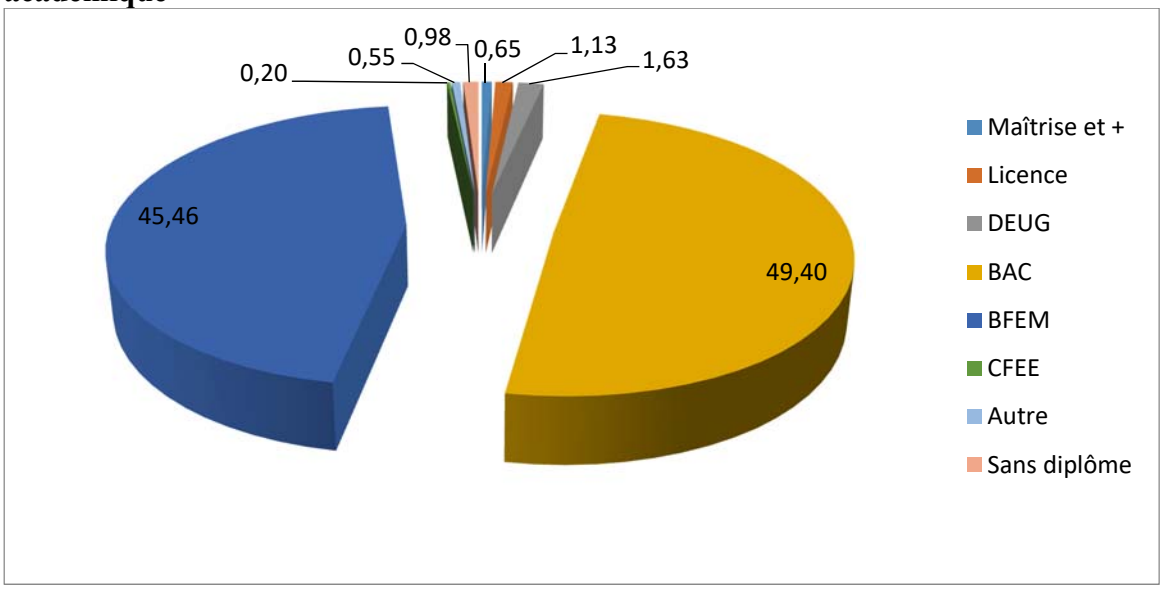

III.2.3. Les effectifs

Durant l'année scolaire 2014/2015, il a été noté dans la région de Louga un effectif de 104561 élèves inscrits dans le primaire. Cet effectif est composé de 49639 garçons contre 54922 filles. Le public a enregistré la plus importante part avec un nombre de 98756 élèves contre 5805 dans le privé. Cet effectif a connu une légère augmentation par rapport à l'année scolaire précédente. Cette variation est à l'ordre de 1,4%. Une variation qui est imputable au public car ce dernier en en connu une augmentation de 2,4% alors qu'une baisse de 13,4% a été notée pour le privé. Il est important de signaler que la plupart des élèves se trouve dans le département de Louga avec un nombre de 48419 sur les 104561 soit 46,32%. Les départements de Kébémer et de Linguère n'en ont que 27,01% et 26,67% respectivement, ce qui représente en valeur absolue 28246 élèves et 27896 élèves. La variation par rapport à l'année scolaire précédente est négative dans le département de Louga mais cette variation négative

n'est pas suffisante pour impacter négativement la région. En effet, pour le département de Louga cette variation est de -1,2% alors qu'elle en est de 5,8% pour le département de Kébémer et 1,7% pour le département de Linguère.

Tableau 2.15 : évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire par département selon le statut de l'établissement et le sexe,

Département	Statut	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
	Public	12379	13949	26328	13192	14540	27732	6,6	4,2	5,3
	Privé	241	133	374	360	154	514	49,4	15,8	37,4
Kébémer	**Total**	**12620**	**14082**	**26702**	**13552**	**14694**	**28246**	7,4	4,3	5,8
	Public	12113	14914	27027	12356	15134	27490	2,0	1,5	1,7
	Privé	258	146	404	246	160	406	-4,7	9,6	0,5
Linguère	**Total**	**12371**	**15060**	**27431**	**12602**	**15294**	**27896**	1,9	1,6	1,7
	Public	20585	22484	43069	20737	22797	43534	0,7	1,4	1,1
	Privé	3273	2652	5925	2748	2137	4885	-16,0	-19,4	-17,6
Louga	**Total**	**23858**	**25136**	**48994**	**23485**	**24934**	**48419**	-1,6	-0,8	-1,2
	Public	45077	51347	96424	46285	52471	98756	2,7	2,2	2,4
	Privé	3772	2931	6703	3354	2451	5805	-11,1	-16,4	-13,4
Région	**Total**	**48849**	**54278**	**103127**	**49639**	**54922**	**104561**	1,6	1,2	1,4

Source : Inspection d'Académie de Louga

II.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le Taux Brut d'Accès (TBA) peut être défini comme étant le nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire. Il indique le niveau général d'accès à l'enseignement primaire mais également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant

l'âge officiel d'entrée à l'école. L'analyse du tableau 2.16 montre un TBA de 89,10% dans la région de Louga avec un accès plus important chez les filles (99,40%) et pour les garçons il s'agit de 79,8%. Ce taux a connu une amélioration entre 2014 et 2015 dans la mesure où la variation se situe à 4,05% dont 5,21% pour celui des filles et 2,78% pour celui des garçons. Cette variation positive est imputable à celle du département de Kébémer dont la variation est de 5,11% là où l'on trouve une variation négative de 1,60% pour Linguère et 5,7% pour Louga.

Il s'avère nécessaire de signaler que bien qu'ayant une variation positive, le département de Kébémer ne dispose pas du meilleur TBA en 2015. En effet, pour un le TBA est de 82,21% dans ce département contre 89,51% dans le département de Louga et 78,82% dans celui de Linguère. Dans les trois cas le TBA des filles est plus important que celui des garçons.

Tableau 2.16 : Evolution des Taux Bruts d'Accès (TBA) et de l'indice de parité par département

Département	Année	TBA Garçon	TBA Fille	TBA Global	Indice de parité
Kébémer	2013/2014	68,84	88,84	78,21	1,30
	2014/2015	73,26	92,34	82,21	1,26
	Variation en %	6,42	3,94	5,11	-3,08
Linguère	2013/2014	69,94	91,39	80,10	1,30
	2014/2015	66,38	92,68	78,82	1,40
	Variation en %	-5,09	1,41	-1,60	7,69
Louga	2013/2014	89,66	100,64	94,92	1,10
	2014/2015	82,57	97,03	89,51	1,18
	Variation en %	-7,91	-3,59	-5,70	7,27
Région	2013/2014	77,64	94,48	85,63	1,20
	2014/2015	79,80	99,40	89,10	1,25
	Variation en %	2,78	5,21	4,05	4,17

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Contrairement au TBA, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est défini comme étant le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Tableau 2.17 : Evolution des Taux Bruts de Scolarisation (TBS) par département

Département	Année	TBS Garçon	TBS Fille	TBS Global	Indice de parité
Kébémer	**2013/2014**	**52,22**	**67,21**	**59,18**	1,3
	2014/2015	55,60	69,45	62,03	1,25
	Variation en %	6,47	3,33	4,82	-3,85
Linguère	**2013/2014**	**52,70**	**71,52**	**61,60**	1,4
	2014/2015	53,19	71,96	62,06	1,35
	Variation en %	0,93	0,62	0,75	-3,57
Louga	**2013/2014**	**67,49**	**82,07**	**74,26**	1,2
	2014/2015	65,41	80,00	72,19	1,22
	Variation en %	-3,08	-2,52	-2,79	1,67
Région	**2013/2014**	**58,86**	**74,73**	**66,26**	1,3
	2014/2015	62,34	76,70	69,14	1,23
	Variation en %	5,91	2,64	4,35	-5,38

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau 2.17 montre un indice de parité supérieur à l'unité dans la région et pour chaque département. Ceci témoigne une scolarisation plus importante des filles dans le primaire comparativement à celle des garçons. Il faut noter que dans la région le TBS dans le primaire était de 69,14% en 2014/2015 contre 66,26% en 2013/2014 soit une augmentation de 4,35%. La scolarisation des filles est plus importante que celui des garçons comme l'indique la valeur de 76,70% pour le TBS de filles en 2014/2015 contre 62,34% pour les garçons. Le constat est le même dans les trois départements. En effet, dans chaque département, l'indice de parité est supérieur à un. Autrement dit le TBS est plus important chez les filles que chez les garçons.

La mesure du rendement interne de l'éducation dans la Région de Louga est faite à l'aide des indicateurs de flux contenus dans le tableau 2.18.

Le flux concerne entre autres le Taux de Promotion qui est défini comme le total des effectifs moins les redoublants d'une année d'études n exprimé en pourcentage du total des effectifs de l'année d'études n-1 l'année précédente.

Tableau 2.18 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon par département selon le niveau d'étude,

Département	Indicateur de flux	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
Kébémer	taux de promotion		83,0	90,1	96,6	88,9	79,7
	taux de redoublement	0,84	3,2	1,6	3,1	1,8	0,9
	taux d'abandon		13,7	8,2	0,2	9,2	19,3
Linguère	taux de promotion		81,2	84,5	82,9	87,7	77,2
	taux de redoublement	2,73	5,5	4,8	5,0	5,0	3,5
	taux d'abandon		13,1	10,6	12,0	7,1	19,1
Louga	taux de promotion		82,2	90,0	84,9	84,0	86,4
	taux de redoublement	1,04	4,4	1,8	4,3	2,4	1,8
	taux d'abandon		13,3	8,0	10,7	13,5	11,7
Région	taux de promotion		82,1	88,5	87,3	86,2	82,2
	taux de redoublement	1,46	4,1	2,6	4,1	2,9	2,0
	taux d'abandon		13,4	8,8	8,4	10,8	15,7

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse du tableau 4.19 montre que le Taux de Promotion dans la région de Louga varie entre 82,1% et 87,3%. Le TP le moins important est celui de la classe de CP et le plus important est celui de la classe de CE2. Il faut signaler que c'est au CM2 que le Taux d'Abandon(TA) est le plus élevé avec une valeur de 15,7% et est moins élevé au CE2 avec une valeur de 8,4%. S'agissant du Taux de Redoublement(TR), le maximum est atteint au CP avec une valeur de 4,41% et le mini au CI avec 1,4%. Il faut noter que c'est au département de Kébémer ou l'on trouve le TP le plus élevé avec 96,68%

au CE2 et que c'est dans le département de Linguère où l'on note le TP le moins important avec une valeur de 77,2% au CM2.

La classe de CM2 étant la dernière du cycle primaire au Sénégal, son achèvement permet aux élèves d'atteindre le moyen secondaire général. Son achèvement peut être sanctionné par un diplôme de Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires ou à la limite une entrée en sixième qui elle, il faut le signaler, n'est pas un diplôme. Le tableau 2.19 ci-dessous donne l'évolution du Taux d'Achèvement du Primaire(TAP) selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 2.19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP en %) par sexe, selon département

Indicateur	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région de Louga
TAP Garçon	2013/2014	48,9	48,5	76,2	61,3
	2014/2015	51,8	46,8	58,1	41,0
	Variation en %	5,90	-3,52	-23,69	-33,18
TAP Fille	2013/2014	64,1	64,2	81,0	71,9
	2014/2015	67,3	67,4	76,4	52,9
	Variation en %	5,04	5,08	-5,60	-26,43
TAP Global	2013/2014	55,8	55,7	75,1	64,6
	2014/2015	58,92	56,39	66,58	46,6
	Variation en %	5,48	1,24	-11,34	-27,86

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse du tableau ci-dessus montre un TAP de 46,6% pour l'année scolaire 2014/2015 et 64,6% pour celle de 2013/2014 dans la région de Louga soit une variation de -27,86%. Ce taux varie selon le département et le plus haut niveau c'est dans celui de Louga avec 66,58%. Il s'en suit le département de Kébémer avec un taux de 58,9% et enfin celui de Linguère avec 56,3%. L'analyse de ce taux selon le sexe montre une dominance des filles au courant de l'année scolaire 2014/2015 avec une valeur de 52,9% contre 41,0% pour les garçons. Cette différence des taux entre les deux sexes est la même dans les trois départements et en faveur des filles. En

effet, dans le département de Louga le TAP se situe au niveau de 76,4% pour les filles contre 58,1% pour les garçons.

Quant au département de Linguère, il s'agit de 67,4% pour les filles contre 46,8% pour les garçons. Enfin, il est de 67,36% pour les filles contre 51,86% pour les garçons pour le département de Kébémer.

II.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante. Ainsi, le tableau 4.21.a suivant donne l'évolution du taux de transition CM2/6ème selon le sexe, par circonscription administrative et celle 3ème /2nd .

Tableau 2.20 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par département

Cycle	Année scolaire	Sexe	Kébémer %	Linguère %	Louga %	Région %
Moyen	2013/2014	Masculin.	94,2	86,7	67,4	77,8
		Féminin.	86,7	88,5	75,5	81,6
		Ensemble.	90,3	87,7	71,3	79,7
	2014/2015	Masculin.	84,9	89,2	78,9	82,9
		Féminin.	87,9	84,6	80,4	83,3
		Ensemble.	86,5	86,6	79,7	83,1
	Variation	Masculin.	-9,87	2,88	17,07	6,50
		Féminin.	1,43	-4,39	6,51	2,11
		Ensemble.	-4,21	-1,21	11,71	4,23
Secondaire	2013/2014	Masculin.	63,4	63,8	62,6	63,1
		Féminin.	53,2	56,4	68,0	61,3
		Ensemble.	58,5	60,0	65,3	62,2

	2014/2015	Masculin.	61,2	51,0	71,4	62,7
		Féminin.	51,1	45,6	63,0	55,1
		Ensemble.	56,1	48,3	66,9	58,8
	Variation en %	Masculin.	-3,4	-20,0	13,9	-0,6
		Féminin.	-3,9	-19,0	-7,2	-10,1
		Ensemble.	-4,09	-19,57	2,57	-5,47

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse de ce tableau montre un taux de 83,10% pour le moyen en 2015 et de 58,80% pour le secondaire pour cette même année. Cette évolution à la baisse témoigne le problème récurrent du maintien des élèves au niveau des établissements mais aussi la baisse du niveau des élèves. Il faut noter que c'est dans le département de Linguère où l'on trouve le plus fort taux pour le moyen avec une valeur de 86,6% contre 86,5% et 79,6% pour respectivement les départements de Kébémer et de Louga. Quant au passage au cycle secondaire, le plus fort taux est enregistré dans le département de Louga avec une valeur de 66,9% contre 56,1% et 48,2% dans respectivement les départements de Kébémer et Linguère.

Il s'avère nécessaire de signaler que le taux de transition est plus élevé chez les filles pour le moyen et c'est le contraire pour le secondaire. Pour le premier, il s'agit de 83,30% contre 82,9% et pour le second, 55,10% contre 62,7%. Cette tendance est la même pour les départements sauf celui de Linguère pour le moyen où le taux de transition est de 89,2% chez les garçons et 84,6% chez les filles.

Comparé à l'année scolaire 2014, le taux de transition est en baisse considérable en 2015 pour le secondaire et en hausse pour le moyen. En effet, pour le premier, la variation du est située à hauteur de -5,47% dans l'ensemble et est de -10,11% pour chez les filles et -0,63% chez les garçons. Pour le second, le taux a connu une augmentation de 4,23% et de 2,11% et 6,50% chez les filles et les garçons respectivement.

III.2.4. Les infrastructures

Les infrastructures du moyen et du secondaire dans la région de Louga en 2015 sont composées d'établissements et de groupes pédagogiques. Le tableau 2.21 en donne l'évolution et la répartition selon le cycle et la circonscription administrative.

L'analyse du tableau montre que les groupes pédagogiques sont plus nombreux dans le public que dans le privé dans la région de Louga. En effet, pour le 1er cycle, un nombre de 554 établissements du groupe pédagogique a été recensé durant l'année scolaire 2014/2015 pour seulement 73 établissements publics et 4 privés. Cette tendance est la même pour le 2nd cycle avec un nombre de 139 établissements du groupe pédagogique contre 6 publics et un seul privé durant la même année scolaire. Il faut signaler que les établissements qui regroupent le 1re et le 2nd cycles à Louga sont un nombre de 412 groupes pédagogiques, et 14 publics et 17 privés.

Le nombre d'établissements publics et celui de groupes pédagogiques du 1re cycle ont connu une augmentation respective de 4,29% et de 6,54% entre 2013/2014 et 2014/2015. Pour le 2nd cycle, la variation notée est à hauteur de 6,92% pour le GP et 20% pour le public. Concernant le 1er /2nd cycle, la variation enregistrée est de l'ordre de 8,14% pour le GP et 7,69% pour le public. Elle est nulle pour le privé.

Comme dans pratiquement toutes les infrastructures de la région, le département de Louga reste le plus doté dans le 1er cycle, le 2nd cycle et le GP. En effet, sur les 554 GP du 1re cycle que compte la région en 2014/2015, les 254 sont dans ledit département pour 155 et 145 dans respectivement les départements de Kébémer et Linguère. Il en est de même pour le public et le privé avec 32 établissements dans le département de Louga contre 21 et 24 dans respectivement Kébémer et Linguère. Cette tendance est confirmée par le 2nd cycle et aussi les 1re et 2nd cycle.

Tableau 2.21: évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département

Cycle	Année scolaire	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
1er cycle	2013/2014	Public	19	23	28	70
		Privé	1		2	3
		Total	20	23	30	73
		Nb. GP	145	138	237	520

		Public	20	23	30	73
		Privé	1	1	2	4
		Total	**21**	**24**	**32**	**77**
	2014/2015	**Nb. GP**	155	145	254	554
		Public	5,26	0,00	7,14	4,29
		Privé	0,00		0,00	33,33
	Variation	**Total**	5,00	4,35	6,67	5,48
	en %	**Nb. GP**	6,90	5,07	7,17	6,54
2nd Cycle		**Public**	2	1	2	5
		Privé			1	1
		Total	2	1	3	6
	2013/2014	**Nb. GP**	36	17	77	130
		Public	3	1	2	6
		Privé			1	1
		Total	**3**	**1**	**3**	**7**
	2014/2015	Nb. GP[1]	46	16	77	139
		Public	50,00	0,00	0,00	20,00
		Privé			0,00	0,00
	Variation	**Total**	50,00	0,00	0,00	16,67
	en %	**Nb. GP**	27,78	-5,88	0,00	6,92
1er et 2nd Cycle		**Public**	3	4	6	13
		Privé	3	3	11	17
		Total	6	7	17	30
	2013/2014	**Nb. GP**	74	112	195	381
		Public	2	6	6	14
		Privé	3	3	11	17
		Total	**5**	**9**	**17**	**31**
	2014/2015	Nb. GP[2]	61	136	215	412

		Public	-33,33	50,00	0,00	7,69
		Privé	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation	**Total**	-16,67	28,57	0,00	3,33
	en %	**Nb. GP**	-17,57	21,43	10,26	8,14

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.2.5. Le personnel

Le personnel enseignant du moyen secondaire général dans la région de Louga est composé de permanents, de contractuels et de vacataires répartis dans le public et le privé. Durant l'année scolaire 2014/2015, le personnel recensé dans la région s'élève à 1829 enseignants dont 83,37% d'hommes pour 16,63% de femmes. Globalement, le personnel contractuel représente 51,23%, celui des permanents représente 32,97% et les vacataires 15,8%.

Graphique 2.3 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut

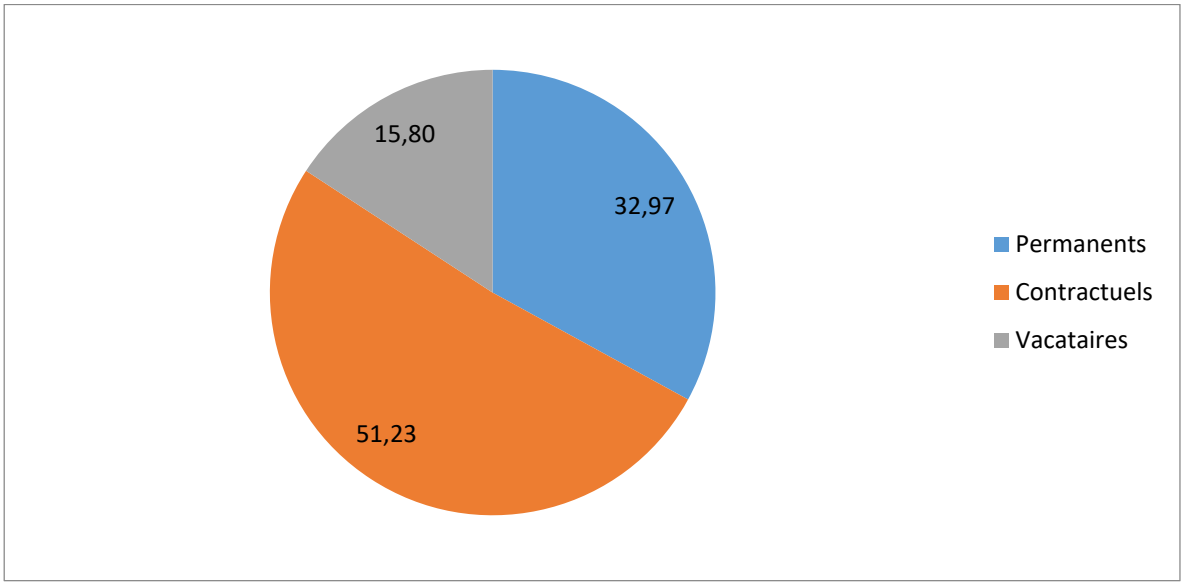

La répartition du personnel enseignant selon le département suit la même logique que la répartition des infrastructures. Le département de Louga concentre plus de la moitié du personnel enseignant. En effet, 934 enseignants ont été recensés dans ce

département soit 51,7% contre 491 soit 26,84% et 404 soit 22,1% respectivement dans les départements de Linguère et Kébémer.

L'essentiel du personnel enseignant, c'est-à-dire 1400 sur les 1829, soit 76,54% des effectifs, se trouve dans le public.

Tableau 2.22 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général par département selon le corps, et le sexe,

Département	Corps	Public			Privé			Total		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Kébémer	**Permanent**	136	25	161	2	0	2	138	25	163
	Contractuel	146	52	198	14	2	16	160	54	214
	Vacataire	5	1	6	19	2	21	24	3	27
	Total	**287**	**78**	**365**	**35**	**4**	**39**	**322**	**82**	**404**
Linguère	**Permanent**	124	8	132	17	0	17	141	8	149
	Contractuel	211	31	242	19	1	20	230	32	262
	Vacataire	10	4	14	65	1	66	75	5	80
	Total	**345**	**43**	**388**	**101**	**2**	**103**	**446**	**45**	**491**
Louga	**Permanent**	207	53	260	28	3	31	235	56	291
	Contractuel	279	101	380	77	4	81	356	105	461
	Vacataire	7	0	7	159	16	175	166	16	182
	Total	**493**	**154**	**647**	**264**	**23**	**287**	**757**	**177**	**934**
Région	**Permanent**	467	86	553	47	3	50	514	89	603
	Contractuel	636	184	820	110	7	117	746	191	937
	Vacataire	22	5	27	243	19	262	265	24	289
	Total	**1125**	**275**	**1400**	**400**	**29**	**429**	**1525**	**304**	**1829**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le nombre d'enseignants du moyen secondaire général dans la région de Louga a connu une augmentation notable entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015. Ces variations sont dans l'ordre de 8,26% dans la région pour le 1er cycle et de 13,99%

et 9,77% dans respectivement les départements de Kébémer et Louga. Dans le département de Linguère, le personnel est resté stationnaire d'une manière globale même si une baisse de 6,06% est notée dans le public.

Pour le 2nd cycle, le nombre d'enseignants est passé de 225 en 2013/2014 à 253 en 2014/2015 soit une variation relative de 7,66%.

Cette tendance à la hausse est notée dans les départements de Louga et de Kébémer contrairement à Linguère où le nombre a connu une variation relative de -12,12%.

Il faut noter pour terminer que le nombre d'enseignants dans les deux cycles a connu une augmentation relative de 7,92%. Cette augmentation est imputable à sa grande partie au public dont la variation est de l'ordre de 13,32% contre 2,06% pour le privé.

Il faut noter une baisse relative de 11,76% dans le département de Kébémer et des hausses de 5,07% et 23,94% dans les départements de Louga et Linguère.

Tableau 2.23 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général par cycle selon le Département et le **statut des établissements .**

Cycle	Département	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1er cycle	**Kébémer**	190	3	193	212	8	220	11,58	166,67	13,99
	Linguère	198		198	186	12	198	-6,06		0,00
	Louga	346	14	360	355	40	395	2,60	185,71	9,72
	Région	**734**	**17**	**751**	**753**	**60**	**813**	2,59	252,94	8,26
2nd Cycle	**Kébémer**	61		61	79	0	79	29,51		29,51
	Linguère	33		33	29	0	29	-12,12		-12,12
	Louga	118	23	141	122	23	145	3,39	0,00	2,84
	Région	**212**	**23**	**235**	**230**	**23**	**253**	8,49	0,00	7,66
1er et 2nd Cycle	**Kébémer**	74	45	119	74	31	105	0,00	-31,11	-11,76
	Linguère	137	76	213	173	91	264	26,28	19,74	23,94
	Louga	157	218	375	170	224	394	8,28	2,75	5,07
	Région	**368**	**339**	**707**	**417**	**346**	**763**	13,32	2,06	7,92

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.2.6. Les effectifs

Les élèves du secondaire dans la région de Louga sont majoritairement dans la série littéraire. En effet, sur les 14511 élèves que comptent ce cycle, les 11245, soit 77,49% sont dans la série littéraire contre seulement 3266, soit 22,51% dans la série scientifique. Cette tendance est la même dans les trois départements. A Kébémer, on a recensé en 2015, un nombre de 2527 élèves dans la série L contre 666 dans la série S. Il faut noter qu'ils sont 2716 élèves contre 1187 et 6002 contre 1413 dans respectivement les départements de Linguère et Louga.

Graphique 2.4 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

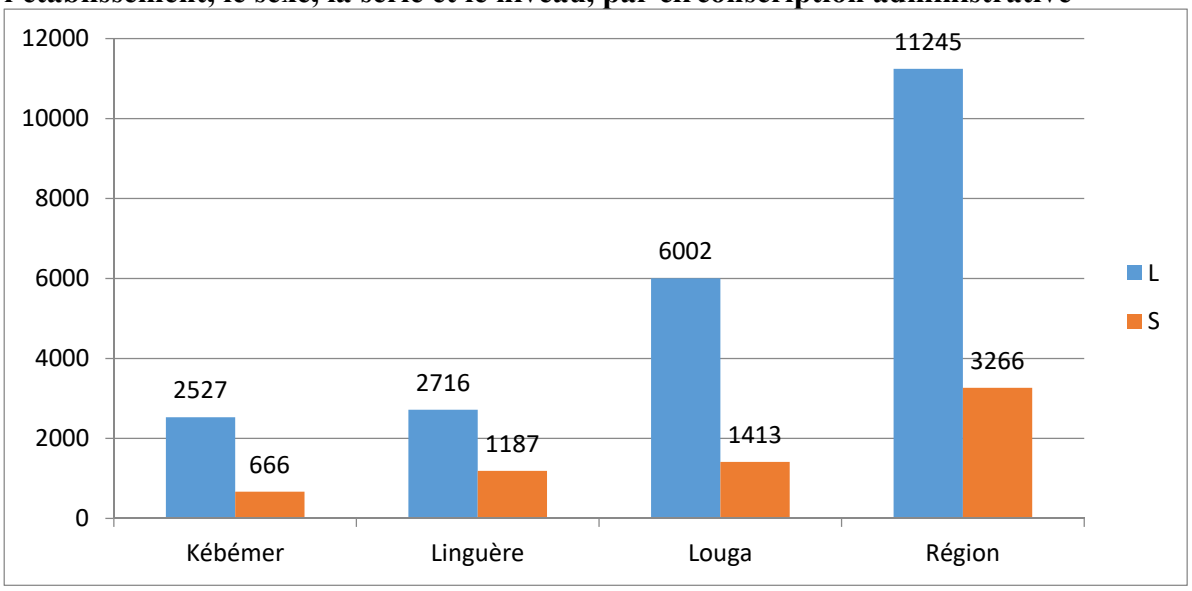

Tableau 2.24 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire par département selon la série , le niveau, le Statut de l'établissementet le sexe, et,

Département	Niveau	Public			Privé			Total		
		Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total
Kébémer										
Séries littéraires	Seconde	425	436	861	37	42	79	462	478	940
	Première	354	375	729	28	29	57	382	404	786
	Terminale	353	370	723	68	55	123	421	425	846
Séries scientifiques	Seconde	129	192	321	nd	nd	nd	129	192	321
	Première	53	117	170	nd	nd	nd	53	117	170

Département	Niveau	Public			Privé			Total		
		Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total
	Terminale	49	126	175	nd	nd	nd	49	126	175
Linguère										
Séries littéraires	Seconde	438	421	859	61	51	112	499	472	971
	Première	410	399	809	27	30	57	437	429	866
	Terminale	330	365	695	97	87	184	427	452	879
Séries scientifiques	Seconde	207	243	450	2	4	6	209	247	456
	Première	113	186	299	2	3	5	115	189	304
	Terminale	168	230	398	13	16	29	181	246	427
Louga										
Séries littéraires	Seconde	843	786	1629	232	330	562	1075	1116	2191
	Première	595	563	1158	232	301	533	827	864	1691
	Terminale	691	645	1336	357	382	739	1048	1027	2075
Séries scientifiques	Seconde	318	294	612	18	10	28	336	304	640
	Première	167	208	375	2	6	8	169	214	383
	Terminale	113	207	320	35	35	70	148	242	390
Région										
Séries littéraires	Seconde	1706	1643	3349	330	423	753	2036	2066	4102
	Première	1359	1337	2696	287	360	647	1646	1697	3343
	Terminale	1374	1380	2754	522	524	1046	1896	1904	3800

Département	Niveau	Public			Privé			Total		
		Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total	Fille	Garçon	total
Séries scientifiques	Seconde	654	729	1383	20	14	34	674	743	1417
	Première	333	511	844	4	9	13	337	520	857
	Terminale	330	563	893	48	51	99	378	614	992

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse selon le genre montre une forte dominance des garçons dans les séries scientifiques (57,47%) c'est-à-dire 1877 garçons contre 1389. Dans les séries littéraires, par contre, on constate une quasi parité des effectifs de garçons (49,6%) et de filles (50,4%). Cette tendance est la même quel que soit le statut de l'établissement (public ou privé).

Graphique 2.5 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau

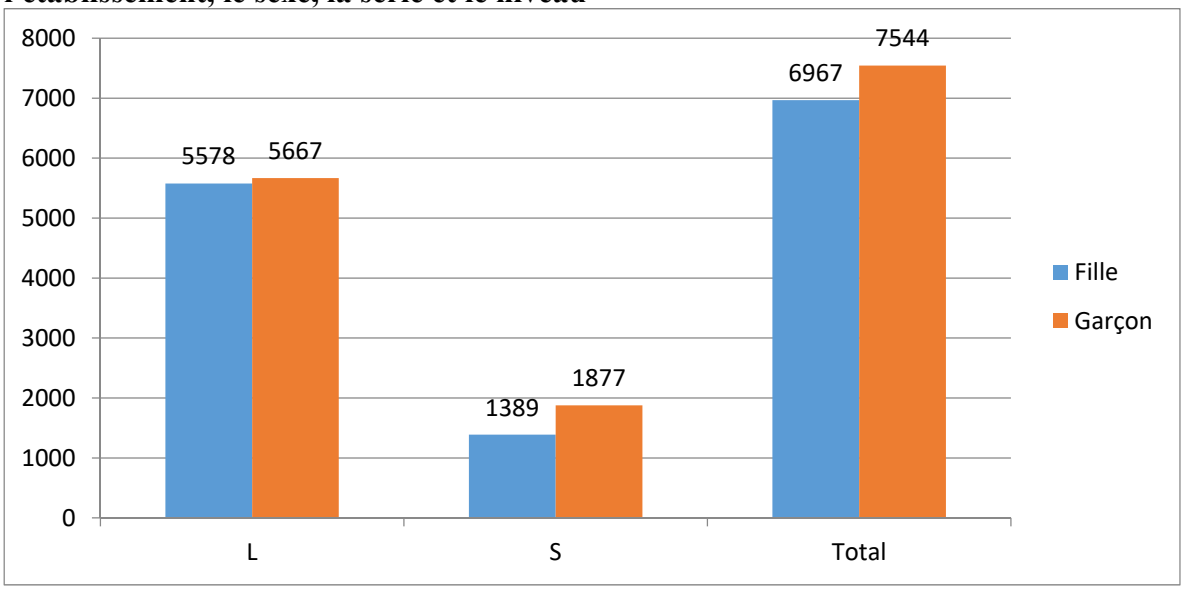

III.2.7. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le **taux brut** de **scolarisation** (TBS) est défini comme le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. Dans cette partie, il est question de faire une analyse descriptive de la fréquentation scolaire et la performance des élèves dans le moyen et le secondaire de la région. Pour ce faire, des statistiques concernant les TBS, les Indices de parité, les flux et l'admission feront l'objet d'analyse. Ainsi, le tableau suivant donne l'évolution des TBS selon le sexe, par département et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire.

Il faut noter un TBS très faible dans le moyen et le secondaire dans la région de Louga. Au niveau de l'enseignement moyen, le TBS est passé globalement de 37,2% en 2014 à 28,14% soit une baisse de 24,39% entre les deux années scolaires. Par contre le TBS au secondaire a connu, pour la même période, une hausse de 10,69% en passant de 21,6% en 2014 à 23,91% en 2015.

La baisse du TBS global au niveau de l'enseignement moyen en 2014 est imputable à une chute de 29,33% du TBS chez les filles (41,02% en 2014 contre 28,99% en 2015) au moment où cette baisse est aussi notée chez les garçons pour une valeur relative de 18,8%.

Tableau 2.25 : Evolution, par département des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire

Département	Cycle	Année	TBS Garçon	TBS Fille	TBS Global	Indice de parité
Kébémer	Moyen	2014	32,69	40,19	36,2	1,2
		2015	29,86	37,06	33,23	1,24
		Variation en %	-8,66	-7,79	-8,2	3,33
	Secondaire	2014	18,29	14,74	16,5	0,8
		2015	20,28	16,94	18,59	0,84
		Variation en %	10,88	14,93	12,67	5
Linguère	Moyen	2014	35,7	42,56	38,97	1,2
		2015	37,09	45,61	41,14	1,23
		Variation en %	3,89	7,17	5,57	2,5
	Secondaire	2014	22,74	20,08	21,44	0,9
		2015	24,98	24,07	24,54	0,96
		Variation en %	9,85	19,87	14,46	6,67
Louga	Moyen	2014	35,4	44,53	39,63	1,3

		2015	37,25	45,96	41,3	1,23
		Variation en %	5,23	3,21	4,21	-5,38
	Secondaire	2014	25,3	25	25,2	1
		2015	28,64	28,55	28,6	1
		Variation en %	13,2	14,2	13,49	0
Région	Moyen	2014	33,87	41,02	37,22	1,2
		2015	27,5	28,99	28,14	1,7
		Variation en %	-18,8	-29,33	-24,39	38,06
	Secondaire	2014	22,6	20,6	21,6	0,9
		2015	24,63	23,19	23,91	0,9
		Variation en %	9	12,56	10,69	3,7

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse du TBS au niveau du secondaire selon le sexe laisse apparaître une augmentation entre 2014 et 2015 quel que soit le sexe considéré. En effet, le TBS des filles pour cet ordre d'enseignement est passé de 20,6% à 23,19% soit une hausse de 12,56% en termes relatifs. Au même moment, le TBS des garçons s'est accru de 9,0% (22,6% en 2014 contre 24,63% en 2015).

L'analyse du TBS dans le département de Kébémer montre un TBS de 33,23% en 2015 contre 36,20% en 2014 soit une variation de -8,20% pour le moyen. Pour le secondaire, le TBS est passé de 16,5% en 2014 à 18,59% en 2015 soit une variation relative de 12,67%. Cette tendance est la même pour les garçons et pour les filles.

Cette même tendance régionale qui s'est dessinée dans le département de Kébémer l'est aussi dans les autres départements à savoir Linguère et Louga.

L'analyse montre un indice de parité en faveur des garçons (100 garçons pour 90 filles) pour le secondaire. Au moyen, les effectifs de filles sont globalement dominants avec un rapport de 1,7. Le même phénomène est observé quel que soit le département considéré.

Tableau 2.26 : Evolution par département des taux d'admis au BFEM et au BAC(en %) selon le sexe,

Département	Sexe	BFEM			BAC		
		2013/2014	2014/2015	Variation	2013/2014	2014/2015	Variation
Kébémer	Garçons	46,7	46,0	-1,50	56,73	ND	ND
	Filles	38,96	44,81	15,02	47,81	ND	ND

	Ensemble	42,67	45,42	6,44	52,85	ND	ND
Linguère	**Garçons**	54,06	54,04	-0,04	35,33	ND	ND
	Filles	41,65	38,83	-6,77	28,09	ND	ND
	Ensemble	47,52	46,07	-3,05	32,23	ND	ND
Louga	**Garçons**	45,10	42,97	-4,72	43,00	ND	ND
	Filles	37,63	36,06	-4,17	22,54	ND	ND
	Ensemble	40,94	39,12	-4,45	33,04	ND	ND
Région	**Garçons**	48,24	47,11	-2,34	44,06	39,24	-10,94
	Filles	39,11	38,94	-0,43	29,97	29,41	-1,87
	Ensemble	43,31	42,78	-1,22	36,08	34,53	-4,30

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.3. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement technique et la formation professionnelle demeurent un levier pour le développement économique d'un pays car ayant permis aux apprenants d'être directement opérationnels sur le marché. Cette formation est laissée en rade au Sénégal mais elle commence à susciter de l'intérêt pour les apprenants ces derniers temps. Ainsi, la région de Louga commence à donner de l'importance à la formation professionnelle avec la disponibilité des écoles de formation dans des métiers mais aussi avec une offre de formation qualifiante. Dans cette partie du chapitre éducation et formation, nous allons essayer de voir les infrastructures de la formation professionnelle et l'offre de formation.

III.3.1. Les infrastructures

Le nombre d'établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans la région de Louga n'a pas varié entre 2014 et 2015. Ce nombre est de 6 établissements dans la région dont 04 se trouvent dans le département de Louga et seulement un pour chacun des départements de Linguère et de Kébémer.

Il faut noter qu'il y a 04 établissements publics contre 02 privés et que le privé n'existe que dans le département de Louga.

Tableau 2.27 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par département

Département	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	1	0	1	1	0	1	0		0
Linguère	1	0	1	1	0	1	0		0
Louga	2	2	4	2	2	4	0	0	0
Région	**4**	**2**	**6**	**4**	**2**	**6**	0	0	0

Source : Inspection d'Académie de Louga.

III.3.2. Le personnel

Le personnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans la région de Louga intervient dans beaucoup de domaines. Pour plus de souplesse dans l'analyse, nous avons regroupé ces domaines en trois grands domaines à savoir Alphabétisation et Langue, Science et Technique, Art, et Santé. Il faut noter que les données concernant le privé ne sont pas disponibles.

Dans l'ensemble, 27 enseignants ont été recensés en 2015 enseignant les langues dans les structures de formation technique et professionnelle dont 14 hommes et 13 femmes. Concernant la science et technique, le nombre recensé est de 31 enseignants dont 25 hommes et 06 femmes. L'Art est le domaine qui regroupe le plus d'enseignantes, car étant incorporé dans la couture, la coiffure, etc. Il faut noter que dans ce domaine, le nombre d'enseignants recensé en 2015 est de 52 dont 38 femmes et 14 hommes. Enfin, seulement 06 enseignants interviennent dans la santé dont 03 femmes et 03 hommes.

Tableau 2.28 : Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe et la filière

Domaine d'enseignement	Public			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Alphabétisation et Langue	14	13	27	14	13	27
Science et technique	25	6	31	25	6	31
Art	14	38	52	14	38	52
Santé	3	3	6	3	3	6

Source : Inspection d'Académie de Louga

III.3.3. Les effectifs

Le nombre d'élèves inscrits dans les ETFP dans la région de Louga en 2015 et qui ont été recensés sont au nombre 780 dont 55,2% dans le domaine de l'Art, 26,2% dans le domaine de la science et technique et 18,6% pour la filière santé. Globalement, le sexe féminin est dominant du point de vue numérique avec 83,8% des effectifs, toutes filières confondues, contre seulement 16,2% pour le sexe opposé.

Tableau 2.29 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe et la filière

Domaine d'enseignement	Public			Privé			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Science et technique	100	105	205	nd	nd	nd	100	105	205
Art	15	416	431	nd	nd	nd	15	416	431
Santé	7	64	71	4	69	73	11	133	144
Total	122	585	707	4	69	73	126	654	780

Source : Inspection d'Académie de Louga

La disparité entre homme et femme est observée également quelle que soit la filière. Cependant, c'est au niveau de la filière « Sciences et techniques » que l'on note la plus faible variation sans, toutefois atteindre la parité. Les femmes représentent 51,2% des effectifs dans cette filière contre 48,8% d'hommes. Pour les autres filières, les effectifs du sexe féminin dépassent 90% soit 96,5% dans le domaine de l'Art et 92,4% au niveau de la Santé.

Le secteur privé est faiblement représenté avec seulement 9,4% des effectifs globaux contre 90,6% pour le Public.

CONCLUSION

Certes des efforts non négligeables sont faits depuis quelques années pour le renforcement du système éducatif dans la Région de Louga mais ce dernier constitue sans doute un maillon très faible. En effet, le TBS demeure l'un des plus faibles du Sénégal car la Région de Louga a longtemps souffert, entre autres, d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires au développement de l'éducation même si le déficit est en train d'être résorbé progressivement.

Le développement du secteur de l'éducation dans la région de Louga souffre de certaines contraintes majeures, notamment :

- l'étendue du territoire régional ;
-la forte mobilité de la population ;
-l'état de pauvreté de l'écrasante majorité de la population ;
-la situation précaire des infrastructures ;
-le retard entre la planification et l'exécution des programmes de construction
-l'essoufflement des campagnes de recrutement au CI

L'enseignement technique et professionnel dans la Région de Louga est marqué par la faiblesse des effectifs, un manque d'infrastructures, des financements insuffisants et un manque d'encadrement même si on peut noter depuis quelques années une redynamisation du secteur.

Chapitre IV : AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture demeure la principale activité productive de la région mais elle peine encore à satisfaire les besoins alimentaires des populations du fait de sa forte dépendance à la pluviométrie du reste aléatoire avec une inégale répartition spatio-temporelle. Ainsi les aléas climatiques, combinés à une baisse de fertilité des sols ont un impact négatif sur les productions. L'agriculture dans la région de Louga repose principalement sur une culture de rente (arachide) et sur des cultures vivrières, notamment les céréales (mil, maïs, sorgho, Niébé).

Les aléas climatiques et la baisse de fertilité des sols sont, à n'en pas douter, des contraintes majeures à la production agricole dans la région de Louga.

Par ailleurs les facteurs de production ne sont pas encore bien maîtrisés notamment la gestion du foncier qui constitue une menace pour l'investissement privé. Toutefois, l'introduction de nouvelles variétés performantes dans l'agriculture tend à booster la productivité avec l'existence d'importants projets comme PASA/LOUMAKAF ; PAFA-E et PADEN.

La région de Louga dispose d'un intéressant potentiel de terres pour la culture irriguée, dans le Keur Momar Sarr surtout, mais hélas toujours sous exploité .Cependant les

perspectives sont bonnes avec l'érection prochaine des Domaines Agricoles Communautaires (DAC) dans le cadre du volet agricole (autosuffisance alimentaire) du PSE.

Le présent chapitre traite des Services techniques, des infrastructures et des autres intervenants dans le secteur d'une part et d'autre part de la préparation et des résultats de la campagne agricole 2014-2015.

IV.1. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IV.1.1. La pluviométrie

Tant du point de vue quantité de pluie recueillie en mm que du nombre de jours de pluie et aussi de la répartition temporelle et spatiale, l'hivernage 2015 est bien meilleur que celui de l'année précédente dans la région de Louga. Il convient de souligner que tous les postes sont excédentaires.

Tableau 3.1: **Situation pluviométrique comparative de la région de Louga entre 2014 et 2015 selon le département et le poste**

Poste pluviométrique	Cumul 2014		Cumul 2015		Ecart 2015/2014	
	Hauteur en mm	Nombre de jours	Hauteur en mm	Nombre de jours	Hauteur en mm	Nombre de jours
MBEDIENE	224,2	15	292,1	25	67,9	10
COKI	205,8	13	270,1	29	64,3	16
K. M. SARR	120,8	13	355,9	22	235,1	9
SAKAL	171,9	13	372,5	23	200,6	10
NDIAGNE	188	18	367,1	28	179,1	10
LEONA	290,5	13	397,8	24	107,3	11
Louga	213,1	15	417,7	27	204,6	12
Moyenne département de Louga	**202,04**	**14,28**	**353,31**	**25,42**		
SDDR	214,7	16	244,1	20	29,4	4
Dahra	164,8	11	254	20	89,2	9

Barkédji	138,1	11	229,7	19	91,6	8
Thiel	83,4	7	192,5	15	109,1	8
Gassane	183,1	8	366,6	21	183,5	13
Déali	141,5	10	279,2	19	137,7	9
Sagatta	92,9	8	290	18	197,1	10
Dodji	125,9	6	259,3	18	133,4	12
Labgar	116,5	7	291,4	14	174,9	7
Yang Yang	70,9	6	272	13	201,1	7
Linguère	244,5	16	279,4	22	34,9	6
Moyenne département de Linguère	**143,3**	**9,63**	**268,92**	**18,09**		
Ndande	123,6	16	514,2	32	390,6	16
Sagatta	58,9	7	223,6	24	164,7	17
Darou Mousty	129	11	253	24	124	13
Kébémer	125,9	15	579,5	30	453,6	15
Moyenne département de Kébémer	**109,35**	**12,25**	**392,57**	**27,5**		
Moyenne Région de Louga	**138,98**	**11,59**	**318,26**	**22,13**		

Source : DRDR Louga

Pour l'hivernage 2015, la région de Louga a recueilli en moyenne 318,26 mm de pluie contre 138,98 mm l'année dernière soit un accroissement positif moyen de 129%. Le nombre moyen de jours de pluie a également augmenté globalement de 90,94% pour la région entre 2014 et 2015.

Les départements de Kébémer et Linguère ont enregistré respectivement des moyennes en termes de mm de pluies de 392,57 mm et 353,31 mm bien au-dessus de la moyenne régionale en 2015 (318,26 mm). Cependant, pour le département de Linguère la hauteur moyenne de pluie obtenue en 2015 (268,92 mm) se situe en-deçà de la moyenne régionale.

Pour l'hivernage 2015, pour le cumul de hauteur de pluie enregistrée, le poste de Kébémer vient en tête avec 579,5 mm Mais par rapport au nombre de jours de pluie, le plus fort cumul (32 jours) est noté au poste de Ndande.

L'excédent le plus important dans la région de Louga en termes de hauteur de pluie entre 2014 et 2015 est enregistré au poste de Kébémer (+453,6 mm).

Dans le département de Louga, même si le poste de Louga présente le cumul le plus élevé en 2015 (417,7 mm), l'excédent le plus important par rapport à 2014 est noté au poste de Keur Momar Sarr (235,1 mm).

Le poste de Gassane, avec 366,6 mm recueillis en 2015, présente le plus fort cumul dans le département de Linguère alors que celui de Yang Yang a l'excédent le plus important par rapport à 2014 (201,1 mm).

IV.1.2. La mise en place des semences

La pluviométrie pour la campagne agricole 2015-2016 a été bonne dans l'ensemble de la région de Louga et la mise en place des semences a été faite à temps opportun.
En effet, 3987 tonnes de semences d'arachide ont été mises en place et totalement vendues pour la campagne 2015-2016 contre 4173 tonnes pour la campagne précédente, soit une baisse de 4,5%. Pour la même période, les semences de Niébé sont passées de 1129 tonnes à 1916 tonnes soit une hausse de 70%.

Tableau 3.2 évolution des quantités de semences reçues et distribuées dans la région de Louga

emences		Département Kébémer			Département Linguère			Département Louga			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Arachide	**Reçu (T)**	1660	1900	14,5	1160	912	-21,4	1353	1175	-13,2	4173	3987	-4,5
Niébé	**Reçu (T)**	401	741	84,8	138	410	197,1	590	765	29,7	1129	1916	70
Mil	**Reçu (T)**	13	0		20	0		0	0		0	0	
Manioc	**Reçu (boutures)**	404	0		0	0		50	0		0	0	

Source : DRDR région de Louga

Toutes les quantités de semences reçues dans la Région de Louga ont été totalement vendues.
La plus grande proportion de semences d'arachide distribuées dans la région en 2015-2016 (47,6%) est revenue au département de Kébémer contre 22,9%et 29,5% dans les départements de Linguère et Louga respectivement.

Hormis pour le département de Kébémer où le quota de semences d'arachide a connu une hausse de 14,5% par rapport à la précédente campagne agricole, des baisses ont été notées à Linguère (-21,4%) et à Louga (-13,2%).

Les départements de Kébémer et Louga ont enregistré les plus importantes quantités de semences de Niébé reçues pour la campagne 2015-2016 soit respectivement 38,7% et 39,9% contre 21,4% pour le Linguère. Toutefois, comparativement à la campagne précédente, les quotas reçus en Niébé ont fortement augmenté dans tous les départements de la région de Louga. Dans le Linguère, les quantités de semences en Niébé reçues ont été multipliées par 2,97 par rapport à la campagne 2014-2015.A Kébémer et Louga, les hausses sont de 84,8% et 29,7% respectivement.

IV.1.3. La mise en place des engrais et autres fertilisants

Sur une prévision de 990 tonnes d'urée, la région de Louga n'a pu recevoir que 28,6% soit 283 tonnes. L'essentiel de l'urée (74,20%) est revenu au département de Kébémer contre 22,97% pour Louga et seulement 2,83% dans le Linguère.

Tableau 3.3 : Mise en place de l'urée en tonne selon le département pour la campagne 2015-2016

DEPARTEMENT	PREVU	RECU	VENTE	RESTE MISE EN PLACE	RESTE VENTE
LOUGA	320	65	34,85	255	30,15
KEBEMER	570	210	165	360	45
LINGUERE	100	8	1,5	92	6,5
TOTAL REGION	990	283	201,35	707	81,65
Taux de réalisation			28,6%		
Taux de cession			**71,15**		

Source : DRDR Louga

Même si les prévisions de la demande en urée de la région pour la campagne 2015-2016 sont bien en deçà des quantités reçues, le taux global de cession est relativement élevé (71,15%). Seul le département de Kébémer a enregistré un taux de cession supérieur à la moyenne régionale soit 78,6% contre 53,6% pour le département de Louga et 18,7% dans le Linguère.

Pour la mise en place de l'engrais 6-20-10 le taux de réalisation global de la région pour la campagne 2015-2016 s'élève à 81,34%.

Tableau 3.4 : Mise en place du 6-20-10 en tonne selon le département pour la campagne 2015-2016

DEPARTEMENT	PREVU	RECU	VENTE	RESTE MISE EN PLACE	RESTE VENTE
LOUGA	785	775	684,2	10	90,8
KEBEMER	870	535	520	335	15
LINGUERE	317	294	234,25	59,75	23
TOTAL REGION	1972	1604	1438,45	404,75	128,8
Taux de réalisation			81,34 %		
Taux de cession			89,68		

Source : DRDR Louga

Les taux de réalisation selon le département montre que Louga et Linguère présentent des taux supérieurs à la moyenne régionale soit respectivement 98,73% et 92,74%. Dans le département de Kébémer les prévisions en dotation d'engrais 6-20-10 sont réalisées à 61,49% très en dessous de la moyenne régionale.

Sur une demande prévisionnelle de 1380 tonnes d'engrais 15-10-10 pour la campagne 2015-2016, la région de Louga n'a pu recevoir que 420 tonnes soit un taux de réalisation de 30,43%.

Tableau 3.5 : Mise en place du 15-10-10 selon le département pour la campagne 2015-2016

DEPARTEMENT	PREVU	RECU	VENTE	RESTE MISE EN PLACE	RESTE VENTE
LOUGA	380	80	0	300	80
KEBEMER	860	310	234	550	76
LINGUERE	140	30	0	30	110
TOTAL REGION	1380	420	234	880	266
Taux de réalisation			30,43 %		
Taux de cession			55,71		

Source : DRDR Louga

Il convient de noter que les départements de Louga et Linguère n'ont pu vendre les quotas reçus. Seul le département de Kébémer a réussi un taux de cession de 55,71%.

IV.1.4. La mise en place des produits phytosanitaires

Il convient de souligner la modicité des quantités de produits phytosanitaires mises en place pour la campagne agricole 2015-2016.

Tableau 3.6 : Situation de mise en place des produits phytosanitaires

Départements	PRODUIT (poudre en Tonnes)		
	Quantité Reçue	Quantité utilisée	Restant
Kébémer	0,25	0,25	0
Louga	0,5	0,5	0
Linguère	0,25	0,25	0
TOTAL	1	1	0

Source : DRDR Louga

Pour une vaste région comme Louga qui est souvent sous la menace de parasites et d'insectes comme les Amsacta, les pucerons et autres, il est plus que nécessaire de revoir largement à la hausse les dotations pour les prochaines campagnes agricoles.

IV.1.5. La mise en place des matériels et équipements agricoles

Pour la campagne agricole 22015-2016, la région de Louga a reçu 1599 semoirs sur une prévision de 1600 soit un taux de réalisation de 99,94%.

Tableau 3.7 : Mise en place du matériel agricole par département

					Matériel agricole			
	Semoir				**Houe**			
Département	Prévu	Reçu	Vendu	Reste	Prévu	Reçu	Vendu	Reste
Louga	650	649	495	154	96	96+ stocks	157	-61
Kébémer	550	550	318	232	100	100	69	31
Linguère	400	400	166	234	Stock	97 (stock)	69	28
Total région	1600	1599	979	620	196	293	234	59
Taux de réalisation			99,94%			149,49%		
Pourcentage de vente			60,91%			79,86%		

Source : DRDR Louga

La région a reçu également 293 houes (stock de 97 plus 196 prévues**)** soit un taux de réalisation de 149,5%

IV.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IV.2.1. Les cultures vivrières

IV.2.1.1. cultures céréalières

- **Superficies emblavées**

Les superficies cultivées en céréales sont passées de 60396 Ha en 2014 à 98156 ha en 2015 soit une hausse de 63%. Cette augmentation est tirée par les emblavures en mil qui ont connu un accroissement de 67% et du maïs avec 29% (cultivé exclusivement à Kébémer) alors que les superficies cultivées en riz ont lourdement chuté en 2015 (-80%).

La culture du mil occupe plus de 90% des superficies réservées aux céréales contre 4,7% et 4,1% respectivement pour le maïs et le sorgho. Le riz occupe seulement 0,7%.

Le département de Linguère occupe le premier rang au niveau régional du point de vue des emblavures en céréales (41%) suivi de Louga (32%) et Kébémer (27%).

- **Les rendements céréaliers**

Les rendements moyens pour les différentes céréales cultivées dans la région de Louga ont connu globalement des accroissements positifs entre les campagnes de 2014 et 2015. Les plus importants accroissements sont notés pour le Sorgho (76%) et le riz (67%). Le mil présente quant à lui une progression de 64% en termes de rendement alors que la plus faible hausse concerne le maïs (34%).

- **La production céréalière**

La production céréalière de la région de Louga a plus que doublé passant de 19584 tonnes en 2014 à 51138 T en 2015 (une progression de 161%).

Le département de Linguère demeure globalement la principale productrice de céréale de la région avec 47,5% de la production totale en 2015. Les départements de Kébémer et Louga suivent avec respectivement 26,7% et 25,8% de l'ensemble de la production céréalière.

Une répartition de la production céréalière suivant la spéculation montre que le mil constitue l'essentiel soit 87% de l'ensemble contre 7,2% pour le maïs. Les productions de sorgho et de riz représentent respectivement 4,4% et 1,4% de la production

céréalière régionale. Plus de 45% du mil produit dans la région de Louga en 2015 provient du département de Linguère contre des proportions respectives de 29,9% et 24,3% pour Kébémer et Louga.

Plus des trois quarts du sorgho produit dans la région en 2015(75,2%) vient du département de Louga. Les contributions des départements de Kébémer et Linguère à la production régionale de sorgho sont de 15% et 9,8% respectivement. Le riz est exclusivement produit dans le département de Louga, plus précisément dans la zone du Lac de Guiers (Keur Momar Sarr). De même, le maïs provient entièrement du département de Linguère.

IV.2.1.2. Les autres cultures vivrières

- **Superficies emblavées et rendements**

Les superficies emblavées pour les autres cultures vivrières (Niébé, Pastèque, Manioc et Béref) ont connu une hausse globale de 17,7% en 2015 comparativement à 2014 passant de 70171 Ha à 82581 Ha. En dehors de la Pastèque qui a connu une baisse de 8% en termes de surface cultivée, des augmentations sont notées pour les autres spéculations soit 17% et 11% pour le Niébé et le Béref respectivement. Les superficies réservées au manioc ont plus que doublé entre 2014 et 2015 (accroissement de 162%).

Pour les autres cultures vivrières, la plus importante progression en termes de rendement concerne la pastèque (50%) suivie du manioc avec un accroissement de 48% et du Niébé (45%).

- **Production des autres cultures vivrières**

Globalement, la production issue des autres cultures vivrières est passée de 63255 tonnes en 2014 à 109916 tonnes en 2015 soit un accroissement de 73,8%. Les autres cultures vivrières concernent principalement le Niébé et la Pastèque qui donne respectivement 39,4% et 38,1% de la production régionale. Le manioc contribue pour 21,4% à la production des autres cultures vivrières et le Béref pour seulement 1,1% du tonnage global.

La production de manioc, une quasi exclusivité du département de Kébémer, a été multipliée par plus de trois (3) en 2015 soit un accroissement de 286%. Les productions de Niébé et de Pastèque ont connu des hausses respectives de 70% et 37% entre les deux dernières campagnes contre 11% pour le Béref.

Le département de Kébémer concentre la plus importante proportion (42,3%) de la production issue des cultures vivrières contre 39,6% et 18,1% respectivement pour Louga et Linguère.

L'essentiel de la production de Niébé (65,6%) provient du département de Louga contre 24,8% pour Kébémer. Le département de Linguère ne fournit que 9,6% du niébé produit dans la région de Louga. Le manioc est produit exclusivement dans les départements de Kébémer (88,5%) et de Louga (11,5%). Le département de Linguère demeure le plus grand producteur de Béref avec 89,5% de la production régionale en 2015 contre 11,5% pour celui de Louga.

Tableau 3.8 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département

Spéculation		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2014	2015	Var%	2014	2015	Var%	2014	2015	Var%	2014	2015	Var%
Mil	Superficie (Ha)	14846	25571	72,2	30540	35679	16,8	7937	27600	247,7	53323	88850	66,6
	Rendement (Kg/Ha)	350	520	48,6	300	572	90,7	250	392	56,8	306	501	63,7
	Production (T)	5196	13 299	155,9	9162	20 396	122,6	1984	10 829	445,8	16 342	44 524	172,5
Sorgho	Superficie (Ha)	196	556	183,7	366	397	8,5	2946	3046	3,4	3 509	3 999	14,0
	Rendement (Kg/Ha)	400	600	50,0	400	550	37,5	300	550	83,3	316	557	76,3
	Production (T)	78	334	328,2	146	218	49,3	884	1 675	89,5	1 109	2227	100,8
Maïs	Superficie (Ha)	0	0		3539	4 602	30,0	25	0	-100,0	3 564	4 602	29,1
	Rendement (Kg/Ha)	0	0		600	800	33,3	375	0	-100,0	598	800	33,8
	Production (T)	0	0		2123	3 682	73,4	9	0	-100,0	2 133	3 682	72,6
Riz	Superficie (Ha)	0	0		0	0	#DIV/0!	0	705		0	705	#DIV/0!
	Rendement (Kg/Ha)	0	0		0	0	#DIV/0!	0	1000		0	1000	#DIV/0!
	Production (T)	0	0		0	0	#DIV/0!	0	705		0	705	#DIV/0!
Niébé	Superficie (Ha)	22500	17 958	-20,2	16670	8 880	-46,7	24708	48 113	94,7	63 878	74 951	17,3
	Rendement (Kg/Ha)	400	600	50,0	400	467	0,1675	400	591	47,8	400	578	44,5
	Production (T)	9000	10 775	19,7	6668	4 150	-37,8	9883	28 433	187,7	25 551	43 357	69,7
Pastèque	Superficie (Ha)	524	1 186	126,3	3758	1 637	-56,4	145	1 229	747,6	4 427	4 051	-8,5
	Rendement (Kg/Ha)	2000	12500	525,0	8000	9000	12,5	8000	10000	25,0	6 904	10 328	49,6
	Production (T)	10188	14 819	45,5	10187	14 730	44,6	10187	12 291	20,7	30 563	41 840	36,
Manioc	Superficie (Ha)	800	2 318	189,8	0	0		300	300	0	1000	2 618	161,8
			9000	50,0					9000	0	6 100	9000	47,5

	Rendement (Kg/Ha)	6000			0	0		9000					
	Production (T)	4802	20 866	334,5	0	0		2700	2 700	0	6 102	23 566	286,2
Béref	Superficie (Ha)	0	0		866	860	-0,7	0	101		866	961	11,0
	Rendement (Kg/Ha)	0 0	0		1200	1200	0	0	1200		1200	1200	0,0
	Production (T)	0	O		1039,2	1039	0,0	0	121		1 039	1 153	11,0

Source : DRDR Louga

IV.2.1.3. Les cultures industrielles

L'arachide d'huilerie est la seule culture industrielle de la région de Louga. Globalement, les superficies réservées à cette spéculation ont augmenté de 77% entre 2014 et 2015. Le département de Louga concentre 46% des emblavures en arachide d'huilerie en 2015 contre 34,2% pour Kébémer et 19,8% pour Linguère.

Tableau 3.8 : Evolution des superficies, des rendements et des productions de l'arachide d'huilerie selon les départements

Spéculation		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	29425	63570	116,04	40889	36790	-10,02	35000		144,92	105314	186082	
	Rdt (Kg/Ha)	350	828	136,57	350	740	111,43	350	700	100	350	752	
	Prod(T)	10299	52636	411,08	14311	27237	90,32	12250	59969	389 ,54	36860	139842	

Le rendement moyen pour l'arachide d'huilerie est de 752kg/ha contre 350 kg/ha soit une augmentation de 115% avec un pic dans le département de Kébémer (828kg/ha) dépassant la moyenne de la région soit un écart de +10,1%.

La production d'arachide d'huilerie a connu un grand bond en 2015 soit une progression de 279% passant de 36860 tonnes en 2014 à 139848 tonnes pour la présente campagne.

Les départements de Louga et Kébémer sont les plus grands producteurs d'arachide d'huilerie avec respectivement 42,9% et 37,6% de la production régionale en 2015 contre 19,5% pour le département de Linguère.

CONCLUSION

L'agriculture dans la région de Louga est de manière générale fortement exposée aux irrégularités de la pluviométrie et au phénomène de la dégradation des terres qui constituent des limites objectives à une bonne productivité. Les productions des demeurent généralement faibles malgré des progrès enregistrés pour certaines spéculations notamment les céréales. Cependant, la région de Louga est encore loin d'un niveau correct de couverture des besoins céréaliers. Le développement de l'agriculture comme secteur de création de richesses afin d'augmenter substantiellement les revenus des populations et d'assurer la sécurité alimentaire des couches les vulnérables passe inévitablement par certaines mesures notamment :

- une mécanisation renforcée;
- une diversification soutenue des productions des cultures vivrières ;
- la reconstitution d'un capital semencier de qualité ;
- le renforcement et la diversification des circuits commerciaux.

Chapitre V : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La ressource naturelle peut être définie comme tout élément d'un milieu (substance, organisme, objet) susceptible d'être exploité pour satisfaire les besoins de l'homme. Dans ce chapitre, on traite essentiellement des ressources forestières. La gestion de ces ressources est sans doute un élément important pour un développement soutenable qui permettra alors le renouvellement des espèces par le reboisement mais aussi et surtout en luttant contre la surexploitation surtout dans une région comme Louga où ces ressources naturelles sont, pour l'essentiel, circonscrite dans la zone sylvopastorale.La principale préoccupation dans la Région de Louga demeure la protection des ressources naturelles et fauniques contre les actions anthropiques (feux de brousse, coupes abusives et autres formes d'émondage).

Nous aborderons ici la gestion du domaine forestier, notamment la lutte contre les feux de brousse, le reboisement et la conservation des sols, les exploitations forestières et ensuite la gestion de de la faune.

V.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Un domaine forestier peut être défini comme étant une forêt ou un massif d'une étendue boisée relativement dense, constitué d'une ou plusieurs peuplements d'arbres. Dans la région de Louga, la situation du domaine classé est mise en évidence en 2015 comme l'indique le tableau suivant. Ainsi une analyse de ce tableau montre un taux de classement de 43,3% dans la région en 2015. Ce taux varie selon le département et est de 59,7% dans le département de Linguère ; 23,6% dans le département de Louga et 6,5% dans celui de Kébémer. Ces taux qui sont des valeurs relatives constituent en valeur absolue une superficie de 1076625 Ha pour un nombre de 17 forêts classées. La plus importante se trouve dans le département de Linguère avec un nombre de 13 forêts correspondant à 918125 Ha. Dans le département de Louga, il s'agit de 3 forêts classées correspondant à une superficie de 133500 Ha tandis qu'une seule est classée dans le département de Kébémer pour une superficie de 25000 Ha.

Tableau 4.1 : Situation du domaine classé, par département

Département	Superficie (km^2)	Forêt Classée		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kébémer	3823	1	25000	6,5
Linguère	15374	13	918125	59,7
Louga	5648	3	133500	23,6
Région	24845	17	1076625	43,3

Source : IREF de Louga

V.2. Lutte contre les feux de brousse

V.2.1. Lutte préventive

Des comités de lutte contre les feux de brousses ont été mis sur pied dans la région de Louga pour prévenir. Ces comités constituent celles nouvellement créées et celles redynamisées. Pour mener à bien leur mission, ces comités doivent être équipés et avoir des membres actifs. Force est de reconnaitre qu'aucun de ces comités n'est équipé. Par conséquent ce sont les membres qui se débrouillent pour accomplir leur mission. Il faut noter qu'en 2015, la région de Louga compte au total 545 comités de luttes contre les feux de brousse. Ces comités sont répartis évidement de façon inégale entre les trois départements. En effet, sur les 545 comités, les 423 (soit 77,60%) se trouvent dans le département de Linguère. Il s'en suit le département de Kébémer qui totalise 108 comités et seulement 14 dans celui de Louga.

Il faut noter que ces comités constituent de nouvelles créations et ceux redynamisés. Les nouvelles créations sont au nombre de 58 tandis que ceux redynamisés sont au nombre de 487.

Les comités mis sur pied en 2015 dans la région de Louga comptent au total 12822 membres dont 11528 dans le département de Linguère, 489 dans le département de Louga et 805 dans celui de Kébémer.

Tableau 4.2 situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par département en 2015

Département	Comités nouvellement créés	Comités redynamisés	Total comités existants	Comités équipés	Nombre de membres
Kébémer	24	84	108	0	805
Louga	5	9	14	0	489
Linguère	29	394	423	0	11528
Total région	58	**487**	**545**	**0**	**11365**

Source : IREF de Louga

Ces comités cités précédemment ont mené des séances d'animation sur la prévention des feux de brousse dans la région de Louga. Ces séances d'animation constituent entre autres des IEC, des émissions radio, des comités de développement et des formations. En 2015, un nombre de 101 IEC ont été animées dans la région dont 84 dans le département de Kébémer, 14 dans celui de Linguère et seulement 04 dans le département de Louga. Des émissions radio ont été faites aussi.

Sur les 13 émissions radio faites dans la région, les 12 les sont dans le département de Linguère et une seule dans celui de Kébémer. Aucune émission n'a été animée dans le département de Louga. S'agissant du comité de développement, 09 comités ont été mis en place dans la région dont 05 dans le département de Linguère, 03 dans le département de Louga et un seul dans celui de Kébémer. La seule formation qui a été menée dans la région est celle du département de Linguère.

Ces séances d'animation ont permis de toucher 5113 personnes dont 4443 dans le département de Linguère, 50 dans le département de Louga et 620 dans celui de Kébémer.

Tableau 4.3 : du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par département

Départements	IEC	Emissions Radio	Comités de développement	Formation	Nombre de personne touchées
Kébémer	**84**	**1**	**1**	**0**	**620**
Louga	**3**	**0**	**3**	**0**	**50**
Linguère	**14**	**12**	**5**	1	**4443**
Total région	**101**	**13**	**9**	**1**	**5113**

Source : IREF de Louga

V.2.2. Lutte active

La lutte contre les feux de brousse est d'autant plus importante qu'il doit nécessiter beaucoup d'effort pour vaincre ce fléau. La lutte active a permis d'ouvrir des Pare-feux mais aussi d'en réhabiliter d'autres. Ainsi, le tableau suivant en l'occurrence l'évolution de la situation des Pare-feux par circonscription administrative en donne l'évolution entre 2014 et 2015. L'analyse de ce tableau montre une variation -65,1% des Pare-feux réhabilités dans la région entre 2014 et 2015 et une variation de 100% des Pare-feux ouverts durant cette même période. Cette variation négative des Pare-feux réhabilités est imputable au département de Linguère. En effet dans ce département, 1319 Km de Pare-feux ont été réhabilités en 2014 contre 413,7 Km en 2015 ce qui donne une variation relative de -68,63%. La variation relative de 100% constatée dans le département de Louga ne suffit pas pour que celle-ci au niveau régional soit positive. Dans le département de Louga, 46,6 Km de Pare-feux ont été réhabilités en 2015 contre 00 Km en 2014.
Il faut noter que c'est dans le département de Linguère où l'on a ouvert des Pare-feux. Il s'agit de 00 Km de Pare-feux ouverts en 2014 contre 1150 Km en 2015 ce qui donne une variation de 100%.

Tableau 4.4 évolution des Pare-feux par département

Destinations	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2014	2015	Vari	2014	2015	Vari %	2014	2015	Vari	2014	2015	Vari %
Réseau de Pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	0	0		0	1150	100	0	0	0	0	1150	100
Pare-feux réhabilités (km)	0	0	0	1319	413,7	-68,63	0	46,6	100	1319	460,3	-65,10

Source : IREF de Louga

Malgré les nombreux efforts consentis dans la lutte contre les feux de brousse, ce fléau ne peut être totalement maitrisé dans une certaine mesure. En 2014 comme en 2015, des feux de brousse ont été déclenchés dans la région de Louga comme le montre le tableau suivant en l'occurrence l'évolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative.

En 2015, le nombre de feux de brousse enregistré dans la région de Louga est de 07 contre un nombre de 28 en 2014 soit une variation relative de -75%. Les 07 feux de brousse de la région ont dévasté une superficie de 6980 Ha contre 30211 Ha dévastés par les 28 feux de brousse en 2014 soit une variation relative de -76,9%.

Il faut noter que les feux de brousse dans la région en 2015 sont totalement imputables au département de Linguère. En effet tous les 07 cas de feux de brousse ont été enregistrés dans ce département. Ce qui stipule que les efforts consentis pour la lutte ont porté des fruits reste à redoubler d'effort.

Tableau 4.5 : Evolution de la situation des feux de brousse par Département

Département	2014		2015		Variation en %	
	Nombre de cas	Superficie brulée (ha)	Nombre de cas	Superficie brulée (ha)	Nombre de cas	Superficie brulée (ha)
Kébémer	0	0	0	0	0,00	0,00
Linguère	23	29550	7	6980	-69,57	-76,38
Louga	5	661	0	0	-100,00	0,00
Région	28	30211	7	6980	-75,00	-76,90

Source : IREF de Louga

V.3. Reboisement et conservation des sols

Le reboisement est une opération qui consiste à restaurer ou à créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimées par coupe rase ou détruites par différentes causes dans le passé. La conservation des sols consiste en une protection des sols contre l'érosion et contre d'autres dégradations, destinée à maintenir la fertilité et la productivité du sol. Le premier est nécessaire pour le second. Nous nous intéressons dans cette partie de ce chapitre à la production de plants mais aussi à la plantation linéaire.

V.3.1. Production de plants

La production de plants est assurée principalement par les régies, les villageois, les communautaires, les privées/individuels et les scolaires. Ainsi le tableau suivant donne la répartition et l'évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre une variation de 150,04% des plants produits dans la région entre 2014 et 2015 et 42,22% des pépinières produits entre 2014

et 2015. Pour les plants, le nombre est passé de 558376 en 2014 à 1396165 en 2015. Pour les pépinières, il s'agit de 45 unités en 2014 contre 64 en 2015. Cette variation positive des plants est imputable aux départements de Linguère qui a eu de 955,78% et de Louga (263,18%). Quant au département de Kébémer, le nombre de plants est passé de 386226 en 2014 à 227238 en 2015 soit une baisse relative de -29,77%. S'agissant des pépinières une augmentation a été notée dans tous les trois départements.

Il faut noter que ce sont les privés/individuels qui produisent plus de plants dans la région de Louga. En effet, sur les 1396165 unités produites en 2015, les 1012097 sont produites par les privés/individuels soit 72,49% de la production. Il s'en suit la régie avec 280777 unités soit 20,11% de la production. Le reste c'est-à-dire les villageois, les communautaires et les scolaires ont produit respectivement 88591 unités, 12000 unités et 2700 unités.

Pour les pépinières, la production la plus importante est celle des villageois avec 27 unités sur les 64 suivi des privés/individuels avec 24 unités. Pour la régie, les communautaires, les scolaires, il s'agit respectivement de 6 unités, 5 unités et 2 unités. Cette tendance se conserve pratiquement dans tous les départements.

Tableau 4.6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par Département

Type de pépinière		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2014	2015	Vari %	2014	2015	Vari %	2014	2015	Vari %	2014	2015	Vari %
Régie	pépinières	2	2	0	3	3	0	1	1	0	6	6	0,00
	plants	23172	35 887	54,87	59250	164 890	178,3	100000	80 000	-20	182422	280777	53,92
Villageoises	pépinières	21	26	23,81	0	1		0	0		21	27	28,57
	plants	106800	83 091	-22,2	0	5 500		0	0		106800	88591	-17,05
Communautaires	pépinières	1	0	-100	2	2	0	0	3		3	5	66,67
	plants	1004	0	-100	3550	2 000	-43,66	0	10 000		4554	12000	163,50
Privées / Individuelles	pépinières	5	9	80	7	9	28,57	0	6		12	24	100,00
	plants	255250	152 260	-40,35	8350	586 655	6925,81	0	273 182		263600	1012097	283,95
Scolaires	pépinières	0	0		3	2	-33,33	0	0		3	2	-33,33
	plants	0	0		1000	2 700	170	0	0		1000	2700	170,00
Total	pépinières	29	37	27,59	15	17	13,33	1	10	900	45	64	42,22
	plants	386226	271 238	-29,77	72 150	761 745	955,78	100 000	363 182	263,182	558376	1396165	150,04

Source : IREF de Louga

V.3.2. Plantations réalisées

Une importante superficie a été plantée par le service des eaux et forêts et ses partenaires entre 2014 et en 2015. Ces plantations concernent entre autres les plantations massives, les plantations linéaires et les plantations conservatoires. En 2014, une superficie de 2197 ha a été réalisée pour les plantations massives contre 1950 ha en 2015 soit une variation de -11,24%. Les plantations linéaires s'étendent sur une longueur de 33,36 km en 2014 contre 140 km en 2015 ce qui correspond à une variation de 319,66%. Concernant les plantations conservatoires et de réhabilitation, il s'agit de 10 ha en 2014 contre 25 ha en 2015 soit une augmentation de 150%.

Cette baisse des plantations massives est imputable au département de Linguère où la baisse relative est de -54,48%. Autrement dit dans le département de Linguère, les plantations massives ont passées de 2197 ha en 214 à 1000 ha en 2015. Pour le reste, des efforts notables ont été faits entre 2014 et 2015.

Tableau 4.7 : Situation et évolution des plantations réalisées par Département

Type de plantation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2014	2015	Var %	2014	2015	Var %	2014	2015	Var %	2014	2015	Var %
Plantations massives (ha)	0	150	100,00	2197	1000	-54,48	0	800	100,00	2197	1950	-11,24
Plantations linéaires (km)	18,36	30	63,40	15	100	566,67	0	10	100,00	33,36	140	319,66
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	0	10	100,00	10	10	0,00	0	5	100,00	10	25	150,00

Source : IREF de Louga

V.4. EXPLOITATIONS FORESTIERES

La forêt sénégalaise s'exploite de façon abusive. C'est le constat qui n'épargne pas la région de Louga. Dans cette région, les produits exploités sont entre autre le charbon de bois, le bois de chauffe, et le bois d'artisanat. Mais il faut noter que c'est seulement le bois de chauffe où l'on trouve des données statistiques. En effet, le tableau suivant en l'occurrence la répartition des produits exploités selon la destination laisse apparaitre un nombre de 704 camions chargeant du bois de chauffe correspondant à 11 824 st tirés de la forêt de Louga. Ce bois de chauffe a pour destination principale Louga, Mbacké et

Touba. En effet, 172 camions, transportant 5550 st de bois de chauffe sont à destination Touba. De mêmes 93 camions transportant 2590 st à destination Louga et 40 camions transportant 1200 st à destination Mbacké. D'autres villes sont aussi des villes de destination surtout Dakar avec 18 camions transportant 690 st et Kébémer avec 692 st.

Tableau 4.8 : Répartition des produits exploités selon la destination

	Bois de chauffe		Bois d'artisanat/Service
Destination	**Nombre camions**	**Quantité (en st)**	**Quantité (en perches)**
Dakar	18	690	0
Darou Mousty	16	223	0
Guéoul	13	56	0
Kébémer	173	692	40
Louga	93	2590	0
Mbacké	40	1200	0
Mbacké Kadior	1	20	
Ndande	47	195	0
Ngaye	83	336	0
Richard Toll	45	182	0
Tivaouane	3	90	66
Touba	172	5550	0
Total	**704**	**11824**	**106**

Source : IREF de Louga

La forêt a sa richesse qui peut être exploitée légalement ou illégalement. Cette exploitation génère des recettes que ce soit au niveau des taxes ou bien des produits exploités. Ainsi le tableau suivant donne la répartition des recettes par type de produit. Il ressort de ce tableau qu'une somme de 15 538 015 FCFA a été générée par ces produits en 2015. Cette somme est répartie de la façon suivante. L'exploitation locale des produits forestiers non ligneux représente 11 518 240 FCFA qui sont de 74,13%. Il s'en suit les produits forestiers non ligneux (circulés vers Louga) qui ont généré une somme de 2 323 250 FCFA qui représente 14,95% de la somme globale. Ensuite les recettes d'exploitation (telle que les taxe, les licences d'exploitation etc.) ont généré une somme de 1 653 025 FCFA qui représente 10,64% et en fin les recettes provenant des produits forestiers ligneux

circulant vers Louga qui ont généré une somme de 43 500 FCFA soit 0,28% de la somme globale.

Tableau 4.9 : Répartition des recettes par type de produit.

Type de Recette	Exploitation	produits forestiers non ligneux (circulés vers Louga)	produits forestiers ligneux (circulés vers Louga)	Exploitation locale des produits forestiers non ligneux	Total
Recette	1653025	2323250	43500	11518240	15538015
Part(%)	10,64	14,95	0,28	74,13	100,00

Source : IREF de Louga

D'autres recettes ont été générées par la forêt dans la région de Louga en 2015. Ces recettes sont de types domanial et contentieux. Pour les recettes domaniales, il s'agit de recette domaniale en tant que telle et de chasse. Pour les recettes contentieuses, il s'agit de PV acquittés et de vente gré à gré. Les recettes globales se situent à hauteur de 35 428 015 FCFA dont 10 400 000 FCFA pour les PV acquittés et 2 089 000 FCFA pour la vente de gré à gré. Il faut noter que la recette domaniale en tant que telle est la plus importante en 2015 puisque se situant à hauteur de 21 330 990 FCFA et celle de la Chasse qui n'est que 1 608 025 FCFA.

Tableau 4.10 : Répartition des recettes forestières selon la nature du produit en 2015.

Région	Recette domaniale	Recette contentieuse
Recettes domaniales	21 330 990	
Chasses	1 608 025	
PV acquittés (139)		10 400 000
Vente de gré à gré		2 089 000
Total		**35 428 015**

Source : IREF de Louga

V.5. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ces droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Le tableau suivant donne la répartition et l'évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par **Département**. Il ressort de ce tableau qu'il n'existe que deux zones amodiées dans la région qui sont localisées dans le département de Louga. Ces deux zones couvrent une superficie de 37 715 ha qui n'a pas varié entre 2013 et 2014.

Tableau 4.11 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par département

Département	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Louga	2	2	0	37715	37715	0
Région	2	2	0	37715	37715	0

Source : IREF de Louga

CONCLUSION

L'espace forestier de la Région de Louga apparaît, à bien des égards, dégradés du fait notamment des faibles quantités de pluie, feux de brousse récurrents, expansion des champs de culture et surnombre du cheptel et limitent la régénération du domaine forestier. La Région de Louga se caractérise par un taux de classement de 46 % soit une superficie de 13.774,3 km² où plusieurs produits forestiers (jujube, Soump, nep nep et pain de singe) et des résines (la gomme arabique et la gomme mbep) sont exploités de même que du bois de chauffe.

Chapitre VI : PECHE

INTRODUCTION

La pêche est, à côté de l'agriculture et de l'élevage, une des principales activités du secteur primaire dans la région de Louga. La pêche artisanale maritime, continentale et dans une moindre mesure l'aquaculture y sont pratiquées.

La pêche artisanale maritime est pratiquée dans deux départements (Kébémer et Louga) sur trois dans la région de Louga. La pêche continentale est uniquement exercée dans le département de Louga, à Keur Momar Sarr (Lac de GUIERS).Dans la région de Louga, des populations de pêcheurs autochtones comme saisonniers s'adonnent à la pêche artisanale (continentale et maritime). Tant du point de vue de la production que de l'importance de la flotte et du nombre de pratiquants, la pêche artisanale dans la région de Louga est dominée par le volet maritime. L'aquaculture demeure une activité en phase expérimentale dans la région de Louga.

Le présent chapitre traitera d'abord des intervenants et des infrastructures de la pêche ensuite des débarquements et de leur ventilation puis des transformations des produits des captures.

VI.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

VI.1.1. Les services techniques

Les services techniques qui interviennent dans le secteur au niveau de la région de Louga sont organisés selon un système pyramidal. Au sommet de la pyramide, se trouve le Service Régional des Pêches et de la Surveillance qui coordonne l'action régionale. Il existe aussi trois services départementaux de la pêche et de la surveillance au niveau de la région de Louga (Kébémer, Linguère et Louga).

Tableau 5.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Services des Pêches et d'Aquaculture diplôme, par Service

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Ingénieur en pêches et aquaculture			Technicien Supérieur en pêches et Aquaculture			Agents Techniques des pêches			Matelots/observateurs			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SRPS[1]	2014	2	1	3										2	1	3
	2015	1		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
SDPS[2]de Kébémer	2014	1	0	1	0	0	0	2	0	2	2	0	2	5	0	5
	2015	0	0	0	0	1	1	2	0	2	2	0	2	4	1	5
SDPS [3]de Linguère	2014							1	0	1	0	0	0	1	0	1
	2015	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
SDPS [4]de Louga.	2014				1	0	1	1	0	1	5	1	6	7	1	8
	2015	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1	3	0	3
Total	**2014**	**2**	**1**	**3**	**1**	**0**	**1**	**3**	**0**	**3**	**7**	**0**	**7**	**13**	**1**	**14**
	2015	**1**	**0**	**1**	**1**	**1**	**2**	**2**	**0**	**2**	**3**	**0**	**3**	**7**	**1**	**8**

Source : SRPS de Louga

L'effectif global du personnel des services techniques de la pêche de la région de Louga s'élève à seulement huit (8) agents tous grades confondus dont une seule femme. Entre 2014 et 2015, les effectifs globaux sont passés de quatorze (14) agents à huit (8) soit une baisse relative de 4,28%.

La distribution du personnel selon le grade montre qu'il n'y a qu'un Ingénieur des Pêches et de l'Aquaculture Chef du SRSP de Louga. En outre, on peut dénombrer deux techniciens Supérieurs dont une femme, deux (2) agents techniques et trois (3) matelots.

VI.1.2. Les autres intervenants

A côté des Services Techniques de la Pêche et de la Surveillance, on note d'autres intervenants dans le secteur, les projets et programmes tels que :

PRAO/Sénégal : un Programme de Développement pour la gestion des ressources maritimes qui intervient dans le département de Kébémer notamment à Potou et Lompoul ;

[1]**SRPS** = Service Régional des Pêches et de la Surveillance
[2]**SDPS** = Service Départemental des Pêches et de la Surveillance
[3]**SDPS** = Service Départemental des Pêches et de la Surveillance

GOWAMER : Ce programme intervient dans le domaine de la Gouvernance des pêches et Sécurité alimentaire dans la zone de Keur Momar Sarr, dans le département de Louga ;

PVM : Ce projet concerne la Pêche maritime notamment dans l'organisation des acteurs en coopérative, appui aux acteurs en équipement, initiation pisciculture et l'appui institutionnel. Sa zone d'intervention est Potou dans le département de Louga.

Tableau 5.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
PRAO	Programme de développement	Gestion des ressources marines	Potou et Lompoul
GOWAMER	Programme de développement	Gouvernance des pêches et Sécurité alimentaire	Keur Momar Sarr
PVM	Projet	Pêche maritime (organisation des acteurs en coopérative, appui aux acteurs en équipement, initiation pisciculture, appui institutionnel…)	Potou

Source : SRPS de Louga

VI.1.3. Les infrastructures

Dans le domaine des infrastructures de pêche, la région de Louga n'est pas bien dotée.

Il convient d'abord de noter une absence d'une usine de transformation de produits halieutiques dans toute la région.

En termes d'infrastructures de pêche, l'existent se résume en un seul quai de pêche, un marché moderne aux poissons, un complexe frigorifique et une fabrique de glace. Toutes les infrastructures sont localisées dans le département de Kébémer.

Tableau 5.3 : évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative

Infrastructures	Département Kébémer			Département Louga			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation%	2014	2015	Variation%
Quai de pêche	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Complexe frigorifique	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Fabrique de glace	1	0	0	0	0	0	1	1	0
Marché moderne aux poissons	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Usine de transformation de produits halieutiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : SRPS de Louga

VI.2. LA PECHE ARTISANALE

VI.2.1. Les sites et l'armement de pêche

VI.2.1.1. Les sites

La région de Louga compte en 2015 au total seize(16) villages de pêcheurs dont 87,5% dans le département de Louga (14 villages) contre 12,5% à Kébémer (2 villages). L'essentiel des villages de pêcheurs (68,75%) s'active dans la pêche continentale et 31,25% pour le volet maritime.

Tableau 5.4 : Evolution par département du nombre de sitesde pêche et des pêcheurs selon le type de pêche, par circonscription administrative

Département	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs		
		PC[1]	PM [2]	Total	PC	PM	Total
Kébémer	2014	0	2	2	0	680	680
	2015	0	2	2	0	700	700
Louga	2014	11	3	14	268	203	471
	2015	11	3	14	215	260	475
TOTAL	2014	11	5	16	268	883	1151
	2015	11	5	16	215	960	1175

Source : SRPS de Louga

5[1] PC = Pêche Continentale
6[2] PM = Pêche Maritime

Le nombre de pêcheurs a globalement augmenté de 2,1% passant de 1151 en 2014 à 1175 en 2015. Le département de Kébémer concentre près de six (6) pêcheurs sur dix (10) soit 59,6% contre 40,4% dans le département de Louga. La pêche maritime occupe la plus importante proportion des pêcheurs soit 81,7%.

VI.2.1.2. L'armement de pêche

Les embarcations et les engins de pêche constituent l'armement. Au total, quelque 579 embarcations ont été recensées en 2015 dans la région de Louga soit une augmentation de 51,17% comparativement à l'année 2014 (378 embarcations). Il convient de distinguer les embarcations locales qui constituent près de six unités (6) sur dix soit 59,9% contre 42,1% d'embarcations saisonnières.

Le département de Kébémer concentre la plus importante proportion des embarcations de la région en 2015 soit 62% (53% en 2014) contre 34% pour le département de Louga (47% en 2014).

Tableau 5.5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département

Armement		Kébémer			Louga			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Embarcation locale	Pirogue à moteur	110	149	35,4	8	74	82,5	118	223	88,9
	Pirogue à voile	0	0	0	118	112	-5,0	118	112	-5,0
	Total embarcations	110	149	35,4	126	186	47,6	236	335	41,9
Embarcation saisonnière	Pirogue à moteur	90	210	133,3	30	12	-60	120	222	85
	Pirogue à voile	0	0	0	22	22	0	22	22	0
	Total embarcations	90	210	133,3	52	34	-34,6	142	244	71,8
Ensemble embarcations	Pirogue à moteur	200	359	79,5	38	86	126,3	238	445	86,9
	Pirogue à voile	0	0	0	140	134	-4,28%	140	134	-4,2

	Total embarcations	200	359	79,5	178	220	23,5	378	579	53,1
Engin de pêche	**Palangre**	0	0	0	100	95	-5,0	100	95	-5
	Filet maillant dérivant	50	109	118	0	0	0	50	109	118
	Filet dormant	140	145	3,5	191	272	42,4	331	417	25,9
	Ligne	40	105	162,5	0	0	0	40	105	162,5
	Total engins de pêche	230	359	56,0	291	367	26,1	521	736	41,2

Source : SRPS de Louga

Le département de Kébémer concentre 86% des embarcations saisonnières et 45,5% des locales contre 55,5% et 14% respectivement dans le département de Louga.

Globalement, le nombre d'engins de pêches répertoriés dans la région de Louga a connu une hausse de 39,3% passant de 521unités en 2014 à 726 unités en 2015.Comparativement à l'année 2014, le nombre d'engins de pêche a augmenté de 59% à Kébémer et de 26% dans le département de Louga.

De manière générale, les pirogues à moteur sont dominantes dans les embarcations avec 77% des effectifs contre 23% de pirogues à voile.

Plus de 90% des embarcations saisonnières est constitué de pirogues motorisées. Pour les embarcations locales, les proportions sont de 66,6% de pirogues motorisées et 33,4% pour celles à voile.

VI.3. La production

Le tonnage de poisson issu des débarquements en 2015 est évalué à 3322,245 tonnes soit 815,69 T (25 %) par la pêche continentale et 2506,55 T (75%) dans le volet maritime. Entre 2014 et 2015, les débarquements de poissons ont connu globalement une baisse de 27,57%. La pêche maritime a enregistré pour la période une diminution de 29,49% passant de 3555,07 à 2506,55 tonnes. Une baisse de 3,74% a été enregistrée en 2015 en ce qui concerne les mises à terre de la pêche continentale (847,37 T en 2014 contre 815,69 T en 2015).

Tableau 5.6 : Evolution de la production de la pêche artisanale, par circonscription administrative

Département	Année	Quantités de poisson (T)			Valeurs (F CFA)		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total
Kébémer	2014	0	2799,92	2799,92	0	991711700	991711700
	2015	0	2109,085	2109,085	0	556699000	556699000
	Variation %	**0**	**-24,7**	**-24,7**	**0,0**	**-43,9**	**-43,9**
Louga	2014	847,37	755,15	1602,52	640499900	503746750	1144246650
	2015	815,69	397,47	1213,16	602069350	193090500	795159850
	Variation %	-3,74	-47,37	-24,3	-6	-61,67	-30,51
TOTAL	2014	847,37	3555,07	4402,44	640499900	1495458450	2135958350
	2015	815,69	2506,555	3322,245	602069350	749789500	1351858850
	Variation %	**-3,74**	**-29,49**	**-24,57**	**-6**	**-49,86**	**-36,71**

Source : SRPS de Louga

Le volet continental de la pêche concerne exclusivement le département de Louga, plus précisément l'arrondissement de Keur Momar Sarr.

L'essentiel de la production de la pêche maritime soit 84,1% des poissons débarqués en 2015 (78,8% en 2014) vient du département de Linguère contre seulement 15,9% (21,2% en 2014) pour le département de Louga.

Une forte baisse de la production (47,37%) est observée au niveau du département de Louga en 2015 pour le volet maritime comparativement à 2014. Dans le département de Kébémer, la baisse est de 24,67% pour la même période.

Tableau 5.7 : Evolution des quantités produites par la pêche maritime par département selon les espèces, par département

départements	Année	Poissons		Mollusques		Crustacés		Ensemble	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Kébémer	2014								
	2015	2109,085	556699000	50,13	16007000	49,515	25085000	2208,73	
	Variation %								
Louga	2014	762,108	341617500	46,08	32515000	13,95	14799000	822,138	
	2015	397,47	178368500	23,04	16257500	6,98	7399500	427,49	
	Variation %	-49,4	-49,79	-50	-50	-50	-50		
TOTAL	2014	3418,16		76		60,91		3555,07	
	2015	2506,555	735067500	73,17	32264500	56,495	32484500	2636,22	
	Variation %	**-26,67**		**-3,72**		**-7,25**		**-25,85**	

Source : SRPS/Louga

Les débarquements de la pêche maritime, toutes espèces confondues, ont enregistré une baisse relative de 25,85% passant de 3555,07 tonnes en 2014 à 2636,22 tonnes en 2015. Le poisson constitue l'essentiel des débarquements avec 95% du total en 2015(96% en 2014). La production de Mollusques et de Crustacées demeure marginale soit des proportions respectives de 3% et 2% (2% en 2014 pour chacune des deux espèces).

VI.4. La ventilation de la production

La production est ventilée suivant trois composantes à savoir la consommation locale, le mareyage et la transformation artisanale.

Plus de la moitié de la production artisanale (59,38%) en 2015 est destinée au mareyage contre 65,80% en 2014 soit une baisse relative de 25% en termes de tonnage (2899,238 T en 2014 contre 2175,207 en 2015). Pour la même période la part de la consommation locale s'est accrue de 36,3% passant de 553,912 à 754,920 tonnes.

Une baisse de 23% est observée dans le tonnage affecté à la transformation artisanale qui représente 20% de la production régionale en 2015 (21,62% en 2014). La part de la production affectée à la transformation artisanale est passée ainsi de 952,759 tonnes en 2014 à 733,176 T en 2015 soit une chute de 23%.

Tableau 5.8 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département (pourcentages en colonne)

Destinations	Kébémer			Louga			Région		
	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation
Consommation locale	10,97%	22,41%	78,6%	15,37%	16,96%	-16,5%	12,57%	20,61%	36,3%
Mareyage	65,10%	58,92%	-20,9%	67,03%	60,30%	-31,9%	65,80%	59,38%	-25,0%
Transformation artisanale	23,93%	18,67%	-31,8%	17,59%	22,73%	-2,2%	21,62%	20,01%	-23,0%
Total	100%	100%		100%	100%		100%	100%	

Source : SRPS/Louga

Tableau 5. 9 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département

Destinations	Kébémer			Louga			Région		
	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation	2014	2015	Variation
Consommation locale	307,450	549,200	78,6	246,462	205,720	-16,5	553,912	754,920	36,3
Mareyage	1825,060	1443,620	-20,9	1074,178	731,587	-31,9	2899,238	2175,207	-25,0
Transformation artisanale	670,880	457430	-31,8	281,879	275,746	-2,2	952,759	733,176	-23,0
Total	2803,39	2450,25	-12,6	1602,519	1213,153	-24,3	4405,909	3663,403	-16,9

Source : SRPS/Louga

VI.5. La transformation des produits de la pêche artisanale

La production globale de produits de la pêche artisanale transformés est passée de 280,449 à 235,853 tonnes entre 2014 et 2015, d'où une baisse relative de 15,9%. En termes de valeur, une chute de 30% est observée dans la période.

Tableau 5.10 : évolution des quantités et valeurs des produits transformés

Type de Produits Transformés	2014		2015		Variation en %	
	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)	Poids	Valeur
Guedj	95,727	60871,35	67,88	40435	-29,09	-33,57
Kétiakh	60,876	20800,4	48,77	18265	-19,89	-12,19
Tambadiang	82,735	38005,8	87,19	24230,5	5,38	-36,25
Salé Séché	33,35	13757,5	22,738	9247	-31,82	-32,79
Aileron	0,267	325	0	0	0,00	-100,00
Yet	7,331	4686,55	9,275	4887,5	26,52	4,29
Coque (pagne)	0,163	244,5	0,2	300	22,70	22,70
Total	280,449	138 718,20	235,853	97065	-15,90	-30,03

Source : SRPS/Louga

La production de produits transformés de la pêche en 2015 est dominée par le Tambadiang qui constitue plus du tiers de l'ensemble soit 37%.Ce type de produit est passé de 82,735 à 87,19 tonnes entre 2014 et 2015 d'où une hausse de 5,38%.

Le Guedj occupe la seconde place du point de vue production de produits transformés avec une proportion de 28,8% en 2015, même si son poids dans la production totale a diminué comparativement à 2014(34,1%). Le Kétiakh contribue pour 20,7% de la production de produits transformés.

Les plus fortes hausses en termes de tonnage sont observées pour le Yet et la coque (Pagne) avec des accroissements positifs respectifs de 26,52% et 22,70% entre 2014 et 2015 même si, par ailleurs, leur part dans la production totale demeure les plus faibles (3,9% et 0,1% respectivement en 2015).

Tableau 5.11 : Répartition des produits transformés selon le type

Type de Produits transformés	2014		2015	
	Poids (tonne)	% colonne	Poids (tonne)	% colonne
Guedj	95,727	34,1%	67,88	28,8%
Kétiakh	60,876	21,7%	48,77	20,7%
Tambadiang	82,735	29,5%	87,19	37,0%
Salé Séché	33,35	11,9%	22,738	9,6%
Aileron	0,267	0,1%	0	
Yet	7,331	2,6%	9,275	3,9%
Coque (pagne)	0,163	0,1%	0,2	0,1%
Total	280,449	100,0%	235,853	100,0%

Source : SRPS/Louga

CONCLUSION

En 2015, une régression est notée globalement dans le tonnage des captures de la pêche dans la région de Louga du fait de l'exploitation abusive d'une part et des mutations environnementales d'autre part. Le secteur de la pêche dans la région de Louga se heurte aussi à un certain nombre d'obstacles (l'état d'obsolescence de l'armement, l'insuffisance des infrastructures de base dans les centres de pêche, aires de débarquement, moyens de conservation et de transport des produits).Pour le décollage et le développement de la pêche dans la région de Louga, il convient de prendre des mesures idoines dans le court et le moyen terme afin d'obtenir une exploitation rationnelle des potentialités, il s'agira entre autres :

- Instaurer des plans d'aménagement des pêcheries pour assurer la durabilité des ressources
- Promouvoir l'aquaculture comme une activité alternative destinée afin de maintenir le niveau des captures en limitant la pression sur la ressource et pour satisfaire la demande des consommateurs ;

- relancer la pêche continentale par la dynamisation de la recherche et la protection des réserves ;
- réaliser des infrastructures valorisant la production et permettant aux professionnels de la pêche artisanale d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions ;
- Améliorer les conditions de transformation et de commercialisation des produits frais ;
- Assainir les métiers de la transformation et du mareyage par l'élaboration et la mise en œuvre de réglementations définissant les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

Chapitre VII : JEUNESSE ET SPORTS

Introduction

A l'image de beaucoup de pays africains, le Sénégal est caractérisé par une population jeune (42% ont moins de 15 ans et 53,3% ont moins de 20 ans)[7] et de sérieuses difficultés pour assurer la scolarité voire l'insertion socio-économique de ces jeunes.

C'est dans cette option que le Plan Sénégal Emergent (PSE) a classé le sous-secteur sport dans son axe I relatif à la transformation structurelle de l'économie et de la croissance. L'objectif étant d'augmenter sa contribution au développement et de le rendre accessible à tous.

Ainsi, il apparait clairement que les autorités veulent mettre l'accent sur la dimension économique du sport jusque-là peut exploitée.

Cette fonction économique est perceptible dans la commercialisation du loisir et du spectacle sportifs, dans le sport professionnel, les emplois liés à la pratique sportive, son encadrement et l'organisation de son environnement.

A l'échelle régionale, la dimension sociale et économique du sport se mesure à travers les indicateurs tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de clubs et Associations sportives et culturelles (ASC), le nombre de licenciés, l'importance du personnel d'encadrement ou les ressources humaines, le nombre d'infrastructures sportives et le nombre d'emplois créés.

VII.1. Les infrastructures sportives

La pratique de sport dans les règles repose sur des infrastructures de qualité. Celles-ci manquent considérablement dans la région de Louga comme le montre le tableau 6.1. L'analyse de ce tableau montre que dans la région de Louga, les infrastructures sportives existantes sont au nombre de 86 en 2015 contre 80 en 2014 soit une augmentation

absolue de 06 unités. Celles-ci sont réparties dans les trois départements de façon inéquitable. En effet, on en compte 45 dans le département de Louga, 12 dans le département de Linguère et 29 dans le département de Kébémer. Ces infrastructures sont entre autres des stades et terrain clôturés, des plateaux multifonctionnels, des terrains de football, des terrains de basketball, des terrains de volleyball, dojo, hippodrome et boulodrome. Il faut noter que les terrains clôturés et Stades sont les infrastructures sportives les plus fréquentes dans la région avec un nombre de 26 unités sur 86 soit 30,23%. Il s'en suit les plateaux multifonctionnels ainsi que les terrains de football pour des nombres respectifs de 21 et 11 unités dans la région. Il ne sera pas exagéré de dire que le volleyball est le parent pauvre du sport dans la région avec des infrastructures au nombre de 02 unités qui se trouvent toutes dans le département de Louga. D'autres disciplines sportives ont des infrastructures dans la région mais avec des nombres moindres. Il s'agit du basketball avec un nombre de 05 unités, du handball avec un nombre de 06 unités, du dojo avec un nombre de 07 unités, ainsi que de l'hippodrome et boulodrome avec un nombre de 04 unités chacun. Il faut noter que excepté des stades et terrains clôturés, dont on a 13 dans le département de Kébémer, 1 et 12 dans respectivement les départements de Linguère et Louga, c'est dans le dernier département cité où l'on trouve le plus d'infrastructures, quel que soit la discipline considérée

Tableau 6.1 : Répartition des Infrastructures sportives

Type	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Stade et terrain clôturés	13	13	0,00	1	1	0,00	12	12	0,00	26	26	0,00
Plateau multifonctionnel	7	7	0,00	3	3	0,00	11	11	0,00	21	21	0,00
Terrain de football	4	4	0,00	2	2	0,00	2	5	150,00	8	11	37,50
Terrain de basketball	1	1	0,00	1	1	0,00	3	3	0,00	5	5	0,00
Terrain de handball	1	1	0,00	1	1	0,00	4	4	0,00	6	6	0,00
Terrain de volleyball	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	2	2	0,00	2	2	0,00
Dojo	1	1	0,00	2	2	0,00	4	4	0,00	7	7	0,00
Hippodrome	1	1	0,00	1	1	0,00	1	2	100,00	3	4	33,33
Boulodrome	0	1	#DIV/0!	1	1	0,00	1	2	100,00	2	4	100,00
Total	28	29	3,57	12	12	0,00	40	45	12,50	80	86	7,50

Source : Service Régional des sports

Un accent particulier est mis sur les nombres stades de football dans la mesure où le football constitue le sport le plus populaire dans la région. C'est ainsi que le tableau suivant en l'occurrence, évolution du nombre de stades selon le statut par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre que la région de Louga dispose de 08 stades dont 07 municipaux et 01 stade régional. Ce nombre de 2015 est le même que celui de 2014. Le stade régional se trouve dans le département de Louga. Dans ce dernier, il n'y trouve qu'un seul stade municipal. C'est dans le département de Kébémer où l'on trouve le plus de stades municipaux avec 04 unités. Dans celui de Linguère, il y a en deux (02).

Tableau 6.2 : Evolution du nombre de stades par département selon le statut

Département	Année	Stade régional	Stade municipal	Total
Kébémer	**2014**	0	4	4
	2015	0	4	4
Linguère	**2014**	0	2	2
	2015	0	2	2
Louga	**2014**	1	1	2
	2015	1	1	2
Région	**2014**	1	7	8
	2015	1	7	8
	Variation %	0	0	0

Source : Service Régional des Sports

VII.2. Les associations et centres de formation sportive

Les disciplines sportives pratiquées dans la région de Louga sont nombreuses et variées. Le tableau suivant en donne la répartition selon le nombre de clubs, le nombre de licenciés ainsi que la part des filles. L'analyse de ce tableau montre qu'en 2015, il y a été dénombré 342 clubs sportifs pour 16 504 licences dont 1323 filles. Ce qui représente 8,02% de filles qui pratiquent officiellement le sport dans la région. Il faut noter que c'est dans les disciplines comme le basketball géré par la ligue régionale, l'athlétisme géré par la ligue régionale, le handball par la ligue régionale et les sports de vacances par UASSU que les filles s'illustrent le plus. En effet, 41,58% des pratiquants du basketball dans la région sont des filles soit une valeur absolue de 42 pratiquants sur 101. Pour l'athlétisme, il s'agit de 43,40% correspondant à 23 licenciés filles sur 53. S'agissant le handball, il a été noté dans la région 23 licenciées filles sur 53 enregistrés soit 43,4% de filles. Enfin pour le sport scolaire, 1100 licenciées filles ont été enregistrées pour un total de 3200 soit 34,38% de filles. Le Kung Fu, WU/Taekwondo sont aussi des disciplines que beaucoup de filles pratiquent dans la région. Pour ces dernières, 57 licences ont été délivrés aux filles pour un nombre total de 350 licences délivrés soit 16,29% de filles. Pour le reste des disciplines, aucune fille n'est enregistrée.

Il s'avère nécessaire de signaler que dans la région de Louga, le sport de vacances communément appelé «navétane» occupe pratiquement les sportifs de la région. En effet, sur 16 504 licences enregistrées, les 11 700 pratiquent ce sport soit 70,89% de pratiquants. Il s'en suit le sport scolaire avec 3200 licences soit 19,38% et le football avec 509 licences soit 3,08%. Les autres disciplines sont pratiquées dans la région de Louga mais avec des proportions moindres.

Tableau 6.3 : Répartition du nombre de licenciés selon le sexe et du nombre de clubs suivant la discipline sportive

Disciplines sportives	Structure de gestion	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Fille licenciée	
				Nombre	(%)
Football	Ligue Régionale	12	509	0	0,00
Basket	Ligue Régionale	4	101	42	41,58
Pétanque	Ligue Régionale	3	32	0	0,00
Athlétisme	Ligue Régionale	3	53	23	43,40
Handball	Ligue Régionale	2	53	23	43,40
Cyclisme	CRG	1	15		0,00
Scrabble	Ligue Régionale	1	13		0,00
Karaté	Ligue Régionale	7	175		0,00
Randonnée pédestre	CRG/RP	1	12	0	0,00
Kung fu WU /taekwondo	Ligue Régionale	9	350	57	16,29
Volley ball	Ligue Régionale	0	0	0	
Sport Scolaire	UASSU	260	3200	1100	34,38
Jeu de Dames	Ligue Régionale	1	7		0,00
Lutte	CRG	9	90		0,00
Sport travailliste	Ligue Régionale	10	300		0,00
Sport de vacances	ORCAV	260	11.700		
Total		342	16504	1323	8,02

Source : Service régional des sports

En matière de formation

Il faut noter à ce niveau que les sportifs de la région peuvent bénéficier des diverses formations dont :

- les formations d'initiateurs dans différentes disciplines sportives ;
- les formations de 1er et 2ème degré d'entraineurs ;
- la formation d'officiels de compétition ;
- la formation aux métiers du sport.

Emplois créés

Entre 2012 et 2014, cinq (5) emplois ont été créés dans les disciplines telles que le Football, le Basket et les sports de combat (Karaté Taekwondo). Les emplois concernent aussi bien les joueurs que les entraîneurs.
Entre 2014 et 2015, nous avons enregistré deux (2) emplois, et en 2016, il ya eu 11 emplois créés. Ce qui fait un total ce sont 18 emplois qui ont été créés entre 2012 et 2016.

Financement du Sport dans le Région

- Crédits de l'Etat
- Fonds de dotation des collectivités locales (Mairie et Conseil départemental)
- Partenariats
- Mécènes.

Le seul grand financement mobilisé au cours des 3 dernières années est celui du stade Alboury Ndiaye dont la réhabilitation a coûté entre 800 000 000 et un milliard de francs CFA.
Malheureusement, par manque d'entretien, le stade a commencé à se dégrader.

Dans le cadre du programme de réhabilitation des stades régionaux, le stade Alboury Ndiaye de Louga a été financé par la coopération chinoise et l'Etat du Sénégal.

A côté des ressources du Ministère, différents partenaires publics et privés interviennent dans le financement et l'appui au secteur notamment les collectivités locales (Mairie et Conseil Départemental), les mécènes.
Toutefois, il est noté l'existence de contraintes qui ralentissent les activités dans la région.

VII.3. CONTRAINTES ET ATOUTS

La contrainte majeure de la région demeure la difficulté de trouver des partenaires.
La région ne dispose pas d'entreprises privées pouvant appuyer le sport.
On note par ailleurs des problèmes de formation et d'encadrement du mouvement associatif.

- Faible part du budget de l'Etat et des collectivités locales allouée au Sport ;
- Insuffisance de l'offre d'infrastructures sportives ;
- Manque d'entretien des infrastructures sportives ;
- Insuffisance de cadres techniques ;
- Insuffisance de moyens accordés aux Service régional et départementaux du sport.

Parmi les atouts nous pouvons noter l'existence d'un tissu associatif dense et diversifié.

CONCLUSION

La pratique sportive est bien effective dans la Région de Louga et à différents niveaux alliant du sport de masse et championnat professionnel en passant par le mouvement Navetane et le sport scolaire(UASSU).Cependant, la maitrise du nombre de pratiquants (licenciés) demeure un écueil pour les structures sportives. L'Etat du Sénégal a consenti certes des efforts avec la réhabilitation de certains terrains mais les collectivités locales rencontrent des difficultés en termes d'infrastructures sportives dans plusieurs localités de la Région. Par ailleurs, des problèmes de formation et d'encadrement du mouvement associatif sont bien réels. Pour le volet jeunesse, la Région de Louga a connu de profondes mutations organisationnelles et fonctionnelles et a enregistré plusieurs avancées dans la prise en charge des questions de jeunesse ces dernières années.

Chapitre VIII : ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage est d'une importance capitale dans l'économie du Sénégal où il contribue à hauteur de 7% à la formation du Produit intérieur brut (PIB). Dans le Plan Sénégal Emergent, le gouvernement du Sénégal a pris des mesures dont la mise en œuvre entrainera à coup sûr une modernisation du secteur pour une plus grande productivité, une sécurité alimentaire des populations et donc une réduction de la pauvreté.

L'élevage est un secteur d'une grande importance socio-économique et culturelle dans la région de Louga. En effet, la région de Louga couvre une bonne partie de la zone sylvopastorale avec une immense steppe arbustive à vocation pastorale. Cependant, malgré un potentiel non négligeable, le sous-secteur de l'élevage est confronté à certaines pesanteurs notamment :

- son mode extensif et pastoral
- une insuffisance des infrastructures de base
- la persistance de certaines maladies
- une méconnaissance des effectifs réels du cheptel.

Dans le présent chapitre, nous aborderons dans un premier temps les services techniques et les infrastructures et équipements du secteur de l'élevage dans la région. Puis, on traitera du cheptel et de la volaille, leur répartition spatiale, leur effectif mais aussi les productions de l'élevage (viande, lait, œufs, cuirs et peaux) pour terminer ensuite par la situation zoo sanitaire et les mouvements du bétail et le financement de l'opération Tabaski 2015.

VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1. Les services techniques

Nous avons une organisation pyramidale des services techniques avec à la base les Postes vétérinaires au niveau des Communautés rurales et rattachés aux Services Départementaux, eux-mêmes coiffés par le Service Régional de l'Elevage.
La région de Louga ne compte que 24 postes vétérinaires dont sept (7) vacants pour 48 communautés rurales. Le département de Linguère concentre plus de la moitié des postes vacants (57,1%) contre respectivement 28,6% et 14,3% à Louga et Kébémer.

Tableau 7.1 : Répartition des postes vétérinaires en 2015 selon le département

Département	Nombre de CR avec PV	Nombre de CR sans PV	Total CR
Kébémer	4	10	14
Linguère	12	6	18
Louga	8	8	16
Ensemble	**24**	**24**	**48**

Source : SREPA de Louga

Le département de Linguère abrite 50% des postes vétérinaires de la Région soit un taux de couverture de 66,7%.Le tiers des postes se trouve dans le département de Louga (33,3%) contre 16,7% pour Kébémer avec des taux de couverture respectifs de 50% et 28,6%.
Le personnel des services techniques de l'élevage compte en 2015 globalement 36 agents toutes catégories confondues, essentiellement des hommes (94,4%).

Tableau 7.2 : Répartition des effectifs du personnel des services vétérinaires en 2015 selon le grade

kkkkkk	lllllllll. Docteur vétérinaire			nmmmmmmmmm ngénieur des Travaux d'Elevage			nnnnnnnnnnn. A gents Techniques d'Elevage			oooooooooo. A utres			ppppppppppp. E nsemble		
qqqqqq	rrrrrr	ssssss	ttttttttt	uuuuuu	vvvvv	wwwww	xxxxx	yyyyy	zzzzz	aaaaaaa	bbbbb	ccccc	ddddd	eeeee	fffffff
ggggggg RSV	hhhhh	iiiiiiii	jjjjjjj	kkkkkk	lllllll	mmmm	nnnnn	ooooo	ppppp	qqqqqq	rrrrrr	sssss	ttttttt	uuuuu	vvvvv
wwwww DSV Kébémer	xxxxx	yyyyy	zzzzz	aaaaaa	bbbbb	ccccccc	ddddd	eeeee	fffffff	ggggggg	hhhhh	iiiiiiii	jjjjjjj	kkkkk	lllllll
mmmm DSV Linguère	nnnnn	ooooo	ppppp	qqqqqq	rrrrrr	sssssss	ttttttttt 1	uuuuu	vvvvv 2	wwwww	xxxxx	yyyyy	zzzzz 4	aaaaa	bbbbb 4
ccccccc DSV Louga	ddddd	eeeee	fffffff	ggggggg	hhhhh	iiiiiiiii	jjjjjjj	kkkkk	lllllllll	mmmmm	nnnnn	ooooo	ppppp 0	qqqqq	rrrrrr 1
sssssss otal	ttttttttt	uuuuu	vvvvv	wwww	xxxxx	yyyyy	zzzzz 3	aaaaa	bbbbb 5	ccccccc	ddddd	eeeee	fffffff 4	ggggg	hhhhh 6

Source : SREPA de Louga

L'Inspection départementale de Linguère concentre 38,9% des effectifs globaux contre 30,6% et 19,4% respectivement à Louga et Kébémer. L'Inspection Régionale accueille 11,1% des agents de la région de Louga.

La répartition du personnel suivant la catégorie révèle une prédominance des Agents Techniques dans les effectifs globaux soit 69,4% de l'ensemble.

VIII.1.2. Les infrastructures et équipements

Les infrastructures sont constituées de forages, de forages puits, parcs à vaccination et magasins de stockage d'aliments de bétail.

En 2015, la région de Louga compte 169 forages inégalement distribués entre ces trois départements.

La plus importante proportion des infrastructures se trouve dans le département de

Linguère (46,15%).

Les départements de Louga et Kébémer abritent respectivement 31,36% et 22,49% des forages dont dispose la région de Louga.

Tableau 7.3 : Répartition par arrondissements du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles en 2015

Département	Arrondissement	Forage	Forage-puits	Parc à vaccination		Magasin aliment
				en tube métallique	en dur	
	KeurMomarSarr	14	0	0	37	2
	Coki	18	0	0	10	1
	Sakal	7	0	0	15	1
	MBédiène	12	0	0	11	1
	Commune de Louga	2	0	0	0	1
Louga	**Sous-total1**	**53**	**0**	**0**	**73**	**6**
	Yang Yang	21	0	60	0	0
	SagattaDjolof	21	0	20	0	0
	Dodji	13	0	19	0	0
	Barkédji	23	2	3	0	0
Linguère	**Sous-total2**	**78**	**2**	**102**	**0**	**0**
	Darou Mousty	28	0	8	0	0
	Sagatta	5	9	8	0	0
Kébémer	Ndande	5	9	10	0	0
	Sous-total 3	**38**	**18**	**26**	**0**	**0**
	Total Région	**169**	**20**	**128**	**73**	**6**

Source : SREPA de Louga

Les forages du département de Kébémer au nombre de 38 unités sont localisés, pour l'essentiel, dans l'arrondissement de Darou Mousty avec une proportion de 73,6% (20 unités) contre 13,2% pour chacun des arrondissements de Sagatta Gueth et Ndande.

Dans le département de Linguère, l'arrondissement de Dodji est la moins pourvu en forage avec seulement 16,6% (13 unités).

Graphique 7.1 : Infrastructures pastorales et avicoles par localité

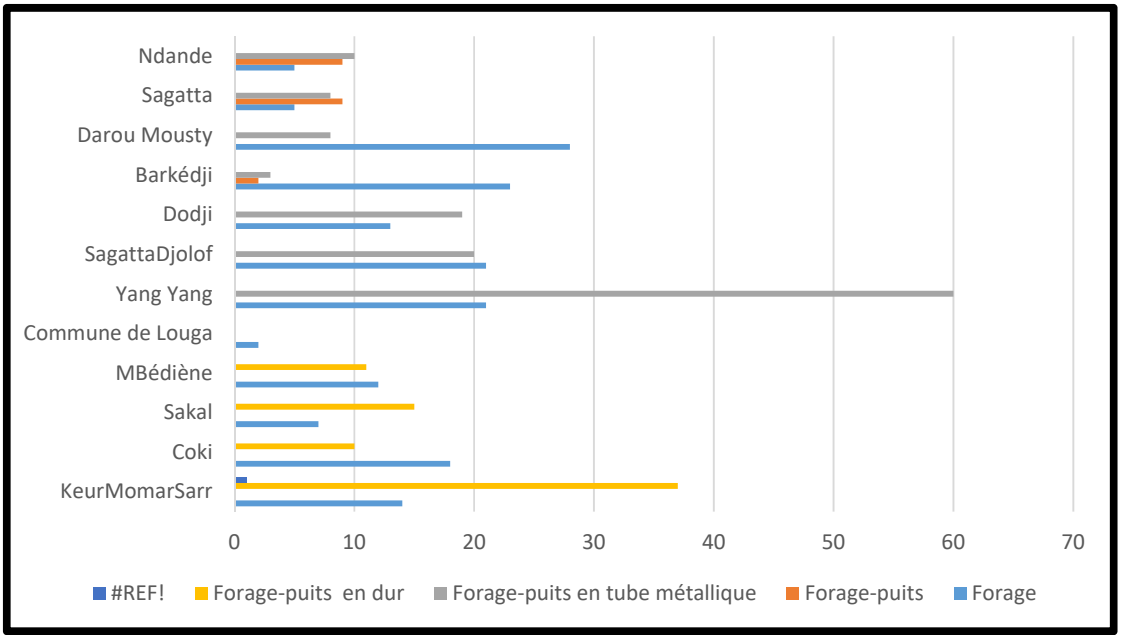

Dans les autres arrondissements dudit département, la répartition des forages est plus ou moins homogène avec une proportion de 29,4% pour Barkédji (23 unités) et 27% dans chacun des arrondissements de Yang Yang (21 unités) et Sagatta Djoloff (21 unités).

Concernant le département de Louga, la distribution des forages est à l'avantage des arrondissements de Coki (34%) et Keur Momar Sarr (26,4%).

Mbédiène abrite 22,6% des forages du département de Louga contre 13,2% seulement à Sakal.

La région de Louga dispose également de quelque 201 parcs à vaccination dont 63,7% en métal contre 36,3% en dur. Les parcs métalliques sont localisés exclusivement dans les départements de Linguère (79,7%) et Kébémer (20,3%). Le département de Louga concentre la totalité des parcs en dur (73 unités) et des magasins de stockage d'aliments (6 unités).

Les forages puits de la région de Louga (20 unités) sont répartis entre les départements de Kébémer (90%) et de Linguère (10%).

VIII.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

VIII.2.1. LE CHEPTEL

Le cheptel de la région de Louga compte 2 274 425 têtes en 2015. Le département de Linguère qui apparaît comme la principale zone d'élevage de la région concentre 47,9% du cheptel. Les départements de Kébémer et Louga abritent respectivement 28,9% et 23,2% des effectifs globaux du cheptel de la région de Louga.

Tableau 7. 4 : répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par Département

	Bovin	ovin	Caprin	Equin	Asin	Camelin/ Porcin	Ensemble
Kébémer	49 722	298 836	270 794	33 636	3 794	32	656 814
Linguère	213 745	449 448	402 830	9 363	13 258	0	1 088 644
Louga	126 630	191 725	167 998	33 000	6 808	2 806	528 967
Région	390 097	940 009	841 622	75 999	23 860	2 838	2 274 425

Source : SREPA de Louga

La répartition du cheptel selon l'espèce montre que les petits ruminants restent dominants. En effet, les ovins constituent 41,3% des effectifs globaux contre 37% pour les caprins. Les bovins représentent seulement 17,2% des effectifs du cheptel régional.

Graphique 7.2 : Effectif du cheptel par espèce selon le département en 2015

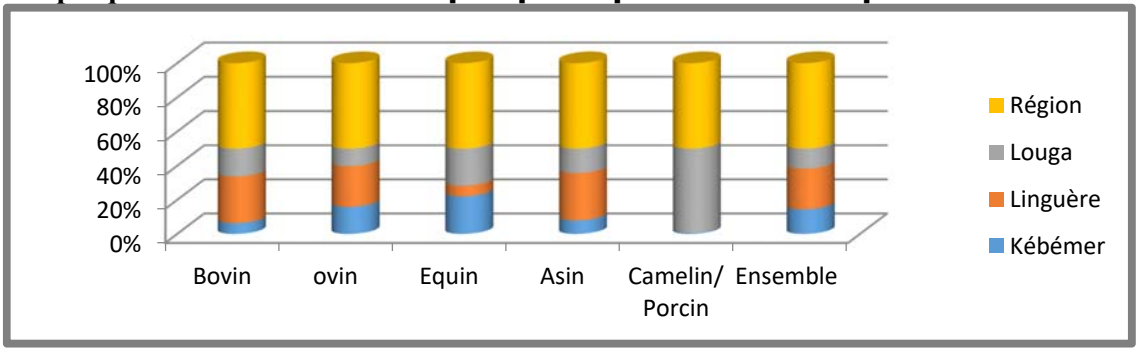

La distribution du cheptel suivant le département montre que plus de la moitié des bovins de la région de Louga (55%) se trouve dans le Linguère qui concentre également les plus

fortes proportions d'ovins (47,8%) et de caprins (47,8%).

Si le département de Louga vient en seconde position derrière Linguère en termes d'effectifs de bovins (32% contre13% à Kébémer) par contre concernant les petits ruminants, le département de Kébémer occupe la deuxième place avec respectivement 31,8% des ovins (20,4% à Louga) et 32,2% des caprins (20% à Louga).

Tableau 7.5 : Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par Département

	Bovin	ovin	Caprin	Equin	Asin	Camelin/ Porcin	Ensemble
Kébémer	13%	31,8%	32,2%	44,3%	15,9%	1,1%	28,9%
Linguère	55%	47,8%	47,8%	12,3%	55,6%	0,00%	47,9%
Louga	32%	20,4%	20%	43,4%	28,5%	98,9%	23,2%
Région	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100

Source : SREPA de Louga

Concernant les équins, les départements de Louga et de Kébémer concentrent les plus importantes proportions avec respectivement 43,4% et 43,3% des effectifs de la région contre seulement 12,3% à Linguère.

Les Asins sont plus concentrés dans le département de Linguère qui concentre plus de la moitié des effectifs (55,6%) de cette espèce. Plus du quart des effectifs d'Asins de la région (28,5%) se trouve dans le département de Louga contre 15,9% pour Kébémer.

VIII.2.2. LA VOLAILLE

En 2015, l'effectif estimé de la volaille dans la région de Louga s'élève à 1874995 sujets. La répartition des effectifs suivant le département montre une plus forte concentration dans le Louga avec une proportion de 39,73% du total de la région contre respectivement 31,43% et 28,84% dans les départements de Kébémer et Linguère.

Graphique 7.3 : Répartition des effectifs de la volaille selon la localité

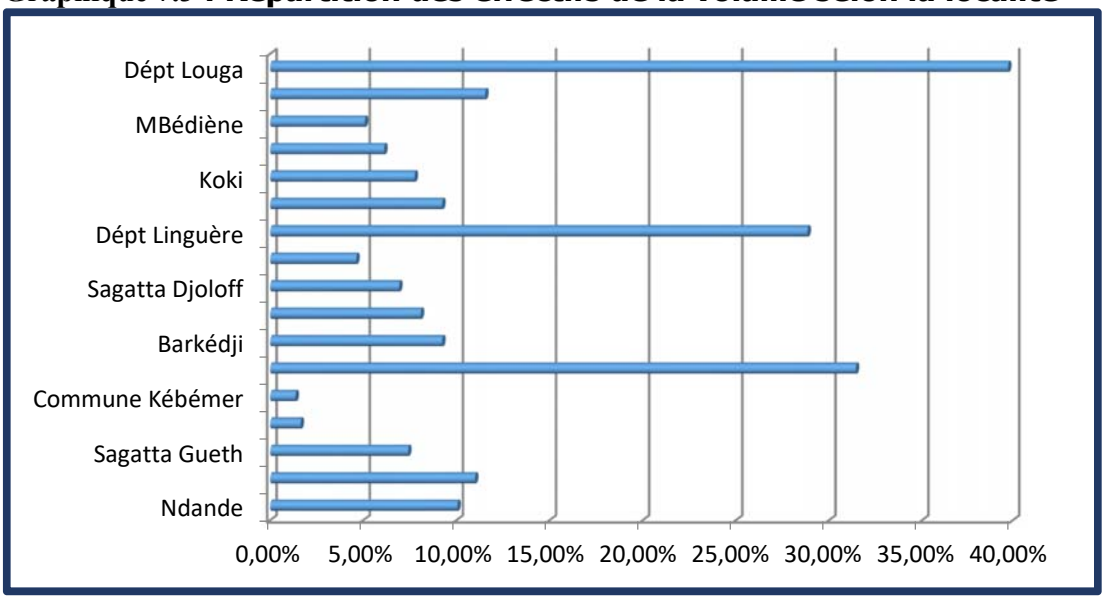

Tableau 7.6 : Effectif estimé de la volaille en 2015 selon le département

Département	Arrondissement	Effectif estimé volaille	%/départ	%/Région
Kébémer	Ndande	188422	32,0%	10,05%
	Darou Mousty	206040	35,0%	10,99%
	SagattaGueth	138720	23,5%	7,40%
	Guéoul	30600	5,2%	1,63%
	Commune Kébémer	25500	4,3%	1,36%
	Sous-total 1	**589282**	**100,0%**	**31,43%**
Linguère	Barkédji	173064	32,0%	9,23%
	Dodji	151432	28,0%	8,08%
	SagattaDjoloff	129798	24,0%	6,92%
	Yang Yang	86532	16,0%	4,62%
	Sous-total 2	**540826**	**100,0%**	**28,84%**
Louga	KeurMomar SARR	173125	23,2%	9,23%
	Koki	145401	19,5%	7,75%
	Sakal	114690	15,4%	6,12%
	MBédiène	95298	12,8%	5,08%

	Commune de Louga	216373	29,0%	11,54%
	Sous-total3	**744887**	**100,0%**	**39,73%**
	Total Région	**1874995**		

Source : SREPA de Louga

VIII.3. LES PRODUCTIONS

VIII.3.1. La production de viande

La production estimée de viande dans la région de Louga est passée de 1930,157 tonnes en 2014 à 2482,841 tonnes en 2015 soit une hausse de 28,6%.

Plus de la moitié (52,3%) de la production de viande de la région de Louga en 2015 provient du département de Kébémer. Le département de Linguère a fourni 25,4% de la production régionale de viande en 2015 contre une contribution de 22,3% pour celui de Louga.

Tableau 7.7 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande (toutes espèces confondues) dans la région de Louga en 2015

jjjjjjjjjjjjjjjjj. Année 2014				kkkkkkkkkkkkkkkkk. Année 2015			
mmmmmmmmmm. Quantité (en T)		nnnnnnnnnnnnnnnnn.%		ooooooooooooooo. Quantité (en T)		ppppppppppppp	
rrrrrrrrrrrrrrrr.	809,6	sssssssssssssssss.	41,9%	ttttttttttttttttt.	1298,8	uuuuuuu	
xxxxxxxxxxxxxxxxx.	511,5	yyyyyyyyyyyyyyyyy.	26,5%	zzzzzzzzzzzzzzzzzz.	629,5	aaaaaaa	
ddddddddddddd.	609,0	eeeeeeeeeeeeeeeee.	31,6%	fffffffffffffffff.	554,4	ggggggggggg	
jjjjjjjjjjjjjjjjj.	1930,1	kkkkkkkkkkkkkkkkk.	100,0%	lllllllllllllllll.	2482,8	mmmmmmmmmmmmm	

Source : SREPA de Louga

La production de viande dans la région de Louga en 2015 est fortement tirée par le département de Kébémer dont la part est passée de 809,6 T en 2014 à 1298,8 tonnes soit une hausse de 60,4%.Pour la même période la production de viande a connu une baisse de 9% dans le département de Louga (609,0 T en 2014 contre 554,4 T en 2015). Le département de Linguère a enregistré une hausse de production de 23,1% en 2015 (511,5 tonnes en 2014 contre 629,5 tonnes en 2015)

Graphique 7.4 : Evolution de la production estimée de viande

L'analyse de la production régionale de viande suivant l'espèce révèle que l'essentiel de la production (67,2%) provient de l'abattage des bovins contre 32,8% pour les petits ruminants.

Tableau 7.8 : Production contrôlée de viande (en tonnes) selon l'espèce en 2015

	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Petits Ruminants	444,879	246,743	122,154	813,776
Bovin	853,957	382,811	432,297	1669,065
Ensemble	**1298,836**	**629,554**	**554,451**	**2482,841**

Source : SREPA de Louga

Quel que soit le département considéré, la production est essentiellement issue de l'abattage des bovins avec une 78% pour le département de Louga. Dans les départements de Kébémer et Linguère, la viande bovine représente respectivement 65,7% et 60,8% de la production totale.

Tableau 7.9 : Production contrôlée de viande selon l'espèce (% en colonne) en 2015

oooooooooooooo	ppppppppppppppp ébémer	qqqqqqqqqqqqqq inguère	rrrrrrrrrrrrrrr. Lo uga	ssssssssssssssss égion
ttttttttttttttt. P etits Ruminants	uuuuuuuuuuuuuu 4,3%	vvvvvvvvvvvvvvv 9,2%	wwwwwwwwwww 2%	xxxxxxxxxxxxxx 2,8%
yyyyyyyyyyyyyyyy ovin	zzzzzzzzzzzzzzzz 5,7%	aaaaaaaaaaaaaa 0,8%	bbbbbbbbbbbbbb 8%	ccccccccccccccc 7,2%

dddddddddddddd nsemble	eeeeeeeeeeeeee 00%	fffffffffffffffff. 10 0%	ggggggggggggggg 00%	hhhhhhhhhhhhh 00%

Source : SREPA de Louga

Quelle que soit l'espèce considérée, le département de Kébémer demeure le plus grand producteur de viande de la région de Louga.

En effet, ce département contribue respectivement pour 54,7% et 51,2% à la production régionale de viande venant de l'abattage contrôlé des petits ruminants et des bovins.

Tableau 7.10 : Abattages contrôlés de viande selon l'espèce en 2015 (% en ligne)

iiiiiiiiiiiiiii.	jjjjjjjjjjjjjjj. Kébémer	kkkkkkkkkkkkkkkkkk. Linguère
nnnnnnnnnnnnnnnnn. Petits Ruminants	ooooooooooooooooo. 54,7%	ppppppppppppppppp. 30,3
sssssssssssssssss. Bovin	ttttttttttttttttttt. 51,2%	uuuuuuuuuuuuuuuuu. 22,9
xxxxxxxxxxxxxxxxx. Ensemble	yyyyyyyyyyyyyyyyyyy. 52,3%	zzzzzzzzzzzzzzzzzzz. 25,4

Source : SREPA de Louga

Les départements de Linguère et Kébémer fournissent respectivement 30,3% et 15% de la production régionale de viande issue de l'abattage de petits ruminants (22,9% et 25,9% respectivement pour la viande bovine).

VIII.3.2. La production d'œufs

La production d'œufs est passée de 11950000 unités en 2014 à 13680000 unités en 2015 soit une hausse globale de 14,5%.

La production d'œufs en 2015 a connu une hausse au niveau de tous les départements avec un pic dans le Louga soit 17,4%(au-dessus de la moyenne régionale). Les départements de Linguère et Kébémer ont enregistré des augmentations de production de 11,1% et 10,5% respectivement en 2015.

Tableau 7.11: Répartition et évolution de la production d'œufs par Département

ccccccccccccccccc épartement	ddddddddddddddddddd. nnée 2014		eeeeeeeeeeeeeeeeeee. nnée 2015		A fffffffffffffffff ariation en %
	ggggggggggg hhhhhhhhhhh uantité	iiiiiiiiiiiiiiii.	jjjjjjjjjjjjjjjjj. kkkkkkkkkkkkk uantité	lllllllllllllll. %	

ébémer	800000	1,8%	200000	0,7%	0,5%
inguère	350000	1,3%	500000	1,0%	1,1%
ouga	800000	6,9%	980000	8,3%	7,4%
égion	1950000	00,0%	3680000	00,0%	4,5%

Source : SREPA de Louga

Graphique 7.5 : Evolution de la production d'œufs entre 2014et 2015

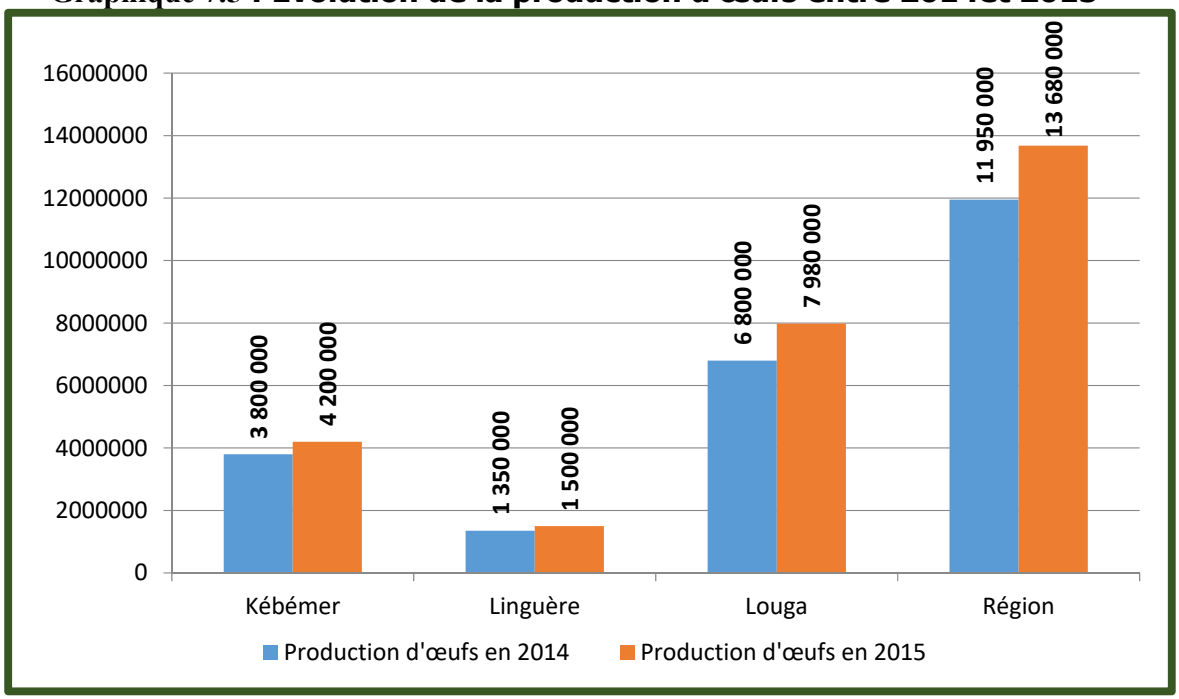

La plus importante proportion de la production régionale d'œufs est enregistrée dans le département de Louga avec 58,3% (contre 56,9% en 2014).

Le département de Kébémer occupe le second rang avec une contribution de 30,7% en 2015 (31,8% en 2014) contre seulement 11% dans le Linguère (11,3% en 2014).

VIII.3.3. La production contrôlée de lait

Au cours de l'année 2015, la région de Louga a produit globalement 687964 litres de lait soit une hausse de 18,5% comparativement à 2014 (580414,5 litres).

Tableau 7.12 : Evolution de la production de lait par Département

kkkkkkkkkkkkk épartement	lllllllllllllllllll. Année 2014		mmmmmmmmmmmmmmmmnnée 2015		nnnnnnnnnn ariation des quantités en %
	ooooooooooc uantité (litres)	pppppppppppppp	qqqqqqqqqqc uantité (litres)	rrrrrrrrrrrrrrrrrr	
sssssssssssss ébémer	ttttttttttttttttt 43920	uuuuuuuuuuuuuu 9	vvvvvvvvvvvv 62460	wwwwwwwwwww 3	xxxxxxxxxxx ,4
yyyyyyyyyyyyy inguère	zzzzzzzzzzzzz 02838,5	aaaaaaaaaaaaaa 8	bbbbbbbbbbb 72971	ccccccccccccccc 5	ddddddddddd 8,2
eeeeeeeeeeee ouga	fffffffffffffffffff 33656	ggggggggggggg 3	hhhhhhhhhhl 52533	iiiiiiiiiiiiiiiii. 2	jjjjjjjjjjjjjjjjjj. 4,1
kkkkkkkkkkkkk égion	lllllllllllllllll. 80414,5	mmmmmmmmmm 00	nnnnnnnnnnn 87964	ooooooooooooc 00	ppppppppppp 8,5

Source : SREPA de Louga

Plus de la moitié de la production régionale de lait en 2015 (53%) vient du département de Kébémer (59% en 2014). Le département de Linguère contribue pour 25% de la production laitière en 2015(18% en 2014) contre 22% à Louga (23% en 2014).

Graphique 7.6 Evolution de la production contrôlée de lait par département

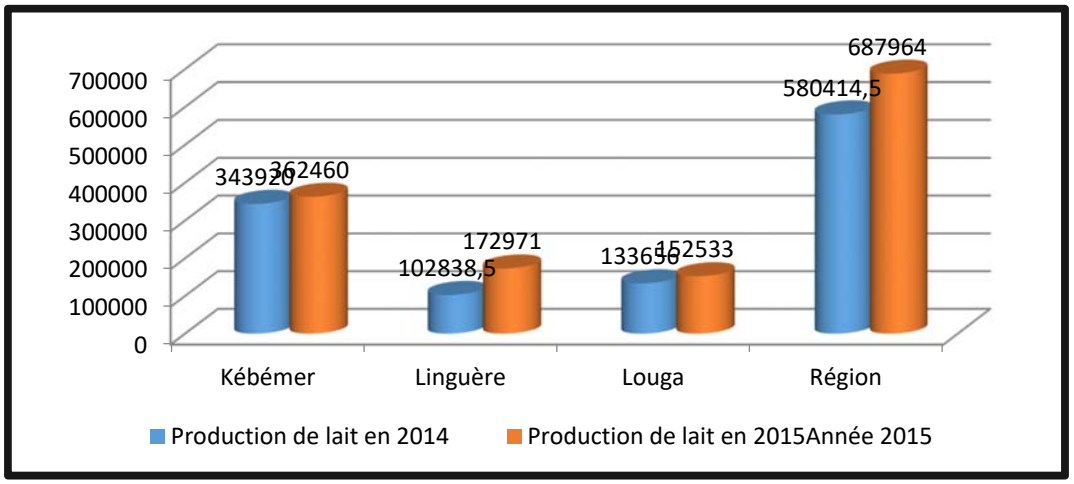

VIII.3.4. La production contrôlée des cuirs et peaux

Au total 172981 cuirs et peaux ont été produits dans la région de Louga en 2015.

La répartition suivant les espèces montre que l'essentiel de la production contrôlée de cuirs/peaux (77,5%) provient des caprins.

Tableau 7.13 : Production contrôlée des cuirs et peaux (nombre) en 2015

qqqqqqqqqqqqq	rrrrrrrrrrrrrrrrrr. ébémer	sssssssssssssssssss. L inguère	ttttttttttttttttttt ouga	uuuuuuuuuuuuu égion
vvvvvvvvvvvvvvv uir Bovin	wwwwwwwwwwww 416	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. 3 192	yyyyyyyyyyyyyyy 390	zzzzzzzzzzzzzzzzz 2998
aaaaaaaaaaaaaa eau Ovin	bbbbbbbbbbbbbbbb 5930	ccccccccccccccccccc. 450	ddddddddddddd 484	eeeeeeeeeeeeee 5864
fffffffffffffffff. eau Caprin	ggggggggggggggggg 1926	hhhhhhhhhhhhhhhhhh 15395	iiiiiiiiiiiiiiiii. 798	jjjjjjjjjjjjjjjjj. 1 34119
kkkkkkkkkkkkkkk nsemble	lllllllllllllllllll. 322 72	mmmmmmmmmmmmm 22037	nnnnnnnnnnnnn 8672	ooooooooooooo 72981

Source : SREPA de Louga

Tableau 7. 14 : Production contrôlée de cuirs et peaux par département (pourcentage en ligne)

	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Cuir Bovin	33,9%	24,6%	41,5%	100,0%
Peau Ovin	61,6%	13,3%	25,1%	100,0%
Peau Caprin	8,9%	86,0%	5,1%	100,0%
Ensemble	**18,6%**	**70,6%**	**10,8%**	100,0%

Source : SREPA de Louga

C'est le département de Linguère qui fournit globalement la plus importante proportion de cuir/peaux soit 70,6% de la production totale de la région en 2015 contre 18,6% et 10,8% respectivement pour Kébémer et Louga.

Graphique 7.6 : Production de cuirs/peaux selon le département

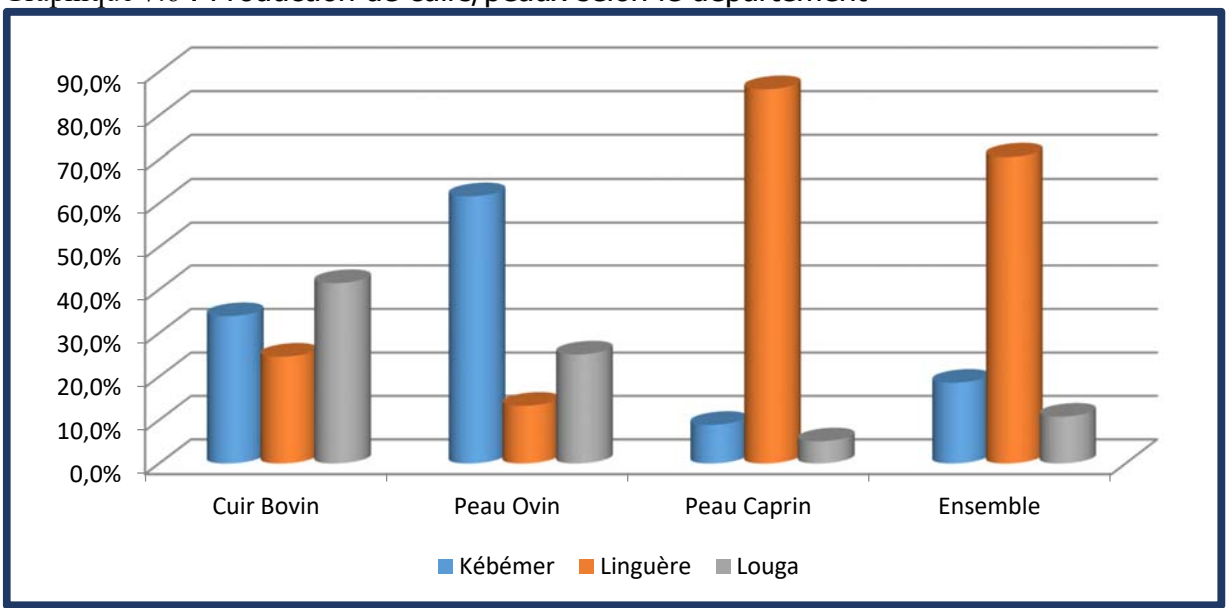

La plus grande proportion de peaux d'ovins de la région provient du département de Kébémer soit 61,6%. Un peu plus du quart des peaux d'ovins produites par la région vient du département de Louga (25,1%) contre 13,3% pour le Linguère.
Le département de Louga est le plus producteur de cuir de bovin avec 41,5% de la production régionale contre 33,9% et 24,6% respectivement pour Kébémer et Linguère.
Le département de Linguère présente un grand avantage comparatif pour les peaux de caprins avec 86 % de la production régionale contre seulement 8,9% et 5,1% pour Kébémer et Louga respectivement.

VIII.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

Ce paragraphe traite exclusivement du bilan de la Tabaski 2015, notamment les exportations de bétail sur pied et le financement de l'opération dans la région de Louga par la CNCAS.

Globalement, le niveau de satisfaction de la demande de financement de l'opération Tabaski est relativement faible (37,4%) pour la région de Louga.
L'essentiel des financements revient au département de Louga (51,6%) contre 41% et 7,4% respectivement pour les départements de Linguère et Kébémer.

Tableau 7.15 : Financement opération Tabaski 2015

Département	Montant Financement demandé	Montant crédit octroyé	Niveau satisfaction de la demande
Kébémer	13656000	13656000	100,0%
Linguère	319038744	75500000	23,7%
Louga	159500000	95000000	59,6%
Région	492194744	184156000	37,4%

Source : SREPA de Louga

Le financement de l'opération Tabaski 2015 a permis d'acquérir globalement 296264 moutons destinés pour l'essentiel à l'exportation vers les autres régions du Sénégal et la Gambie dans une moindre mesure. En effet, les exportations concernent 67,18% des moutons. Le département de Linguère demeure le plus grand exportateur de moutons de la région soit plus de 79% pour la Tabaski 2015. La contribution du département de Louga s'élève à 17,8% des exportations régionales contre seulement 3% pour le département de Kébémer.

Tableau 7.16 : Exportation de moutons sur pied selon la destination (Tabaski 2015)

Département	Effectif de moutons	Dakar	Thiès	St. Louis	Diourbel	Gambie	Autres	Effectif d'invendus	Exportation	Marché local	Taux de vente
Kébémer	38 561	5411	325	72	193	0	0	115	6116	32 445	99,7
Linguère	195 805	80 583	34 283	774	11 415	9182	21 165	0	157 402	38 403	100,0
Louga	61 898	23 345	7513	3098	1258	229	46	20	35 509	26 389	99,97
Total Région	296 264	109339	42121	3944	12866	9411	21211	135	199027	97 237	99,95

Source : SREPA de Louga

Les exportations de moutons pour la Tabaski 2015 ont pris essentiellement la destination de Dakar soit 54,9%. La région de Thiès se positionne en seconde position pour les exportations de la région de Louga avec 21,16%.

Plus de 88% des exportations du département de Kébémer concerne la région de Dakar qui reçoit également 51,2% et 65,9% des exportations respectives de Linguère et Louga.

Les taux de vente enregistrés ont été très satisfaisants dépassant les 99% soit respectivement 99,7%, 100% et 99,9% pour les exportations des départements de Kébémer, Linguère et Louga.

Il convient de signaler que 32,82% des moutons issus du financement de la CNCAS ont servi à alimenter le marché local avec des contributions respectives de 33,37%,39,49% et 27,14% pour les départements de Kébémer, Linguère et Louga.

VIII.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

Quelques définitions

- La Peste des Petits Ruminants (PPR) est une maladie très grave causée par un virus apparenté à celui de la Rougeole chez l'homme et dont l'évolution est rapide

- La maladie de Marek des poules est une panzootie due à un herpès virus qui induit une prolifération tumorale de cellules lymphoïdes dans un grand nombre d'organes et de tissus.
- L'Entérotoxémie est une maladie mortelle après une brève évolution (quelques heures) due au développement anormalement important des bactéries anaérobies dans la caillette des ruminants.

VIII.5.1. EPIDEMIOLOGIE

Au cours de l'année 2015, les différents services vétérinaires de la région de Louga ont enregistré quelques 7015 sujets malades. La carte épidémiologique montre que la Peste des petits ruminants, le Marek et l'Enterotoxémie sont globalement les maladies les plus fréquentes dans la région avec respectivement 33%,17% et 16% des malades.

Graphique 7.7 : Répartition des malades selon l'affection

Cependant, on peut noter des disparités suivant les trois départements.

Dans le département de Kébémer, l'intoxication alimentaire demeure l'affection dominante avec 64,3% des malades.

Plus de la moitié (58,5%) des malades du département de Louga souffre de Malek alors que dans le Kébémer, la Peste des Petits Ruminants touche la plus grande proportion avec 46,8%.

Tableau 7.17 : Répartition des malades selon l'affection

Affection	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	Malade	Mort	Effectif	Malade	Mort	Effectif	Malade	Mort	Effectif	Malade	Mort	Effectif
Fièvre aphteuse	8	4	28	0	0	0	232	10	25025	240	14	25053
Pasteurellose ovine	0	0	0	15	1	0	62	11	13	77	12	13
Clavelée Ovine	0	0	0	139	41	445	14	4	560	153	45	1005
Goumboro	0	0	0	0	0	0	150	100	150	150	100	150
Newcastle	0	0	0	0	0	0	93	49	510	93	49	510
Entérotoxémie	0	0	0	987	200	0	150	12	266	1137	212	266
Botulisme	0	0	0	712	162	12454	12	11	65	724	173	12519
Marek	0	0	0	0	0	0	1200	16	1200	1200	16	1200
Rage	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0
Trypanosomose	0	0	0	21	7	135	17	4	60	38	11	195
DNCB	0	0	0	0	0	0	120	1	25 000	120	1	25000
Intoxication alimentaire	18	12	56	0	0	0	0	0	0	18	12	56

Pasteurellose bovine	2	1	41	348	0	348	0	0	0	350	1	389
Variole aviaire	0	0	0	35	23	327	0	0	0	35	23	327
Peste Petit Ruminant	0	0	0	2310	12	2659	0	0	0	2310	12	2659
Peste Bovine	0	0	0	348	0	348	0	0	0	348	0	348
Peste Equine	0	0	0	22	218	262	0	0	0	22	218	262
FVR	0	0	0	0	83	500	0	0	0	0	83	500
Total	28	17	125	4937	747	17478	2050	220	52849	7015	984	70452

Source : SREPA de Louga

En épidémiologie, le taux de morbidité *met en évidence le rapport entre le nombre d'individus touchés par la maladie en cause sur une population à une période donnée (généralement un an).*

Dans la région de Louga le taux global de morbidité est de 9,96% en 2015.

Les départements de Linguère et Kébémer enregistrent les taux de morbidité les plus élevés avec respectivement 28,3% et 22,4% contre seulement 3,9% dans celui de Louga.

Le Taux de létalité qui mesure le nombre de morts d'une population pour un temps donné par rapport au nombre de malades s'élève globalement à 14,03% pour la région de Louga en 2015.

Graphique 7.8 : Proportion de décès selon l'affection

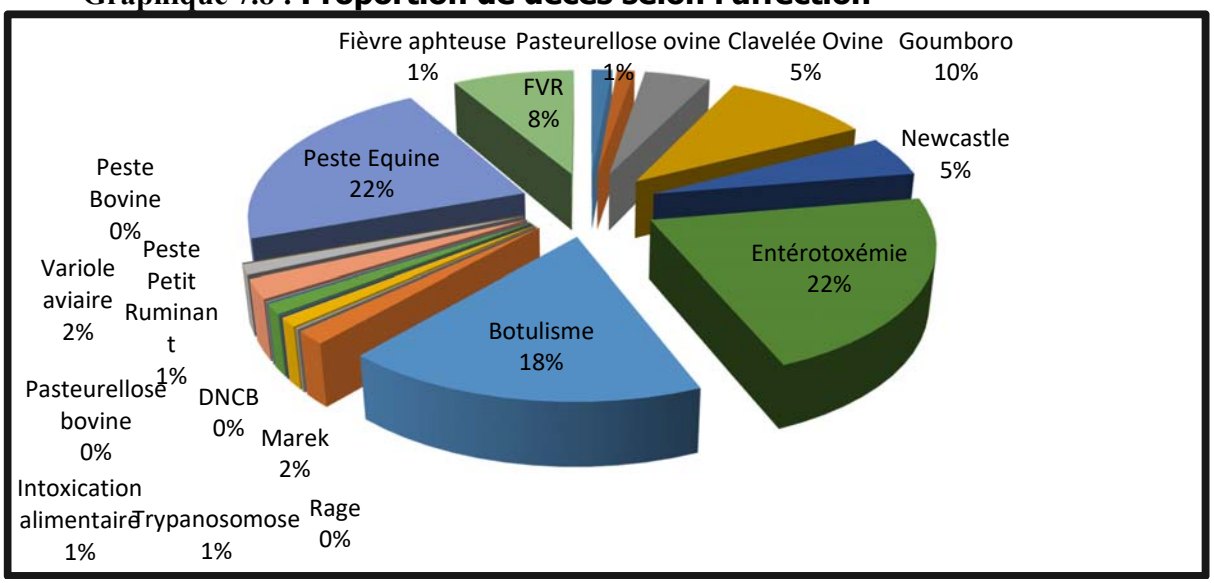

VIII.5.2. IMMUNISATION

L'immunisation concerne globalement 803799 sujets dans la région contre douze (12) affections. Le département de Kébémer concentre plus de huit (8) sujets immunisés dans la région sur dix (10) contre 14,3% et 3,8% respectivement dans les départements de Linguère et Louga.

Tableau 7.18 : Immunisation selon l'affection et le département

Affection	Kébémer	Linguère	Louga	Région
DNCB	**166 979**	0	0	166 979
Peste Equine	**8 363**	2870	2570	13 803
Peste Petits Ruminants	**252 664**	41368	13100	307 132
Clavelée	**1 727**	18119	953	20 799
Charbon symptomatique	**35 500**	1152	401	37 053
Fièvre aphteuse	**17 282**	0	227	17 509
Tétanos	**107**	0	0	107
Maladie Newcastle	**81 244**	1324	8810	91 378
Botulisme	0	21352	0	21352
Pasteurellose Bovine	**45 838**	19198	1616	66 652
Pasteurellose ovine	**48 874**	9037	2628	60 539
Ectoparasite	0	496	0	496
Total	**658 578**	**114916**	**30305**	**803 799**

Source : SREPA de Louga

L'immunisation contre la Peste des petits ruminants concentre globalement 38,2% du total régional. Les vaccinations contre les dermatoses (DNCB) représentent une proportion de 20,8%.

VIII.5.3. CONSULTATIONS

Quelques définitions

La **cachexie** est un affaiblissement profond de l'organisme (perte de poids, fatigue, atrophie musculaire, etc.) lié à une dénutrition très importante. La **cachexie** n'est pas une maladie en elle-même, mais le symptôme d'une autre.

Le **prurit** est un trouble de fonctionnement des nerfs cutanés, provoquant des démangeaisons, dû à une affection de la peau, ou à une pathologie générale.

La mammite ou mastite est l'inflammation de la mamelle chez les mammifères.

La dystocie désigne la difficulté, essentiellement mécanique, qui peut survenir lors d'un accouchement. La dystocie peut être d'origine maternelle, c'est-à-dire due à une anomalie chez la parturiente. Elle peut également être liée au fœtus

La météorisation est le gonflement de l'abdomen par accumulation anormale de gaz dans la panse. Ce phénomène est fréquent chez les ruminants, notamment les bovins, chez lesquels les gaz de fermentation des aliments, notamment le méthane peuvent s'accumuler dans la panse.

Pour l'année 2015, 16555 consultations ont été effectuées dans la région de Louga. La cachexie constitue plus de la moitié des motifs de consultation (51%) suivie de la Mammite avec 18,6% et l'avitaminose (6%).

Tableau 7.19 : Répartition des consultations suivant le type d'affection

AFFECTIONS	NB DE CONSULTATIONS	%
ABCES	141	0,85
ACTINOMYCOSES	18	0,11
ARTHRITE	493	2,98
ASTHENIE	486	2,94
AVITAMINOSE	992	5,99
BRONCHITE	362	2,19
CACHEXIE	8449	51,04
CATHAREE/Conjonctivite	55	0,33
COLIQUE	406	2,45
DIARRHEE	434	2,62
DYSTOCIE	277	1,67
METEORISATION	167	1,01
MORSURE DE CHIEN	190	1,15
PLAIE	351	2,12
PROLAPSUS VAGINAL	68	0,41
PRURIT	349	2,11
TETANOS	91	0,55
TRAUMATISME	83	0,50

MAMMITE	68	0,41
SUPPLEMENTATION	3075	18,57
TOTAL	**16555**	100,00

Source : SREPA de Louga

VIII.5.4. Déparasitage

Globalement, le nombre de sujets déparasités s'élève à 104580 au total pour la région de Louga dont 76,2% à l'interne contre 23,8% en déparasitage externe.

Tableau 7.20 : Répartition du nombre de sujets déparasités par département

Espèce	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	Interne	externe	Ensemble	interne	externe	Ensemble	interne	externe	Ensemble	interne	externe	Ensemble
Bovin	4404	1551	5955	1857	4223	6080	1483	2134	3617	7744	7908	15652
Ovin	7259	2925	10184	10482	3830	14312	7088	7053	14141	24829	13808	38637
Caprin	1189	137	1326	399	179	578	1025	687	1712	2613	1003	3616
Equin	2486	1110	3596	666	93	759	2554	545	3099	5706	1748	7454
Volaille	13837	390	14227	1	43	44	24950	0	24950	38788	433	39221
Total	**29175**	**6113**	**35288**	**13405**	**8368**	**21773**	**37100**	**10419**	**47519**	79680	**24900**	**104580**

Source : SREPA de Louga

Le département de Louga concentre la plus importante part de déparasitage, tous types confondus avec 45,5% du total régional. Les départements de Kébémer et Linguère présentent des proportions respectives de 33,7% et 20,8%.

Graphique 7.9 : Déparasitage selon l'espèce et le département

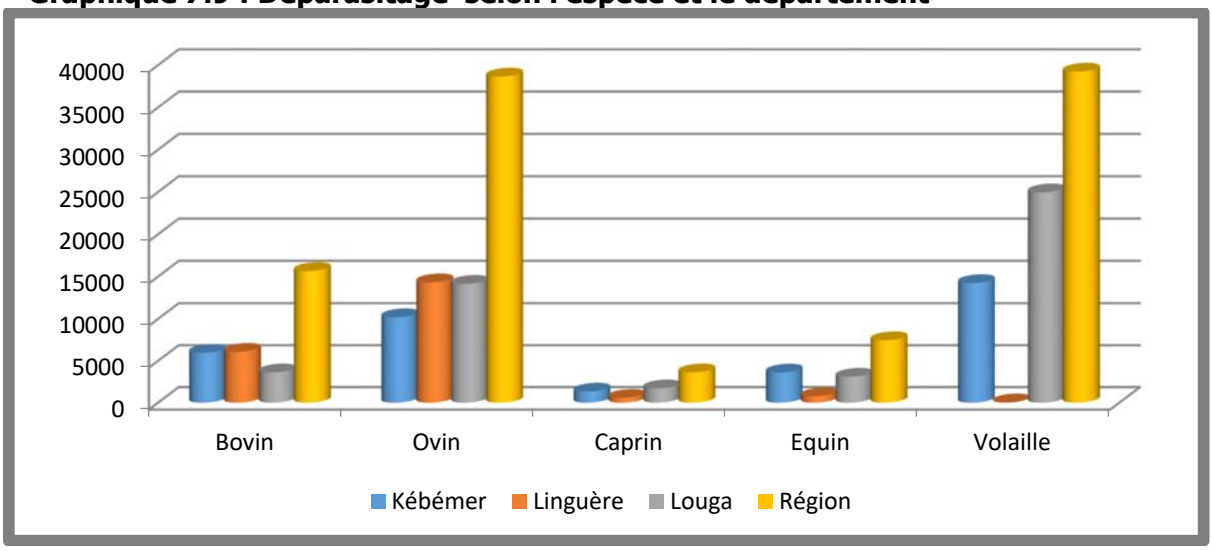

La répartition du déparasitage selon l'espèce montre la volaille et les ovins sont les plus concernés de manière générale avec respectivement 36,94% et 37,50% du total régional contre 14,97% pour les bovins.

L'examen de la distribution des déparasitages suivant le type et la circonscription administrative montre que le département de Louga concentre les plus fortes proportions tant en interne (46,56%) qu'en externe (41,84%).

Pour les déparasitages internes, le département de Kébémer vient en seconde position derrière celui de Louga avec 36,62% des cas. Concernant les déparasitages externes, le département de Linguère concentre 33,61% des cas, ce qui le positionne au second rang après Louga.

VIII.5.5. Les résultats des campagnes de vaccination

Pour la campagne de vaccination 2015, 1431911 sujets ont été vaccinés sur un effectif estimé de 2554419 soit un taux global de vaccination de 56,1% pour les trois antigènes, PPR, DNCB, PE.

Tableau 7.21: Evolution des résultats des campagnes de vaccination du bétail par circonscription administrative

Antigène	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	Effectif estimé	Effectif vacciné	Taux vaccination	Effectif estimé	Effectif vacciné	Taux vaccination	Effectif estimé	Effectif vacciné	Taux vaccination	Effectif estimé	Effectif vacciné	Taux de vaccination
PPR	659505	90 878	13,8%	988070	426 894	43,2%	426044	225 636	53,0%	2073619	943 816	45,5%
DNCB	52 682	62 551	118,7%	227 452	246 462	108,4%	133 300	118 158	88,6%	413434	442 313	107,0%
PE	22 190	2481	11,2%	9686	7811	80,6%	35 490	5368	15,1%	67366	45 782	68,0%
Ensemble	**734377**	**155 910**	**21,2%**	**1225208**	**681 167**	**55,6%**	**594834**	**349 162**	**58,7%**	**2554419**	**1 431 911**	**56,1%**

Source : SREPA de Louga

DNCB : Dermatose nodulaire contagieuse bovine
PE : Peste équine
PPR : Peste des petits ruminants

Le département de Louga présente le taux global de vaccination le plus important soit 58,7%, au-dessus de la moyenne régionale et de l'objectif global de 50% fixé par les services vétérinaires. En dehors du département de Kébémer avec un taux global de vaccination de 21,2% les prévisions de vaccination ont été atteintes et même dépassées dans les autres départements (58,7% et 55,6% respectivement pour Louga et Linguère).

Graphique 7.10 : Taux de vaccination par antigène et par département en 2015

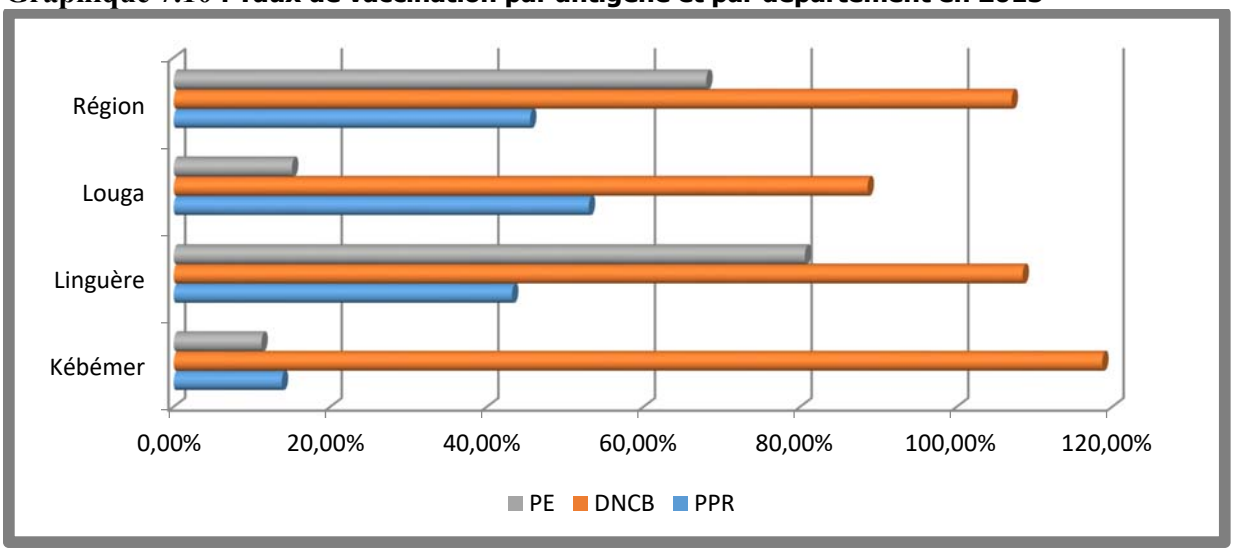

L'examen du taux de vaccination selon l'antigène montre pour la région de Louga que le meilleur résultat est obtenu avec la **DNCB (107%).** Avec la PE, le taux de vaccination régional s'établit à 68% contre 45,5% pour la PPR.

CONCLUSION

L'élevage demeure l'une des principales mamelles de l'économie de la région de Louga de par l'importance des effectifs du cheptel et le niveau des productions animales donc une contribution importante pour la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la pauvreté des populations. Pour l'année 2015, les différents indicateurs de production ont connu des évolutions positives par rapport à l'année précédente.

Le développement de l'élevage dans la région de Louga reste confronté à certaines contraintes, notamment les difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de commercialisation du lait et surtout le vol de bétail.

Chapitre IX : AU ET ASSAINISSEMENT

Introduction

L'importance du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans la politique de développement économique et social du Sénégal n'est plus à démontrer. A cet effet, des politiques sectorielles ont été mises en œuvre par notre pays, notamment la politique d'hydraulique agricole et ses programmes d'accompagnement qui constituent l'une des priorités dégagées par la Loi d'Orientation Agrosylvopastorale et la Lettre de politique sectorielle pour l'hydraulique et l'assainissement, instrument de base de la mise en œuvre du "Programme d'eau potable et d'assainissement pour le Millénaire".

Le gouvernement Sénégalais a donc élaboré depuis 2005 le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) traduisant sa vision politique afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement en améliorant ainsi les conditions de vie et d'hygiène des populations du Sénégal de manière générale, particulièrement celles de la région de Louga.

Dans le but d'atteindre les OMD en matière d'eau et d'assainissement, l'Etat du Sénégal bénéficie d'importants investissements inscrits au budget national (BCI) mais aussi provenant des partenaires techniques financiers.

La région de Louga a fait des avancées très significatives en matière de satisfaction en eau tant pour les populations que pour le cheptel. Et nous pouvons dire que les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont atteints globalement pour la région. Mais pour le volet assainissement, beaucoup efforts sont encore à faire en milieu urbain comme en zone rurale pour atteindre les OMD même si des progrès importants ont été notés surtout avec l'appui du PEPAM en ce qui concerne l'assainissement rural.

Le secteur de l'hydraulique est sous la conduite de deux entités que sont :

La Direction de l'hydraulique urbaine en charge d'assurer la définition et l'application de la politique générale de l'hydraulique en milieu urbain et périurbain

La Direction de l'hydraulique rurale chargée d'élaborer et d'exécuter les grandes lignes de la politique d'hydraulique rurale du Sénégal en vue d'améliorer les conditions de vie des populations en leur permettant d'accéder à des services d'eau potable adéquats et de satisfaire les besoins en eau du cheptel.

Le présent chapitre se propose de faire un diagnostic des sous-secteurs hydraulique et assainissement zone rurale en mettant en relief le maillage des infrastructures selon les circonscriptions administratives et les différents taux d'accès des populations à ces deux services sociaux de base.

IX.1. Potentiel et Ressources en eau

Le potentiel de ressources en eau de la région de Louga est très important qu'il s'agisse d'eaux de surface ou d'eaux des nappes souterraines fortement dépendantes de la pluviométrie. Le Lac de Guiers constitue la principale ressource hydrographique de surface pour l'alimentation en eau douce des populations qui s'étend sur 250 km^2 environ de superficie et peut offrir jusqu'à 400 millions de m^3.

Pour les ressources en eaux souterraines, la région de Louga bénéficie de l'existence de trois (03) nappes aquifères :

- l'aquifère superficiel qui regroupe les formations du Quaternaire (QT), du Continental Terminal (CT), et de l'Oligo-miocène ;
- l'aquifère intermédiaire de l'Eocène (EO) et du Paléocène (PA) ;
- l'aquifère profond qui concerne la formation des sables du Maestrichtien (MA).

IX.1.1. Hydraulique et Assainissement

La production et la distribution de l'eau potable en milieu urbain est assurée au Sénégal par la Sénégalaise Des Eaux (SDE). Elle a des antennes dans pratiquement toute l'étendue du territoire national et dans la région de Louga en particulier. Quant à l'assainissement,

il est assuré par ONAS, dont le rôle est de veiller à la propreté de la région. Dans ce chapitre, les données analysées, notamment les informations sur la production et la distribution de l'eau potable, proviennent des Agences Régionales de Louga.

IX.1.2. L'accès à l'eau

IX.1.2.1. En milieu urbain

L'eau potable produite et distribuée par la SDE dans la région de Louga s'évalue à hauteur de 6 391 190 m3 en 2015 comme le montre le tableau suivant en l'occurrence Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateur, par circonscription administrative. Il ressort de l'analyse de ce tableau d'une variation relative de 0,09% par rapport à la production de 2014 qui est de 6 385 513 m3. Cette production est assurée par un réseau de longueur 811 224 m et pour une consommation annuelle de 4 796 305 m3.

Il faut noter que c'est dans le département de Louga où la production est plus importante avec une valeur de 3 955 549 m3 sur les 6 391 190 m3 soit une part de 61,8%. Il s'en suit le département de Kébémer avec une production de 1 350 042 m3 représentant 21,2% et enfin le département de Linguère avec une production de 1 085 599 m3 pour une part de 16,0%.

Cette répartition au niveau de la production est liée fortement avec la consommation. En effet c'est dans le département de Louga où la consommation est plus importante car ayant seul consommé 2 465 694 m3 (51,4%). Il s'en suit le département de Kébémer avec une consommation de 1 255 019 m3 (26,1%). Quant au département de Linguère, la consommation annuelle de 2015 se situe à hauteur de 1 075 592 m3 soit un pourcentage de 22,5%.

Tableau 8.1: Evolution par département de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs,;

Département	Année	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Kébémer	2014	144748	1307527	1214554
	2015	146134	1350042	1255019
	Variation %	0,96	3,25	3,33
Linguère	2014	181315	1004189	954669
	2015	182321	1085599	1075592
	Variation %	0,55	8,11	12,67
Louga	2014	478659	4073797	2351440
	2015	482769	3955549	2465694
	Variation %	0,86	-2,90	4,86
Région de LOUGA	2014	804722	6385513	4520663
	2015	811224	6391190	4796305
	Variation %	0,81	0,09	6,10

Source : SDE Louga

Les principaux clients de la SDE dans la région de Louga sont les affairistes, les officiels et les privés (les ménages) comme le montre le tableau ci-dessous. Il ressort de ce tableau un nombre de 25 264 abonnés en 2015 contre 24 587 en 2014 soit une variation relative de 2,75%. Ces abonnés représentent 24578 pour les privés (les ménages) soit 97,2% des abonnés. Les officiels et les affaires sont respectivement au nombre de 302 et 304 abonnés en 2015.

C'est abonnés consomment au total 4 796 305 m3 d'eau dont 4 152 656 m3 pour les privés et 272 658 m3 et 302 991 m3 pour respectivement les officiels et les affaires.

Comme la consommation et la production, c'est dans le département de Louga où l'on trouve avec 13 233 abonnés en 2015 soit 53,8% des abonnés suivi du département de Kébémer avec 6023 abonnés qui est presque le même que celui de Linguère avec 6008 abonnés.

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par département

Département	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)
Kébémer	2014	212	146341	64	67926	5780	725121	6056	939388
	2015	212	144001	64	61181	5747	1049837	6023	1255019
	Variation %	0,00	-1,60	0,00	-9,93	-0,57	44,78	-0,54	33,60
Linguère	2014	52	63395	80	54256	5705	837018	5837	954669
	2015	52	64919	80	68483	5876	874190	6008	1075592
	Variation %	0,00	2,40	0,00	26,22	3,00	4,44	2,93	12,67
Louga	2014	120	97735	158	149922	12416	2103783	12694	2351440
	2015	120	94071	158	142994	12955	2228629	13233	2465694
	Variation %	0,00	-3,75	0,00	-4,62	4,34	5,93	4,25	4,86
Région	2014	384	307471	302	272104	23901	3665922	24587	4245497
	2015	384	302991	302	272658	24578	4152656	25264	4796305
	Variation %	0,00	-1,46	0,00	0,20	2,83	13,28	2,75	12,97

Source : Source : SDE Louga

IX.1.2.2. En milieu rural

Dans la région de Louga, le nombre de villages raccordés au réseau hydraulique s'élève à 1873 en 2015.

Les départements de Kébémer et Louga sont les plus représentatifs avec respectivement 86,1% et 67,9% des villages raccordés dans la région contrairement au département de Linguère qui occupe 38,6% seulement des villages raccordés.

En ce qui concerne les forages, la région de Louga compte au total 226 unités inégalement réparties entre les trois départements avec une plus forte concentration à Linguère avec 94 unités contre 66 unités pour le département de Kébémer et 59 unités pour celui de Louga.

La zone rurale de la région de Louga compte également au titre des ouvrages hydrauliques 2747 bornes fontaines en 2015. Le département de Kébémer occupe les 1219 bornes fontaines soit 44,37% contre les départements de Linguère et de Louga qui occupent respectivement 636 (soit 23,15%) et 892 (soit 32,47%) de bornes fontaines.

Les infrastructures en milieu rural dans la région de Louga ont aussi un composant puits hydrauliques au nombre de 513 unités en 2015 dont 203 dans le département de Linguère contre 129 et 181 respectivement pour les départements de Louga et de Kébémer.

On constate aussi qu'il n'y a pas une grande différence entre les résultats de l'année 2015 et ceux de 2015 car les données se varient entre 0 à 0,10%.

Notons aussi qu'il y a 44 forages multi villages qui sont en cours de réalisation perspective dans les départements de Linguère et de Louga et 01 forage mono village qui est également en cours de réalisation dans le département de Kébémer.

Tableau 8.3: **Evolution du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon le département**

Département	Année	Forage						Puits hydraulique	
		Forage		Borne Fontaine		Village raccordé			
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kébémer	2014	66	29,20	1219	44,61	820	86,10	181	35,35
	2015	66	29,20	1219	44,37	820	86,10	181	35,28
Linguère	2014	94	41,59	634	23,20	362	38,30	203	39,64
	2015	94	41,59	636	23,15	364	38,60	203	39,57
Louga	2014	59	26,11	877	32,10	687	67,90	128	25,00
	2015	59	26,11	892	32,47	689	67,90	129	25,14
Région de Louga	2014	226		2732		1871		512	
	2015	226		2747		1873		513	
	Variation %	0		0,07		0,10		0,20	

Source : DRH Louga

Le taux d'accès global à l'eau en milieu rural est de 83,32% en 2015 avec des disparités suivant les départements. Le département de Linguère apparaît comme le plus mal loti avec un taux d'accès de 60,61% seulement très en dessous de la moyenne régionale.

Les départements de Kébémer et Louga présentent des taux d'accès globaux respectifs de 95,49% et 89,01%, supérieurs à la moyenne régionale. Le même constat a été fait l'accès branchement à l'eau et l'accès par bornes de fontaines. Mais le taux de l'accès branchement est encore très faible surtout dans le département de Linguère qui occupe 22,81% inférieures à la moyenne régionale qui est égale à 34,92%.

Tableau 8.4 : **Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Louga par département**

Département	Année	Accès Branchement %		Accès par Borne Fontaine %		Accès global %	
		Taux	Taux OMD (objectif du millénaire pour le développent)	Taux	Taux OMD (objectif du millénaire pour le développent)	Taux	Taux OMD (objectif du millénaire pour le développent)
Kébémer	2014	41,12%		62,6%		95,49%	
	2015	41,12%		92,6%		95,49%	
Linguère	2014	22,81%		56,08%		60,30%	
	2015	22,81%		56,39%		60,61%	82%
Louga	2014	38,21%		87,61%		89,01%	
	2015	38,21%		87,61%		89,01%	
Région de Louga	2014	34,92%		80,43%		83,32%	
	2015	34,92%		80,43%		83,32%	
	Variation	0%		0%		0%	

NB : Les projets hydrauliques de l'année 2015 sont de grande envergure et ne sont pas réceptionnés pour impacter sur l'évolution des indicateurs d'accès.

Source : DRH Louga

IX.2. TARIFICATION DES ABONNES

Comme la tarification des abonnés maraichers, le tarif des abonnés domestiques varie selon que l'on soit dans les tranches sociales, pleines ou dissuasives qui sont définies par des fourchettes que sont 0 -20 m3 pour la première citée, 21 -40 m3 pour la deuxième et supérieure à 40 m3 pour la dernière.

Ainsi pour la tranche sociale, le tarif appliqué est de 181,32 FCFA, pour la tranche pleine, il est de 584,23 FCFA et en fin 714,98 FCFA pour la dernière tranche.

Tableau 8.5 : Tarification des abonnés domestiques à l'eau

Tranche	Fourchette	Tarifs appliqués depuis
Tranche sociale (TS)	De 0 à 20 m3	181.32
Tranche pleine (TP)	De 21 à 40 m3	584.23
Tranche dissuasive	Supérieur à 40 m3	714.98

Source : SDE, Louga

La population a besoin d'une eau de qualité ; d'où la nécessité d'effectuer périodiquement des travaux de réparation. Elle a aussi besoin d'avoir un meilleur accès à cette eau d'où la nécessité de lui proposer un tarif accessible. Ainsi les deux tableaux suivants nous édifient sur la tarification appliquée par la SDE à ses clients. Il ressort de ces deux tableaux que la SDE propose des tarifications différentes à deux types d'abonnés que sont les maraichers et les domestiques. Pour les abonnés maraichers, le tarif appliqué au client dépend de la consommation. Pour une consommation comprise entre 0 à Q, le tarif appliqué est de 113,37 FCFA ensuite pour une consommation entre Q et 2Q, le tarif est de 507,84 FCFA et est de 714,98 FCFA pour une consommation qui dépasse les 2Q.

Tableau 8.6 : Tarification des abonnés maraîchers

pppppppppppppppppppppppp. Tranches	qqqqqqqqqqqqqqqqqqqqqq. Tarif appliqué
rrrrrrrrrrrrrrrrrr. Consommation de 0 à Quota (Q)	ssssssssssssssssssssss. 113.37
ttttttttttttttttttt. Consommation de Quota (Q) à deux fois Quota (2*Q)	uuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuu. 507.84
vvvvvvvvvvvvvvvvvvv. Consommation au-delà de 2*Q	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwww. 714.98

Source : SDE, Louga

CONCLUSION

Au même titre que l'éducation et la santé, l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural comme en zone urbaine font partie des priorités de l'Etat du Sénégal dans sa stratégie de lutte pour la réduction de la pauvreté. Dans cette dynamique des allocations non négligeables ont été faites pour soutenir ces deux secteurs dans la région de Louga même si des efforts restent encore à faire pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment pour le volet assainissement.

D'importants efforts ont été fournis par la SDE au niveau de la région de Louga pour l'amélioration dans le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable dans les zones urbaines. Cependant, dans les zones péri urbaines, des efforts supplémentaires doivent être faits pour l'accès des ménages les plus pauvres à l'eau potable même s'il convient de noter l'existence d'un programme de branchements sociaux. Mais la tarification reste encore un peu élevée pour les ménages démunis.

Chapitre X : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

La région de Louga, à l'instar de beaucoup de régions au Sénégal, a une réputation commerciale. Le commerce est l'un des secteurs pourvoyeur d'emploi dans la région. Il en est de même pour l'artisanat, qui malgré une mauvaise structuration, contribue à la création de richesse au PIB régional. Le secteur du commerce concerne le commerce intérieur de la région. Autrement les importations et les exportations n'en font pas partie. Dans ce chapitre de la SES, édition 2015, il est question de la situation des marchés, de mettre l'accent sur les contrôles de qualité effectués dans les marchés, mais aussi l'évolution des prix des denrées dans le marché local.

X.1. COMMERCE

X.1.1. Les marchés

Le secteur commerce intérieur a besoin des infrastructures répondant à l'attente de la population qui y exerce le métier. Ces infrastructures sont entre autre les marchés et leurs contenus. Dans la région de Louga les infrastructures qui font l'objet d'une analyse

sont le marché permanant et le marché hebdomadaire. Il faut entendre par marché permanant, celui qui se tient tous les jours et à des lieux fixes et le marché hebdomadaire se tient une fois par semaine et à des lieux qui ne sont pas forcément fixes.

Le tableau 9.1 donne l'évolution du nombre de marchés selon le type, par département. L'analyse de ce tableau montre un nombre de 39 marchés qui se tiennent dans la région de Louga en 2015 contre 38 en 2014. Ces marchés sont au nombre de 28 pour celui hebdomadaire et 11 pour le marché permanant. Par rapport à 2014 seul un marché hebdomadaire s'est ajouté au nombre et celui-ci l'est dans le département de Kébémer. Dans ce dernier, un nombre de 07 marchés hebdomadaires y a été recensé contre 05 permanents alors qu'il en est de 13 contre 02 et 08 contre 04 dans respectivement les départements de Linguère et Louga.

Tableau 9.1 : Évolution du nombre de marchés selon le type, par département

xxxxxxxxxxxxxxx épartement	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyy nnée	zzzzzzzzzzzzzzzzzz arché permanent	aaaaaaaaaaaaa arché hebdomadaire	bbbbbbbbbbbbb OTAL
ccccccccccccccc ébémer	ddddddddddddddddd 014	eeeeeeeeeeeeeee 5	fffffffffffffffffff. 6	ggggggggggggg 1
	hhhhhhhhhhhhhhhhh 015	iiiiiiiiiiiiiiiiiii. 0 5	jjjjjjjjjjjjjjjjjj.0 7	kkkkkkkkkkkkkk 2
lllllllllllllllllll. Linguère	mmmmmmmmmmm 014	nnnnnnnnnnnnnr 2	ooooooooooooo 3	ppppppppppppp 5

	qqqqqqqqqqqqqqqqq 015	rrrrrrrrrrrrrrrrrrr 2	sssssssssssssssss 3	ttttttttttttttttttttt 5
uuuuuuuuuuuuu ouga	vvvvvvvvvvvvvvvvvvv 014	wwwwwwwwwww 4	xxxxxxxxxxxxxxx 8	yyyyyyyyyyyyyyyy 2
	zzzzzzzzzzzzzzzzzzzzz 015	aaaaaaaaaaaaaa 4	bbbbbbbbbbbbbb 8	ccccccccccccccc 2
ddddddddddddd égion	eeeeeeeeeeeeeeeeee 014	fffffffffffffffffffff. 1	ggggggggggggg 7	hhhhhhhhhhhhh 8
	iiiiiiiiiiiiiiiiiii. 2015	jjjjjjjjjjjjjjjjjjj. 1	kkkkkkkkkkkkkkk 8	lllllllllllllllllll. 3 9
	mmmmmmmmmmmm ariation %	nnnnnnnnnnnnn	ooooooooooooo ,07	ppppppppppppp ,6

Source : Service Régional du Commerce/Louga

X.1.2. Les commerçants

Les commerçant dans la région de Louga sont évalués en 2015 à un nombre 754 personnes dont 705 détaillants et 49 demi grossistes. Comparativement à 2014, nous avons noté une légère augmentation de ce nombre avec une valeur relative de 5,60%. Cette augmentation est imputable aux détaillants. La répartition de ces commerçants selon la circonscription administrative donne pratiquement la même tendance régionale mais avec des proportions différente selon le département. En effet, sur les 754 commerçants enregistrés dans la région, les 158 sont dans le département de Linguère

et 298 dans le département de Louga et Kébémer. La variation relative entre 2014 et 2015 varie entre 4,20% et 8,98% selon le département.

Tableau 9.2 : Évolution du nombre de commerçants selon le type, par département

Département	Année	½ grossistes	détaillants	TOTAL
Kébémer	2014	23	260	283
	2015	23	275	298
	Variation %	0,00	5,77	5,30
Linguère	2014	8	137	145
	2015	8	150	158
	Variation %	0,00	9,49	8,97
Louga	2014	18	268	286
	2015	18	280	298
	Variation %	0,00	4,48	4,20
Région	2014	49	665	714
	2015	49	705	754
	Variation %	0,00	6,02	5,60

Source : Service Régional du Commerce/Louga

X.1.3. Le commerce des principales denrées consommées

X.1.3.1. Les prix

La stabilité des prix des denrées consommés permet aux ménages de mieux contrôler leur dépense mais permet aussi aux autorités de s'assurer de la santé de l'économie. Il est plus important de suivre l'évolution mensuelle des prix des denrées mais dans cette étude, le prix moyen annuel est enregistré pour les années 2014 et 2015. Les denrées concernées sont celles de premières nécessités consommées quotidiennement par les ménages.

Il s'agit entre autre le riz, le sucre, le lait, l'huile, le ciment et le gaz. Le tableau suivant en donne l'évolution par circonscription administrative. L'analyse du tableau montre une stabilité relative des prix entre 2014 et 2015 à l'exception du ciment, du gaz butane qui ont connu des baisses relatives de -07,2% pour le ciment, -12,09% et -11,73% pour respectivement le gaz butane 6Kg et le gaz butane 2,7Kg.

Il faut noter que le prix du ciment en 2014 était de 62500 FCFA la tonne dans la région contre 58000 FCFA en 2015. C'est le même prix qui est pratiqué dans les trois départements.

Le riz brisé parfumé et le riz brisé non parfumé sont plus chers dans le département de Linguère que dans les départements de Louga et Kébémer. En effet, le prix du riz brisé parfumé était de 450 FCFA le Kg en 2014 comme en 2015 dans le département de Linguère alors qu'il en était de 445 FCFA dans les départements de Louga et Kébémer. S'agissant du riz brisé non parfumé, le prix était de 275 FCFA le Kg dans le département de Linguère contre 270 FCFA dans les autres départements.

Le même prix pour le sucre en morceaux et cristallisé est pratiqué dans les trois départements et en 2014 et 2015. Il s'agit entre autres de 700 FCFA pour le Kg du sucre en morceaux et de 580 FCFA pour le sucre cristallisé.

Le prix du lait n'a pas varié entre 2014 et 2015 et est resté le même dans tous les départements c'est-à-dire à la valeur de 2750 FCFA le Kg. Quant au prix de l'huile en fûts, le prix est plus élevé dans le département de Linguère comparativement aux autres départements. Il est de 915 FCFA le litre à Linguère en 2014 et en 2015 et est de 910 FCFA le litre à Louga et à Kébémer dans les autres départements.

Tableau 9.3: Évolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par département

qqqqqqqqqq roduits	rrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrr. ébémer		sssssssssssssssssss inguère		ttttttttttttttttttttt. ouga		uuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuu. égion		
vvvvvvvvvv	wwwwwwww 014	xxxxxxxxx 015	yyyyyyyyyy 014	zzzzzzzz 015	aaaaaaaaa 014	bbbbbbbb 015	ccccccccccc 014	ddddddddd 015	eeeeeeeeee ariation %
fffffffffffffff iz brisé parfumé /kg	ggggggggggggggg 45	hhhhhhhhhhh 45	iiiiiiiiiiiiiiiii. 4 50	jjjjjjjjjjjjjjj 50	kkkkkkkkkkkkkk 45	llllllllllllllll. 4 45	mmmmmmmmm 45-450	nnnnnnnnnnn 45-450	ooooooooooo 0%
ppppppppp iz brisé non parfumé /kg	qqqqqqqqqqqqqqq 70	rrrrrrrrrrrrrrr 70	sssssssssssssss 75	ttttttttttttttt 75	uuuuuuuuuuuu 70	vvvvvvvvvvvv 70	wwwwwwwwww 70-275	xxxxxxxxxxx 70-275	yyyyyyyyyyyyy 0%
zzzzzzzzzz iz local/kg	aaaaaaaaaaaaaaa 50	bbbbbbbbbbb 50	ccccccccccccccc 50	ddddddddd 50	eeeeeeeeeeeee 50	fffffffffffffffff 50	ggggggggggggg 50	hhhhhhhhhhh 50	iiiiiiiiiiiiiiii. 0 0%
jjjjjjjjjjjjjjjj ucre en morceau x/kg	kkkkkkkkkkkkkkk 00	llllllllllllllll. 7 00	mmmmmmmmm 00	nnnnnnnnnn 00	ooooooooooooo 00	ppppppppppp 00	qqqqqqqqqqqqq 00	rrrrrrrrrrrrrrr 00	sssssssssssssss 0%
ttttttttttttttt ucre cristallis é/kg	uuuuuuuuuuuuuuu 80	vvvvvvvvvvvv 80	wwwwwwwwwww 85	xxxxxxxxxx 85	yyyyyyyyyyyyyy 80	zzzzzzzzzzzzz 80	aaaaaaaaaaaaa 80-585	bbbbbbbbbbb 80-585	ccccccccccccccc 0%
ddddddddd ait en poudre/ kg	eeeeeeeeeeeeeee 750	fffffffffffffffff 750	ggggggggggggg 750	hhhhhhhhh 750	iiiiiiiiiiiiiiiii. 2 750	jjjjjjjjjjjjjjjjj 750	kkkkkkkkkkkkkk 750	llllllllllllllll. 2 750	mmmmmmmmm 0%
nnnnnnnnn uile en fûts	ooooooooooooooo 10	ppppppppppp 10	qqqqqqqqqqqqq 15	rrrrrrrrrrrrrrr 15	sssssssssssssss 10	ttttttttttttttttt 10	uuuuuuuuuuuuu 10-915	vvvvvvvvvvvv 10-915	wwwwwwwwww 00%
xxxxxxxxxx iment/T	yyyyyyyyyyyyyyyy 2500	zzzzzzzzzzzzzzz 8000	aaaaaaaaaaaaa 2500	bbbbbbbbb 8000	ccccccccccccccc 2500	ddddddddddd 8000	eeeeeeeeeeeee 2500	fffffffffffffffff 8000	ggggggggggggg 07,2%
hhhhhhhhh az butane 06kg/bo nbonne	iiiiiiiiiiiiiiiiiii. 38 85	jjjjjjjjjjjjjjjjjj 415	kkkkkkkkkkkkkk 885	lllllllllllllllll 415	mmmmmmmmm 885	nnnnnnnnnnn 415	ooooooooooooo 885	ppppppppppp 415	qqqqqqqqqqqqq 12,09%
rrrrrrrrrrrrrr az butane 2,7 kg/bonb onne	sssssssssssssssss 790	ttttttttttttttttt 580	uuuuuuuuuuuuu 790	vvvvvvvvvvvv 580	wwwwwwwwww 790	xxxxxxxxxxx 580	yyyyyyyyyyyyyy 790	zzzzzzzzzzzzz 580	-11,73%

Source : Service Régional du Commerce/Louga

X.1.3.2. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

En 2015, dans la région de Louga, un nombre de 1082 instruments de mesure a été contrôlé. Ce contrôle a permis d'admettre 977 unités qui peuvent être utilisées sur le

marché et 105 unités rejetées soit un taux de refus de 9,7%. Comparativement à 2014, le nombre de vérifications s'élevait à 1156 unités dont 1086 admises et 70 rejetées ce qui faisait un taux de refus de 6,06%. Il faut noter que le nombre d'instruments vérifiés entre 2014 et 2015 a connu une baisse relative de 6,4%. S'agissant des instruments admis, on note une baisse relative de 100,86%. Ce qui donne naturellement une hausse relative de 50% des instruments rejetés. Le contrôle s'est plus accentué sur les balances et les pompes huiles. Pour le premier, un nombre de 610 a été contrôlé en 2015 dont 565 admis et 45 refusés ce qui donne un taux de refus de 7,38%. Pour le second, il s'agit de 370 unités contrôlées dont 348 admises et 22 rejetées ce qui fait un taux de refus de 5,95%. Il faut signaler un taux de refus de 33,86% pour les bascules et 4,16% pour les pompes à essence en 2015.

Tableau 9.4 : Évolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2014				2015				Variation en %		
	présentés	admis	refusés	Taux de Refus	présentés	admis	refusés	Taux de Refus	présentés	admis	refusés
Balances	602	574	28	4,65	610	565	45	7,38	1,30%	-1,56%	60,71%
Bascules	120	109	11	9,17	127	84	43	33,86	5,80%	-22,90%	290,90%
Pompes huiles	362	333	29	8,01	370	348	22	5,95	2,20%	4,50%	-24,13%
Pompes essence	72	70	2	2,78	75	70	5	6,67	4,16%	0%	150%
TOTAL	1156	1086	70	6,06	1082	977	105	9,70	-6,40%	-100,86%	50%

Source : Service Régional du Commerce/Louga

Les recettes recouvrées proviennent des amendes appliquées aux agents économiques qui n'ont pas respecté les règles établies sur le marché. Ces recettes s'élèvent à 7 745 000 FCFA en 2015 contre 7 310 000 FCFA en 2014 soit une variation relative de 5,95%. Cette variation est imputable au département de Linguère qui en a connu une valeur de 36,67%. Autrement dit les recettes dans ce département sont passées de 1 565 000 FCFA en 2014

à 2 045 000 FCFA en 2015. Il faut noter que c'est dans ce département où l'on note la plus grande variation relative mais en valeur absolue les recettes les plus importantes sont enregistrées dans le département de Louga avec une valeur de 3 970 000 FCFA en 2015. Cette valeur est de 2 045 000 FCFA pour Linguère et 1 730 000 FCFA pour Kébémer.

Il s'avère nécessaire de noter que les variations relatives des recettes sont plus importantes au courant des 4eme et 3eme trimestres avec respectivement 34,15% et 11,30%. Des baisses relatives ont été notées au courant du 1er et 2eme trimestre pour des valeurs relatives de 15,58% et 9,36%. Au courant du 4eme trimestre, les recettes recouvrées s'élevaient à 2 435 000 FCFA tandis qu'elles étaient de 2 215 000 FCFA au 3eme trimestre. Pour le 2eme et 1re trimestre, les recettes étaient respectivement de 1 985 000 FCFA et 1 110 000 FCFA.

Tableau 9.5 : **Évolution des recettes recouvrées**

	ANNÉE	Kébémer	Linguère	Louga	Total région	Variation%
1er trimestre	2014	430000	185000	700 000	13150000	-15,58%
	2015	155 000	250 000	705 000	1 110 000	
2ème trimestre	2014	515000	450000	1 225 000	2190000	-9,36%
	2015	510000	475000	1000000	1985000	
3ème trimestre	2014	460000	415000	1115000	1990000	11,30%
	2015	555000	545000	1115000	2215000	
4ème trimestre	2014	410000	515000	890 000	1815000	34,15%
	2015	510000	775000	1150000	2435000	
Total	2014	1815000	1565000	3 930 000	7310000	5,95%
	2015	1730000	2045000	3970000	7745000	
Variation %		-4,68%	36,67%	1,01%	5,95%	

Source : Service Régional du Commerce/Louga

X.2. ARTISANAT

La Région de Louga a une tradition d'artisanat et on y rencontre les trois types, production, art et service, mais le secteur semble être plombé par certaines contraintes

Liées notamment à l'écoulement des produits, à la formation des acteurs et à l'accès aux crédits et surtout la concurrence.

Tableau 1 : Performance du secteur de l'artisanat dans la région

Indicateur	2014		2015		Ecart	
	Nombre	Effectifs artisans	Nombre	Effectifs artisans	Nombre	Effectif artisans
Entreprises artisanales	12931	60345	12974	60645	43	300
GIE artisanales	555	2775	600	3000	45	225
Villages artisanaux	2	110	2	110	0	0
Centres de formation	5		5		0	0
Mutuelle des artisans	1		1		0	0
Artisans affiliés à la chambre des Métiers	25750		26000		250	0

***Source** : Chambre des métiers de Louga*

Au plan des infrastructures, la Région de Louga dispose de deux(2) villages artisanaux (1 à Louga et 1 à Kébémer) et de cinq(5) centres de formation. Le village artisanal du département de Linguère est construction.

En 2015, la Chambre de Métiers a recensés au total 2600 artisans affiliés soit une légère hausse de 0,9% par rapport à 2014(25750 artisans).

Le département de Louga concentre à lui seul l'essentiel des artisans, tous types confondus, soit 58,3%.Les départements de Kébémer et Linguère sont le lieu d'exercice respectif de 30,4% et seulement 11,3% des artisans de la région en 2015.

La répartition des artisans de la région de Louga suivant le type d'artisanat pratiqué montre une prédominance du volet production qui concentre globalement un peu plus de la moitié des effectifs (50,4%). En termes d'effectifs, l'artisanat d'art vient en seconde position avec 36,7% des artisans suivi de la section service (12,9%).

CONCLUSION

L'activité commerciale dans la Région de Louga connaît un certain dynamisme depuis la fin des années 80 mais reste dominé par l'informel à travers les marchés hebdomadaires, les marchés permanents existants dans tous les départements. La Région de Louga présente d'intéressantes perspectives pour le commerce, notamment avec l'apport des émigrés qui investissent de plus en plus dans le développement du secteur.

Malgré le contrôle et la répression de la fraude, le non-respect des règles établies dans le marché est loin d'être endigué. La contribution de l'artisanat à l'économie régionale demeure relativement faible au regard des potentialités non négligeables et atouts dont dispose la région.

Chapitre XI : SANTE

INTRODUCTION

Le droit à la santé est consacré par la Constitution de notre pays. Et cette charte fondamentale stipule en son article 14 que « l'État et les Collectivités Publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille ». L'organisation du système sanitaire de la région de Louga est de type pyramidal calqué sur le système national. La Région Médicale qui se trouve à la tête de la pyramide régionale coordonne toutes les politiques sanitaires menées dans la région.

La région de Louga compte deux Centres Hospitaliers, un de niveau I (Centre Hospitalier Amadou Sakhir MBaye de Louga) et un autre de niveau II (Centre Hospitalier Magatte LO de Linguère).

Au niveau départemental, se trouvent les Districts Sanitaires qui polarisent des Centres de santé (7), des Postes (106) et des cases de santé (373). La région de Louga compte huit (8) districts sanitaires à savoir les districts de Louga, Keur Momar Sarr, Sakal et Coki dans le département de Louga, Dahra et Linguère (département de Linguère), Darou Mousty et Kébémer (département de Kébémer).

La politique sanitaire du Sénégal trouve dans le PNDS qui couvre la période 2009-2018 un guide qui repose sur une vision où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et réadaptatifs de qualité sans aucune forme d'exclusion et où il est

garanti un niveau de santé économiquement et socialement productif. La Couverture Maladie Universelle est une traduction éloquente de cette vision de l'Etat du Sénégal.

XI.1. SANTE

XI.1.1. Les infrastructures de santé

La région de Louga est découpée en huit (8) Districts Sanitaires au niveau opérationnel qui ont en charge la mise en œuvre des programmes et actions de santé à assises communautaires. Le District couvre une zone géographique correspondant au département administratif ou à une partie du département.

L'effectif des infrastructures sanitaires est quasi stable entre 2014 et 2015. En dehors des officines qui ont augmenté de 32%, passant de 28 unités à 37, aucune autre variation n'a été enregistrée en termes d'infrastructures.

En termes d'infrastructures sanitaires, la région de Louga compte au total onze (11) Centres de Santé dont un (1) privé qui sont des infrastructures de soins primaires et secondaires de référence pour les postes de santé. Le nombre de Postes de Santé, structures de base où s'exécute l'ensemble des programmes de développement sanitaire et la porte d'entrée du système de santé, premier niveau de contact des populations avec le système de santé, s'élève à 106 dont six (6) dans le privé.

Les postes de santé disposent d'infrastructures qui propres (dispensaire et maternité) .Ils polarisent des cases de santé et des maternités rurales, infrastructures communautaires de santé au niveau villageois créées et gérées par les populations et où exercent les agents de santé communautaires et les matrones. La région de Louga compte en 2015,

quelques 373 Cases de Santé. Il faut noter l'existence d'une Pharmacie Régionale d'Approvisionnement et d'une Brigade Régionale d'Hygiène.

La région de Louga compte également quatre (4) Centres de Protection et de Réinsertion Sociale (CPRS) à Dahra, Linguère, Kébémer et Louga et six (6) dépôts de pharmacie à Darou Mousty (département de Kébémer).

Tableau 10.1 : **Infrastructures sanitaires de la région de Louga en 2015**

District	Hôpital	Centre de santé	Poste de santé	Cabinet dentaire	Case de santé	Officine privée	Cabinet /clinique privée
Dahra	0	2	15	1	42	5	1
Linguère	1	1	13	1	44	3	0
Darou Mousty	0	2	13	1	39	0	0
Kébémer	0	2	16	1	100	6	1
Louga	1	1	16	2	42	18	5
Keur M. Sarr	0	1	13	0	30	0	0
Koki	0	1	10	0	32	2	0
Sakal	0	1	10	0	44	3	0
Total	2	11	106	6	373	37	7

Source : RM Louga

La région de Louga dispose d'un Centre Hospitalier Régional de niveau I sis dans la capitale régionale et d'un hôpital de niveau II (dans la commune de Linguère). En 2015, on note l'existence de six (6) cabinets privés/cliniques, trente-sept (37) officines privées et six cabinets dentaires.

Le département de Louga concentre la plus grande proportion des postes de santé (46,2%) contre 27,4%dans le Kébémer, le département de Linguère abritant 23%. De même, 40% des Cases de santé sont localisées dans le département de Louga contre 37% et 23% respectivement pour Kébémer et Linguère.

Il convient de souligner que plus de sept (7) cabinets/cliniques privés sur dix (10) et plus de quatre (4) officines privées sur dix (10) se trouvent dans la capitale régionale (commune de Louga).

XI.1.2. Le personnel de santé

L'effectif du personnel de santé dans la région de Louga connu une légère baisse de 0,9% entre 2014 et 2015 passant de 444 agents à 440.

Globalement, le personnel de santé dans la région de Louga est fortement dominé par les infirmiers ou assimilés (40,5%), les Sages-Femmes d'Etat (23,4%) et les Techniciens Supérieurs (11,6%).

Il faut remarquer la faible représentation des médecins (7,5%), pharmaciens (0,9%) et Chirurgiens-dentistes (1,4%) dans l'effectif du personnel de santé dans la région de Louga en 2015.

Tableau 10.2 : Répartition du personnel de santé selon la structure en 2015

Structure	Médecin	Pharmacien	Sage-femme	Infirmier/assimilé	Technicien supérieur	Chirurgien-dentiste	Laborantin	Assistant /Aide social	TS GS	SOH	Agent d'hygiène	Total
DS Dahra	2	0	8	17	1	1	1	1	0	1	4	36
DS Mousty	3	0	8	21	8	1	3	1	1	0	4	50
DS Kébémer	2	0	14	25	4	1	1	2	1	1	3	54
DS K.M. Sarr	1	0	9	13	1	0	1	0	0	0	0	25
DS Koki	2	0	8	13	1	0	1	1	0	0	0	26
DS Linguère	1	0	10	16	1	0	1	0	0	1	4	34
EPS Linguère	3	0	6	7	5	1	3	1	0	0	0	26
DS Louga	2	0	18	28	4	1	2	1	1	1	3	61

DS Sakal	1	0	12	12	1	0	1	1	0	0	0	28
CHR Louga	14	3	10	25	23	1	6	4	0	0	0	86
Région Médicale	2	1	0	1	2	0	0	1	0	1	0	8
BRH	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
SAS (R&D)	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	5
Région Louga	33	4	103	178	51	6	20	18	4	5	18	440

Source : RM Louga

La distribution du personnel sanitaire selon le département dans la région de Louga en 2015 montre des disparités. En effet, le département de Louga qui abrite la capitale régionale concentre globalement plus de la moitié des effectifs toutes catégories confondues soit 53,41%.

Cela s'explique d'une part par l'importance du nombre de districts sanitaires (4), l'existence d'un Centre Hospitalier Régional qui abrite à lui seul près du quart des effectifs globaux de la région (19,55%), la présence de la Région Médicale et de la Brigade Régionale d'Hygiène.

Les départements de Kébémer et de Linguère concentrent respectivement 23,63% et 21,82% du personnel.

La répartition du personnel de santé selon la catégorie et la structure sanitaire montre que 42,42% des médecins exerçant dans la région de Louga en 2015 sont en service au Centre Hospitalier Régional. Les pharmaciens sont répartis entre la Région Médicale (75%) et le Centre Hospitalier Régional (25%).

Les districts sanitaires de Louga et Kébémer concentrent les plus fortes proportions de sages-femmes exerçant dans la région avec respectivement 17,48% et 13,59%. Ils sont suivis du district de Sakal avec 11,65%.Pour les effectifs d'infirmiers d'état et assimilés, les plus grandes fréquences sont notées les districts de Louga (15,73%) et Kébémer (14,04%) et au Centre Hospitalier Régional (14,04%).

XI.1.3. Financement de la santé

Globalement le financement de la santé dans la région de Louga a connu une baisse de 3,7% en 2015 comparativement à 2014, passant de 2.097.089.210 FCFA à 2.020.536.314 FCFA.

Tableau 10.3 : Répartition du budget de la santé en 2014 et 2015 dans la région de Louga selon la ressource de financement

Source	2014	2015	variation
Etat	718237640	869635188	21,1%
Locale	226348930	221399750	-2,2%
Comité Santé	570790783	251213981	-56,0%
Partenaires	488786769	650917395	33,2%
Autres	92925088	27370000	-70,5%
Total	2097089210	2020536314	-3,7%

Source : RM de Louga

L'Etat du Sénégal demeure le principal bailleur de la santé avec une contribution de 43% dans le financement en 2015 contre 34% l'année précédente soit une variation positive de 21,1% en termes relatifs et 151397548 FCFA en valeur absolue.

Après l'Etat, les partenaires sont positionnés à la seconde place par leur apport au financement de la santé dans la région de Louga avec 32,2% du budget en 2015 (contre 23,3% en 2014).

Pour l'année 2015, la participation des Comités de santé et des autres financiers ont drastiquement baissé respectivement de 56% et 70,5% comparativement à l'année dernière. Leur contribution respective au budget est passée de 27,2% et 4,4% en 2014 à 12,4% et 1,4% soit une baisse cumulative de 385.131.890 FCFA en 2015.

XI.1.4. Bilan des programmes de santé

XI.1.4.1. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

- **Immunisation des enfants (PEV)**

La proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés s'élève à 72% en 2015 dans la Région de Louga en chute de 5,2 points (6,7%) par rapport à 2014(77,2%).Cette baisse peut trouver peut être une explication dans la non complétude des rapports des

structures sanitaires et/ou aux problèmes de rétention de données des syndicats de la santé.

Tableau 10.4: Principaux indicateurs de la vaccination de routine selon l'antigène et le district sanitaire(en %)

District	BCG	Penta3	Rota2	RR1	RR2	VAT 2+
DAHRA	93	92	88	91	38	26
LOUGA	77	58	53	63	40	46
SAKAL	92	94	93	102	76	56
KMS	69	71	64	64	55	57
KOKI	63	68	65	74	52	36
LINGUERE	94	77	80	70	30	72
DAROU MOUSTY	47	51	45	48	30	42
KEBEMER	84	78	80	79	36	34
REGION	**80**	**73**	**70**	**72**	**39**	**51**

Source : Région Médicale Louga

Globalement la couverture vaccinale est plus importante pour le BCG, tous antigènes confondus en 2015 soit 80%.Il convient de remarquer également les faibles taux de couverture en VAT2+ (51%) et en RR2 (39%).

Les districts de Sakal (94%) et Dahra (92%) sont les seuls à dépasser 90% de couverture pour la troisième dose de Pentavalent (penta 3) et aucun district de la Région de Louga n'est en dessous de 50% de couverture pour cet antigène.

- **Nutrition des enfants**

Dans la Région de Louga, la prévalence de la malnutrition des enfants de moins de cinq(5) s'élève à 12% en 2015 contre 10% en 2014 soit un accroissement de 20%.

Tableau 10.5: Evolution des résultats du dépistage actif de la malnutrition

Indicateur	2014	2015
Pourcentage enfants dépistés	86	85
Pourcentage enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée	3	3
Pourcentage enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère	0	0
Pourcentage enfants pris en charge niveau communautaire	94	96
Pourcentage enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère référés	99	98
Prévalence retard de croissance enfants 0-59 mois	14	19
Prévalence de la malnutrition enfants de moins de 5 ans	10	12

Source : CLM Louga

3% des enfants de la région âgés de 0 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë modérée en 2015.Cette prévalence est stationnaire entre 2014 et 2015.Le retard de croissance affecte 19% des moins de cinq ans dans la région en 2015 soit une progression de 35% comparativement à l'année dernière (14%). En 2015 comme pour 2014, la aucun cas de malnutrition aiguë sévère n'a été enregistré dans la Région de Louga chez les enfants de moins de 5 ans.

,

- **Les accouchements en 2015**

Au cours de l'année 2015, le nombre d'accouchements enregistrés dans la région de Louga s'élève à 18121 dont 16360 survenus dans les structures sanitaires (90,3%) et 1761 à domicile (9,7%).

Tableau 10.6 : Accouchements dans les districts sanitaires de la région de Louga en 2015

District	Accouchements à domicile vus	Accouchements à la structure	Total accouchements	accouchements effectués par du personnel	Accouchement dans les structures de santé (% en ligne)	Accouchement effectué par un personnel de santé qualifié (pourcentage en ligne)
Dahra	302	2286	2588	2154	88,33	83,23
Darou-Mousty	68	894	962	868	92,93	90,23
Kébémer	545	3642	4187	2902	86,98	69,31
KeurMomarSarr	131	880	1011	853	87,04	84,37
Koki	226	951	1177	862	80,80	73,24
Linguère	94	1551	1645	1534	94,29	93,25
Louga	177	4957	5134	4825	96,55	93,98
Sakal	218	1199	1417	1174	84,62	82,85
RM Louga	**1761**	**16360**	**18121**	**15172**	**90,28**	**83,73**

Source : DHIS2 et rapports EPS Linguère et CHR Louga 2015

Notons globalement que 83,73% des accouchements survenus dans la région de Louga en 2015 ont été effectués par un personnel de santé qualifié. Pour l'essentiel, les accouchements intervenus dans les structures sanitaires sont assistés par un personnel de santé qualifié (92,74%). Cependant, il convient d'augmenter le personnel pour atteindre l'objectif de 100% d'assistance des accouchements dans les structures de santé par un personnel qualifié.

L'analyse des accouchements survenus en 2015 dans la région de Louga selon le district montre que les districts de Louga, Linguère et Darou Mousty présentent les plus importantes proportions d'accouchements dans les structures sanitaires avec respectivement 96,55% ; 94,29% et 92,93% au-dessus de la moyenne régionale (90,28%).

Pour tous les autres districts la proportion des accouchements dans les structures sanitaires sont en dessous de la moyenne.

Les plus importants taux d'accouchements effectués par un personnel de santé qualifié se rencontrent dans les districts de Louga (93,98%), Linguère (93,25%) et Darou

Mousty (90,23%). Dans les autres districts, des taux supérieurs à 80% sont notés (légèrement en dessous de la moyenne régionale) sauf à Koki et Kébémer où ils sont inférieurs à la moyenne soit respectivement 73,24% et 69,31%.

- **Prise en charge des nouveaux nés dans les structures sanitaires**

Pour l'année 2015, 608 mort-nés ont été recensés dans les districts sanitaires de la Région de Louga dont 23,2% de mort-nés frais contre 76,8% de macérés.

Le district sanitaire de Louga concentre plus de la moitié du total global de mort-nés soit 53,1% et 67,7% des mort-nés macérés de la région en 2015.

Tableau 10.7 : Situation de la prise en charge des nouveaux nés dans les districts sanitaires

Structure	Mort-nés frais	Mort-nés macérés	Mort-nés total	Nouveaux nés vivants poids < 2500 g	Nouveaux nés bénéficié paquet soins immédiat	Nouveaux nés ayant reçu 3 éléments de soins immédiats	Nouveaux nés infectés reçu traitement antibiotique	Nouveaux nés faible poids bénéficié kangourou
Dahra	20	13	33	306	1440	73	27	56
Darou Mousty	12	24	36	54	751		20	16
Kébémer	28	35	63	334	2625	194	314	280
Keur Momar Sarr	4	25	29	76	804	2	33	39
Koki	5	8	13	23	506	18	4	10
Linguère	60	36	96	194	493		3	7
Louga	7	316	323	208	2032	39	25	88
Sakal	5	10	15	71	1248		25	38
RM Louga	**141**	**467**	**608**	**1266**	**9899**	**326**	**451**	**534**

Source: DHIS2 et rapports EPS Linguère et CHR Louga 2015

Dans le district sanitaire de Linguère, on a dénombré 15,8% des effectifs globaux de mort-nés et un peu plus de deux(2) mort-nés frais sur cinq(5) enregistrés dans la région soit 42,6%.

- **Accouchements par césarienne**

En 2015, 1385 césariennes ont été globalement effectuées dans la région de Louga soit 8,46% des accouchements survenus dans les structures sanitaires.

Tableau 10.8 : Nombre de césariennes par structure de santé en 2015

Nombre de césariennes	CS de Dahra	Centre Hospitalier Régional	EPS Linguère	Région
Premier trimestre	-	265	42	307
Second trimestre	-	251	57	308
Troisième trimestre	17	389	36	442
Quatrième trimestre	20	243	65	328
Total	**37**	**1148**	**200**	**1385**

Source : DHIS2 et rapports EPS Linguère et CHR Louga 2015

Le CHR de Louga a effectué près de huit césariennes sur dix (10) soit 82,89%. L'ESP de Linguère et le CS de Dahra ont enregistré respectivement 14,44% et 2,67% des césariennes survenues en 2015 dans la région de Louga.

- **Complications obstétricales**

Au total, 3058 cas de complications obstétricales ont été enregistrés en 2015 dans la région de Louga dont 2163 pris en charge soit 18,69% des accouchements survenus dans les structures sanitaires cette année.

L'essentiel des complications obstétricales a été enregistré dans les districts de Kébémer, plus d'un cas sur trois (33,91%) et Louga avec 29,17%.

L'avortement et la Pré-Eclampsie/Eclampsie demeurent les complications obstétricales les plus fréquentes dans la région de Louga en 2015 avec respectivement 31,71% et 21,22%. Les infections représentent 19,42% des complications et la Dystocie 11,22%.

Tableau 10.9 : Complications obstétricales dans les structures de santé de la région

Complication	Dahra	Darou Mousty	Kébémer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	Région	% colonne
Avortement	203	116	317	33	9	82	176	34	970	**31,72**
Dystocie	55	31	173	22	2	0	38	22	343	**11,21**
GEU	8	0	2	0	0	3	23	2	38	**1,24**
HPP	11	7	63	14	3	0	40	3	141	**4,61**
HRP	41	14	23	8	3	35	162	10	296	**9,68**
Infections	22	10	441	11	1	0	102	7	594	**19,42**
Pré-Eclampsie /Eclampsie	120	24	18	98	11	17	337	24	649	**21,22**
RU	1	0	0	1	0	0	14	11	27	**0,88**
Ensemble	461	202	1037	187	29	137	892	113	3058	**100,00**
Complications obstétricales directes prises en charge	252	140	745	44	4	132	841	5	2163	

Source : DHIS2 et rapports EPS Linguère et CHR Louga 2015

C'est dans les districts sanitaires de Linguère et Louga où on rencontre les plus importantes proportions de prise en charge des complications obstétricales en 2015 avec respectivement 96,35% et 94,28%. Cela peut s'expliquer par la présence d'un plateau médical plus relevé avec l'existence d'un EPS (Linguère) et d'un CHR (Louga).

L'avortement (44,85%), le RU (30%) et les infections (27,46%) constituent les trois principales complications obstétricales directes dans la région de Louga.
Les districts sanitaires de Louga (38,88%) et Kébémer (34,44%) concentrent les plus fortes proportions de complications obstétricales enregistrées dans la Région Médicale de Louga soit plus de sept cas sur dix à eux deux. Ils sont suivis du district sanitaire de Dahra qui concentre 11,65% des complications obstétricales de la région de Louga en 2015.

XI.1.4.2. Prise en charge des maladies non transmissibles

Les structures de santé de la Région de Louga ont effectué globalement en 2015 29444 consultations, tous motifs confondus, pour 14044 consultants donc chaque patient a été vu en moyenne 2,1 fois.

Tableau 10.10 : morbidité dans les structures de santé en 2015

	CHR Louga	CS Louga	CS Linguère	CS Dahra	CS Kébémer	CS Darou Mousty	Région
Consultant	4789	ND	2041	1599	2282	3333	**14044**
%	34,10		14,53	11,39	16,25	23,73%	100,00
Consultation	12817	4223	2551	1754	2921	5178	**29444**
%	43,53	14,34	8,66	5,96	9,92%	17,59%	100,00

Source : Région Médicale de Louga

Dans la prise en charge des maladies non transmissibles, c'est le CHR de Louga qui concentre la plus forte activité avec 34,1% de consultations% des consultants pour 43,5%.

Au titre des activités chirurgicales dans les structures de santé de la Région de Louga, 2346 opérations ont été effectuées en 2015 dont la plus importante proportion au niveau du Centre Hospitalier Régional avec 48,2% et du Centre de Santé de Darou Mousty (21,7%).

Tableau 10.11 : Activités chirurgicales dans les structures de santé en 2015

	CHR Louga	CS Louga	CS Linguère	CS Dahra	CS Kébémer	CS Darou Mousty	Région
Cataracte	898	0	260	54	197	382	**1791**
Trichiasis	80	0		0	101	63	**244**
Traumatisme	11	0	4	0	0	2	**17**
Chirurgie mutilante	3	0	2	0	0	1	**6**
Ptéryygion	56	0	24	0	30	41	**151**
Chalazion	26	0	6	0	20	8	**60**
Autres	56	0	6	0	3	12	**77**
Total	1130	0	302	54	351	509	**2346**

Source : Région Médicale de Louga

Les activités chirurgicales dans la Région de Louga concernent, pour l'essentiel, les opérations de cataracte (76,3%).

CONCLUSION

La couverture en infrastructures sanitaires de la région n'est pas des meilleures. Il s'y ajoute leur faible accessibilité eu égard à l'émiettement de l'habitat, à l'immensité du territoire régional et à la faiblesse du pouvoir d'achat des populations. Le maillage de la région en équipements et personnel sanitaire demeure très peu satisfaisant. La région doit alors déployer d'énormes efforts pour résorber les gaps.

Chapitre XII : SERVICES FINANCIERS DECENTRALISES

INTRODUCTION

Les services financiers déconcentrés sont constitués de l'ensemble des banques, des crédits, des multiservices financiers etc. Ils ont un rôle de financement de l'économie. Ils collectent les épargnes des uns et les distribuent aux autres sous forme de prêts. Dans la région de Louga, les SFD sont constitués des personnes physiques et morales, qui ont mobilisé en 2015 une somme importante pour le financement de l'économie régionale. Dans ce chapitre, il sera question de mettre en évidence les types de SFD existants dans la région ainsi que les flux financiers.

XII.1. LES SERVICES FINANCIERS DECONCENTRES

Les services financiers déconcentrés recensés en 2015 dans la région de Louga sont constitués entre autre des Faitières, des SFD affiliés, des IMCEC isolées, des sociétés commerciales mais aussi des associations. Il faut noter qu'ils sont au nombre de 33 inscrits dans la région dont 12 seulement sont actifs. Les IMCEC isolées et les SFD affiliés sont les plus importants. Ils sont au nombre de 18 pour les premiers et de 14 pour les seconds. Ce qui représente respectivement 54,6% et 42,4%. Les faitières recensées sont au nombre de l'unité. Quant aux sociétés commerciales et associations, aucune unité n'est recensée dans la région en 2015.

Tableau 11.1 : Répartition des SFD inscrits en 2015

Type de SFD	Nombre	%
Faitière	1	3,0
Sfd affiliés	14	42,4
IMCEC isolées	18	54,6
Sociétés commerciales	0	#DIV/0!
Association	0	#DIV/0!
SFD inscrits	**33**	#DIV/0!
dont Actif	***12***	

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Les sociétaires inscrits sont constitués soit des personnes physiques soit des personnes morales. Sur les 264285 unités, les 10775 sont des personnes morales. Ce qui représente une part de 4,1%. Les personnes physiques sont au nombre de 126755 dont 65824 hommes et 60931 femmes.

Tableau 11.2 : Répartition des sociétaires inscrits selon la nature

SOCIETAIRE	Nombre	%
Personne physique	126 755	47,9
• Homme	65 824	24,9
• Femme	60 931	23,1
Personne morale	10 775	4,1
Total	**264 285**	**100**

Source : **Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés**

XII.2. LE FLUX FINANCIER

Le flux financier des SFD est constitué essentiellement de crédit et d'épargne. Pour les crédits accordés, il s'agit des du crédit à court terme, à moyen terme, à long terme et du crédit en souffrance. Au total, une somme de 10.853.335.884 FCFA a été en cours de crédit au moment de la collecte en 2015. Ce montant est constitué en grande partie à un crédit à court terme qui s'élève à 5.589.758.852 FCFA (51,5%). Il s'en suit les crédits à moyen terme pour une somme de 3.132.627.168 FCFA (28,8%). Ensuite les crédits à long terme pour une somme de 1.391.276.118 FCFA qui représente 12,81% et enfin les crédits en souffrance pour un montant de 739 673 747 FCFA soit 6,9% de la somme des crédits en cours.

S'agissant de l'épargne en cours, la somme s'évalue en 2015 à 7.235.304.878 FCFA. Elle est constituée des dépôts en cours, des dépôts à terme et autre dépôt. Les dépôts en cours s'évaluent à 3.013.187.333 FCFA soit 41,6%. Pour les dépôts à terme, il s'agit d'une somme de 1.229.839.790 FCFA soit 16,9%. Pour les autres dépôts la somme collectée est de 2.992.277.754 FCFA. Ce qui représente une part de 58,5%.

Tableau 11.3 : Répartition du montant des encours de crédit et d'épargne

Encours de crédit	**10 853 335 884**	%
Court terme	5 589 758 852	51,5
Moyen terme	3 132 627 168	28,9
Long terme	1 391 276 118	12,8
Crédits en souffrances	739 673 747	6,8
Encours d'épargne	**7 235 304 878**	100
Dépôts à vue	3 013 187 333	41,6
Dépôts à terme	1 229 839 790	17,0
Autres dépôts	2 992 277 754	41,4

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

En 2015, dans la région de Louga, une somme de 7.338.024.609 FCFA a été collectée comme épargne, qui a été mobilisée par 74189 épargnants. Il s'agit de 37689 hommes (personnes physiques) qui ont mobilisé les 2.609.769.157 FCFA soit 35,56%. Autrement dit les 50,69% des épargnants ont mobilisé 35,56% de l'épargne régionale. Les femmes (personnes physiques) qui sont au nombre de 31063 ont mobilisé 3.490.851.837 soit 41,87% des épargnants qui ont mobilisé 47,5% de l'épargne. Enfin, les personnes morales qui sont au nombre de 5438 ont mobilisé 1.237.403.614 FCFA.

Tableau 11.4 : Répartition de l'épargne collectée

Caractéristique	Nombre d'épargnants au cours de l'année	Montant de l'épargne collectée au cours de l'année
Homme	37 689	2 609 769 157
Femme	31 063	3 490 851 837
Personne morale	5 438	1 237 403 614
Total	**74 189**	**7 338 024 609**

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Concernant les crédits en cours, la somme en 2015 s'évalue à 13.668.567.884 FCFA. Cette devrait être allouée à 25068 agents qui en ont demandé. La somme qui devrait être donnée aux hommes (personnes physiques) qui sont au nombre de 9658 s'évalue à 5.697.451.590 soit 38,5% des contractants devrait recevoir 41,6% du crédit.

Pour les femmes (personnes physiques) qui sont au nombre de 10372(39,7% des contractants) devraient recevoir la somme de 3.520.731.505 FCFA qui représente 25,7% du crédit. En fin les personnes morale qui sont au nombre de 5039 devraient recevoir elles aussi une somme de 1.912.041.061 FCFA.

Tableau 11.5 : Répartition du crédit en cours

Caractéristiques	**Nombre de crédit en cours**	Montant d'encours de crédit
Hommes	9 658	5 697 451 590
Femmes	10 372	3 520 731 505
Personnes morales	5 039	1 912 041 061
Total	**25 068**	**13 668 567 884**

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Sur les 25068 demandeurs de crédit en 2015 dans la région de Louga, seuls 3666 ont été accordés, soit un taux de refus de 85,3%. Le montant du crédit accordé dans la région s'élève à 2.987.430.021 FCFA. Il s'agit de 1.688.421.971 FCFA pour 1717 hommes (personnes physiques), 1.025.594.450 FCFA pour 1653 femmes (personnes physiques) et 273.417.601 FCFA pour les 296 personnes morales.

Tableau 11.6 : Répartition du crédit accordé

Caractéristique	**Nombre de crédits accordés**	**Montant des crédits accordés**
Homme	1 717	1 688 421 971
Femme	1 653	1 025 594 450
Personne morale	296	273 413 601
Total	**3 666**	**2 987 430 021**

Source : **Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés**

CONCLUSION

L'importance des SFD résulte en grande partie à sa capacité de financer l'économie. Dans la région de Louga, des efforts ont été noté à l'endroit des SFD pour le financement de l'économie régionale. Cependant il faut noter que la faiblesse de leur nombre dans la région constitue une entrave pour la complétude du financement demandé. Il faut noter aussi le taux important de refus noté dans le processus d'allocation de crédit aux entreprises qu'elle soit personnes physique ou morales.

CONCLUSION GENERALE

La Région de Louga concentre environ 6% de la population totale du Sénégal sur 12% de la superficie nationale avec une population très jeune. La répartition par sexe de la population laisse apparaître une légère domination des femmes qui représentent 50,4% soit un Rapport de Masculinité de 99 hommes pour 100 femmes.

Au plan de l'éducation, la Région de Louga est parmi les cinq régions les moins performantes en termes d'accès. Le TBS demeure ainsi l'un des plus faibles du Sénégal car la Région de Louga a longtemps souffert, entre autres, d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires au développement du système éducatif entre autres. L'enseignement technique et professionnel dans la Région de Louga est marqué aussi par la faiblesse des effectifs, le manque d'infrastructures et d'encadrement.

L'économie de la région est encore dominée par le secteur primaire malgré le développement du tertiaire au cours de ces années notamment.

L'agriculture, principale activité productrice de la Région de Louga, est dépendante en grande partie d'une pluviométrie aléatoire. Cependant des efforts sont consentis notamment au niveau des semences avec la production de variétés à cycles courts mieux adaptées à la zone. Des progrès ont été réalisés dans la production céréalière mais on est encore loin d'une couverture correcte des besoins de la région. L'agriculture irriguée est aussi en phase expérimentale avec l'érection par la SAED de la Délégation de Keur Momar Sarr pour le développement de la riziculture irriguée. L'érection de Domaines Agricoles Communautaires est également une bonne opportunité pour la région.

L'année 2015 est marquée par une baisse des captures de la pêche artisanale.

Pour l'année 2015, les différents indicateurs de production de l'élevage régional (deuxième place derrière la Région de Tambacounda) ont connu des évolutions positives par rapport à l'année précédente, toutefois, ce sous-secteur est confronté à certaines contraintes, notamment les difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de commercialisation du lait et surtout le vol de bétail.

Concernant le secteur hydraulique, la Région de Louga a franchi d'importants pas dans l'accès des populations à l'eau potable tant en milieu rural qu'en zone urbaine grâce notamment au PEPAM et aux investissements consentis par l'Etat du Sénégal dans le volet branchements sociaux. Par contre, pour le volet assainissement, les statistiques disponibles montrent que beaucoup d'efforts sont encore à faire pour résorber les gaps.

La Région de Louga a enregistré des avancées significatives dans le secteur de la micro finance au cours de ces dernières années dans un contexte de lutte pour l'éradication de la pauvreté.

ANNEXES

Indicateur		Réalisation		Cible 2015	Ecart/ Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisation)
		2014	2015			
Quantité de viande et d'abats (abattages contrôlés) par an (en tonnes)	**Région**	**1930,16**	**2 482,57**	**2026,668**	**122%**	**28,63%**
	Louga	609,04	554,451	639,492	**87%**	-8,96%
	Kébémer	809,609	629,554	850,08945	**74%**	-22,23%
	Linguère	511,508	1298,836	537,0834	**242%**	153,92%
Quantité de lait par an (en litres)	**Région**	**580414,5**	**687964**	**609435,225**	**113%**	**18,52**
	Louga	133 656	152 533	140338,8	**109%**	14,12%
	Kébémer	343920	362460	361116	**100%**	5,39%
	Linguère	102838,5	172971	107980,425	**160%**	68,20%
Quantité de cuirs et peaux par an	**Région**	**112129**	**172981**	**117735,45**	**147%**	**54,26**
	Louga	26590	18672	27919,5	**67%**	-29,77
	Kébémer	28937	32272	30383,85	**106%**	11,52
	Linguère	56602	122037	59432,1	**205%**	115,61
Quantité d'œufs de consommation par an (en milliers d'unités)	**Région**	**11950000**	**13680000**	**12547500**	**109%**	**14,49**
	Louga	6800000	7980000	7140000	**112%**	17,35
	Kébémer	3800000	4200000	3990000	**105%**	10,52
	Linguère	1350000	1500000	1417500	**106%**	11,5

Source : SREPA

Évolution des prix des produits de consommation courante

Produits	Kébémer		Linguère		Louga		Région		
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	Variation %
Riz brisé parfumé/kg	445	445	450	450	445	445	445-450	445-450	00
Riz brisé non parfumé/kg	270	270	275	275	270	270	270-275	270-275	00
Riz local/kg	250	250	n. 50	250	250	250	250	250	00
Sucre en morceaux/kg	700	700	. 700	700	700	700	. 700	. 700	. 00
d. Sucre cristallisé/kg	.580	580	. 585	n. 85	580	580	. 580-585	580-585	nm. 0 0
n. Lait en poudre/kg	. 750	. 750	q. 750	2750	2750	2750	u. 2 750	. 2750	w. 0 0
. Huile en fûts	. 910	910	a. 15	bb. 15	c. 10	dd. 10	ee. 9 10-915	. 910-915	g. 0 0
nh. Gaz butane bonbonne de 06kg	3885	3415	k. 885	3415	mm. 885	nn. 415	bo. 3 885	bp. 341 5	qq. - 12,09
. Gaz butane bonbonne de 2,7 kg/	s. 790	. 1580	uu. 790	v. 580	ww. 790	x. 580	y. 1 790	z. 158 0	aa. - 11,73

Source : Service Régional du Commerce de Louga

Indicateur	Réalisation		Cible	Ecart/ Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisation)
	2014	2015	2015		
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié	42,50	42,20	75,00	-32,80%	-0,30
Taux d'accouchement dans les structures	45,20	45,51	80	-34,4	0,31
Taux de césarienne	3,50	3,85	5%	-1,15	0,35
Taux de prévalence contraceptive	7	9,38	17	-7,62	2,38
Taux d'achèvement (couverture adéquate) en CPN	46,10	48,10	50	-1,90	2
Prévalence de l'insuffisance pondérale	2.72	3.25	ND	ND	259
Proportion d'enfants malnutris guéris	55	66	75	-11	11
Proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés	58,5	72	80	-8	13,5
Taux de Guérison TPB+	86	91,6	90	*1,6*	5,6
Incidence du Paludisme	2,8	5,9	5	*-0,9*	-3,1
Nombre de PVVIH mises sous ARV	843	659			-184

Source : Région Médicale de Louga

Indicateur	2014	2015
Nombre d'enfants dépistés	103572	78 116
Pourcentage d'enfants dépistés	86%	85%
Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée	3051	2014
Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère	142	50
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée	3%	3%
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère	0%	0%
Nombre d'enfants pris en charge au niveau communautaire	2871	1908
Pourcentage d'enfants pris en charge au niveau communautaire	94%	96%
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère référés	99%	98%
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois	14	19
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans	10	12

Source : Région Médicale de Louga